RAPPORT DE RESULTATS 2015

PROGRAMME PRODADEKK

RDC 16 200 11

PRODEKK RDC 11 161 11

PRODAKK RDC 11 162 11

Table des matières

1 Aperçu de l'intervention 6

1.1 Fiche d'intervention 6
1.1.1 Fiche programme PRODADEKK 6
1.1.2 Fiche administrative programme PRODEKK 7
1.1.3 Fiche administrative programme PRODAKK 7

1.2 Exécution budgétaire 8
1.2.1 Exécution budgétaire PRODADEKK 8
1.2.2 Exécution budgétaire PRODEKK et PRODAKK 9
1.2.3 Progressions chiffrées 2014/2015 par résultat : 9
1.2.4 Augmentation des coûts de fonctionnement par rapport à la progression des activités .. 10

1.3 Autoévaluation de la performance 11
1.3.1 Pertinence 11
1.3.2 Efficacité 11
1.3.3 Efficience 12
1.3.4 Durabilité potentielle 12

1.4 Conclusions 13

2 Monitoring des résultats 16

2.1 Évolution du contexte propre aux thématiques du programme 16
2.1.1 Contexte institutionnel 16
2.1.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution du programme 17
2.1.3 Contexte du fonctionnement 19
2.1.4 Contexte HARMO 22

2.2 Performance des outcomes 24
2.2.1 Progrès des indicateurs 24
2.2.2 Analyse des progrès réalisés 25
2.2.3 Impact potentiel 27

2.3 Performance de l'output 1 29
2.3.1 Progrès des indicateurs 29
2.3.2 État d'avancement des principales activités 30
2.3.3 Description et analyse des progrès réalisés 31

2.4 Performance de l'output 2 39
2.4.1 Progrès des indicateurs 39
2.4.2 État d'avancement des principales activités 41
2.4.3 Description et analyse et des progrès réalisés 42

2.5 Performance de l'output 3 45
2.5.1 Progrès des indicateurs 45
2.5.2 État d'avancement des principales activités 47
2.5.3 Description et analyse des progrès réalisés 47

2.6 Performance de l'output 4 52
2.6.1 Progrès des indicateurs 52
2.6.2 État d'avancement des principales activités 53
2.6.3 Description et analyse des progrès réalisés 53

2.7 Performance de l'output 5 57
2.7.1 Progrès des indicateurs 57

2.7.2 État d'avancement des principales activités 59
2.7.3 Description et analyse des progrès réalisés 59

2.8 Performance de l'output 6 73
2.8.1 Progrès des indicateurs 73
2.8.2 État d'avancement des principales activités 74
2.8.3 Analyse des progrès réalisés 75

2.9 Thèmes transversaux 76
2.9.1 Genre 76
2.9.2 Environnement 77
2.9.3 Autres (VIH/SIDA) 78

2.10 Gestion des risques 79

3 Pilotage et apprentissage 83

3.1 Réorientations stratégiques 83

3.2 Recommandations 85

3.3 Enseignements tirés 86

4 Annexes 88

4.1 Critères de qualité 88

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi (en 2015) 92

4.3 Cadre logique mis à jour 95

4.4 Aperçu des MoRe Results 100

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) » 101

4.6 Ressources Humaines du PRODADEKK 106

Acronymes

AE	Accords d'Exécution
AF	Accords de Financement
AGR	Actions Génératrices de Revenues
APV	Appui à la Production Végétale
ASS	Appui au Secteur Semencier
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CARG	Conseils agricoles et ruraux de gestion
CHP	Chargé des Programmes
CLER	Comité Local d'Entretien Routier
COPROSEM	Conseil Provincial Semencier
CP	Coordonnateur Provincial
CPR	Commission Provincial Routière
CS	Convention des Subsides
CSE	Chargé de suivi/évaluation
CTB	Coopération Technique Belge
DTF	Dossier Technique et Financier du projet/programme
FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FONER	Fonds National d'Entretien des Routes
INERA	Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomique
IPAPEL	Inspection Provinciale Agriculture, Pêche, Élevage
ITPR	Infrastructures Rurales et Travaux Publics
MINAGRIDER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MP	Marché public
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PAG	Plan d'Action Genre
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Socio-économique
PME	Petites Moyennes Entreprises
PNIA	Plan National d'Investissements Agricoles

PPIA	Plan Provincial d'Investissements Agricoles
PRECOB	Programme de renforcement des capacités par l'octroi des bourses
PREPICO	Programme de Réhabilitation et d'Entretien des pistes
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVA	Programme Villages Agricoles
RAF	Responsable Administratif et Financier
RDC	République Démocratique du Congo
RS	Responsables Sectoriels
SENASEM	Service National Semencier
SEPROCAM	Service Provinciale de Cantonnage Manuel
SIG	Système d'Information Géographique
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNSA	Service National des Statistiques Agricoles
TdR	Termes de Référence
TVC	Transports et Voies de Communication
UCAG	Unité Conjointe d'Appui à la Gestion
UE	Union Européenne

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

1.1.1 Fiche programme PRODADEKK

Intitulé	Programme de développement agricole et de désenclavement dans les Districts du Kwilu et Kwango (Bandundu)
Code de l'intervention	RDC 16 200 11
Localisation	Districts du Kwilu et Kwango (Province du Bandundu)
Budget total	40.000.000 euros
Institution partenaire	Ministère provincial de développement rural, de l'agriculture, du genre et de la famille
Groupes cibles	Exploitants familiaux, Organisations Paysannes, populations rurales, transporteurs, membres des structures d'entretien des routes, Ministère agriculture, développement rural et genre, secteur privé
Impact	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango sont réduits par la relance durable du secteur agricole
Outcome	- Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ; - Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs
Outputs	- La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées ; - La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées ; - Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs ; - Les capacités des acteurs non étatiques en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées ; - Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues ; - La gouvernance du secteur de transport (réseau multimodal) est améliorée
Année couverte par le rapport	2015

1.1.2 Fiche administrative programme PRODEKK

Intitulé	Programme de désenclavement dans le Kwilu et Kwango (Bandundu)
Code de l'intervention	RDC 11 161 11
Localisation	Districts du Kwilu et Kwango (Province du Bandundu)
Budget total	20.000.000 euros
Institution partenaire	Ministère provincial de développement rural, de l'agriculture, du genre et de la famille
Date de début de la convention spécifique	07 Décembre 2011
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	29 Novembre 2012
Date prévue de fin d'exécution	06 Décembre 2016
Date de fin de la Convention spécifique	06 Décembre 2017

1.1.3 Fiche administrative programme PRODAKK

Intitulé	Programme de développement agricole dans les Districts du Kwilu et Kwango (Bandundu)
Code de l'intervention	RDC 11 162 11
Localisation	Districts du Kwilu et Kwango (Province du Bandundu)
Budget total	20.000.000 euros
Institution partenaire	Ministère provincial de développement rural, de l'agriculture, du genre et de la famille
Date de début de la convention spécifique	17 Mars 2013
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	20 Juin 2013
Date prévue de fin d'exécution	Décembre 2018
Date de fin de la Convention spécifique	16 Mars 2021

Fait à Kikwit et Kinshasa, 29 Février 2016

Signataire : Maurice Schill

CTB RD CONGO
AGENCE BELGE DE DEVELOPPEMENT
Maurice SCHILL
Coresponsable
UCAG-MINAGRI

1.2 Exécution budgétaire

Le taux d'exécution du programme pour 2015 est de 98% (planifié vs dépensé). Les résultats financiers du PRODADEKK sur l'exercice 2015, montrent une progression variant de 28 % à 51 % (suivant le résultat) par rapport à l'exercice 2014, avec une progression des coûts de frais généraux de 8 %. Ceci est expliqué par la décentralisation, déconcentration des ressources dans les antennes. Il est à noter que le résultat 5 du PRODADEKK ayant le plus haut taux de décaissement (2.507.510 €) est stable par rapport au décaissement de 2014 (2.535.485,68 €) – voir graphique 1.2.3.

Le programme est à mi-parcours et en bonne santé financière, le taux d'exécution globale est proche de 50 % (46,75 %), toutefois il faut nuancer :

- le taux de décaissement des activités est de 41,75 %
- le taux de décaissement des frais généraux est de 61,72 %

Cette distorsion trouve son origine à plusieurs niveaux:

- Sous-estimation des moyens de fonctionnement historique dans le budget (3 %) en dehors des salaires
- Les salaires nationaux ont fortement augmenté, suite à l'accord de la prime de rattrapage, aux primes payées aux agents lors de leur installation dans les antennes suite à la décentralisation, à l'augmentation du nombre de ressources, et à un turnover important des ressources humaines, lié à la pénibilité de l'environnement.
- 3 bureaux ont été construits dans les territoires, bureaux non prévus par le budget initial des DTF
- Coûts opérationnels importants dû à l'importante zone géographique que le programme doit couvrir.

1.2.1 Exécution budgétaire PRODADEKK

	Budget	**Dépenses**		**Solde 31/12/2015**	**Taux de déboursement à la fin de l'année n**
		Années précédentes	**Année couverte par le rapport (n)**		
Total	*40.000.000 €*	*10.751.590 €*	*7.947.437 €*	21.300.973,11 €	*46,75%*
Output 1 : Production et Productivité	*6.501.837 €*	*978.802 €*	*1.224.688 €*	4.298.346,84 €	*33,89%*
Output 2 : Stockage Transformation et commercialisation	*1.751.400 €*	*157.500 €*	*413.333 €*	1.180.567,74 €	*32,59%*
Output 3 RC des acteurs Publics	*2.041.330 €*	*532.861 €*	*873.019 €*	635.450,81 €	*68,87%*
Output 4 : RC des acteurs non-étatiques	*2.495.300 €*	*351.679 €*	*185.141 €*	1.958.480,77 €	*21,51%*
Output 5 : Piste & Bac	*14.220.000 €*	*4.106.937 €*	*2.507.510 €*	7.605.553,14 €	*46,52%*
Output 6 : Gouvernance Routière	*695.000 €*	*95.104 €*	*138.863 €*	461.033,01 €	*33,66%*

1.2.2 Exécution budgétaire PRODEKK et PRODAKK

	Budget	Dépenses		Solde 31/12/2015	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (n)		
Total	*40.000.000 €*	*10.751.590 €*	*7.947.437 €*	29.211.003,25 €	*46,75%*
Output 1 Prodekk	*175.000 €*	*57.326 €*	*115.325 €*	*117.594,28 €*	*98,66%*
Output 2 Prodekk	*8.000.000 €*	*1.896.776 €*	*1.558.310 €*	*6.103.223,52 €*	*43,19%*
Output 3 Prodekk	*6.220.000 €*	*2.210.160 €*	*945.816 €*	*4.009.839,69 €*	*50,74%*
Output 4 Prodekk	*230.000 €*	*31.249 €*	*11.536 €*	*198.720,63 €*	*18,60%*
Output 5 Prodekk	*290.000 €*	*6.529 €*	*12.475 €*	*283.471,12 €*	*6,55%*
Output 1 Prodakk	*7.583.237 €*	*1.101.154 €*	*1.275.979 €*	*6.482.243,34 €*	*31,35%*
Output 2 Prodakk	*1.751.400 €*	*160.937 €*	*417.121 €*	*1.590.952,49 €*	*33,01%*
Output 3 Prodakk	*2.587.330 €*	*640.680 €*	*821.354 €*	*1.948.583,29 €*	*56,51%*
Output 4 Prodakk	*867.900 €*	*119.058 €*	*185.077 €*	*711.984,94 €*	*35,04%*

1.2.3 Progressions chiffrées 2014/2015 par résultat :

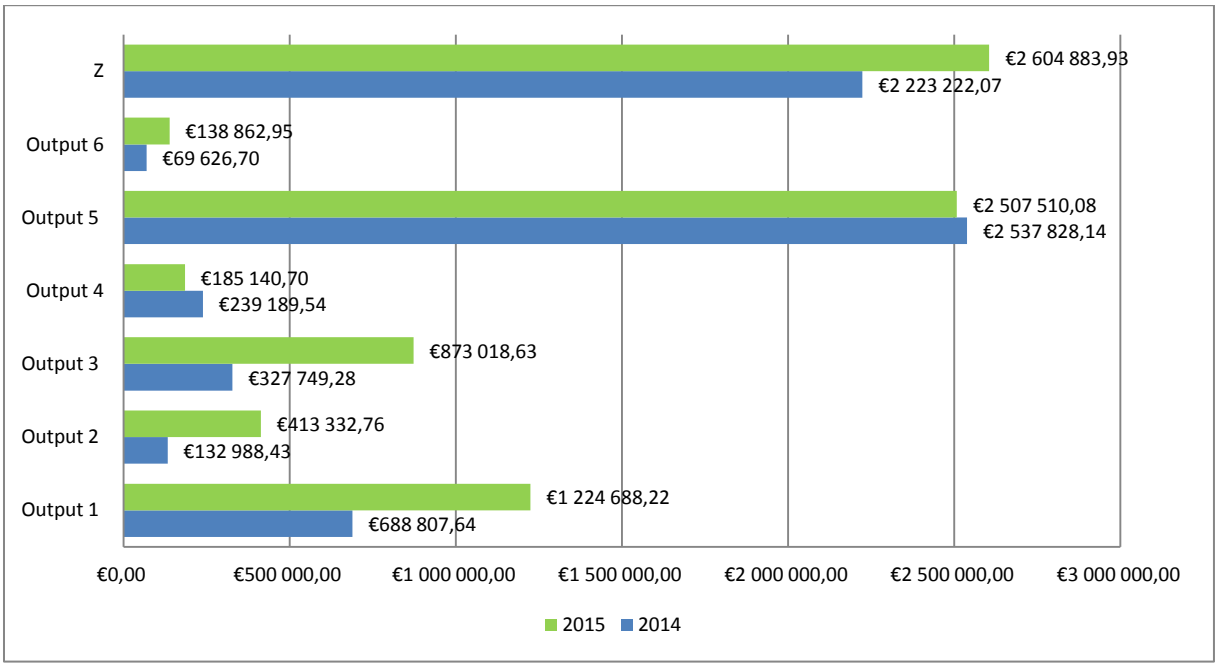

1.2.4 Augmentation des coûts de fonctionnement par rapport à la progression des activités

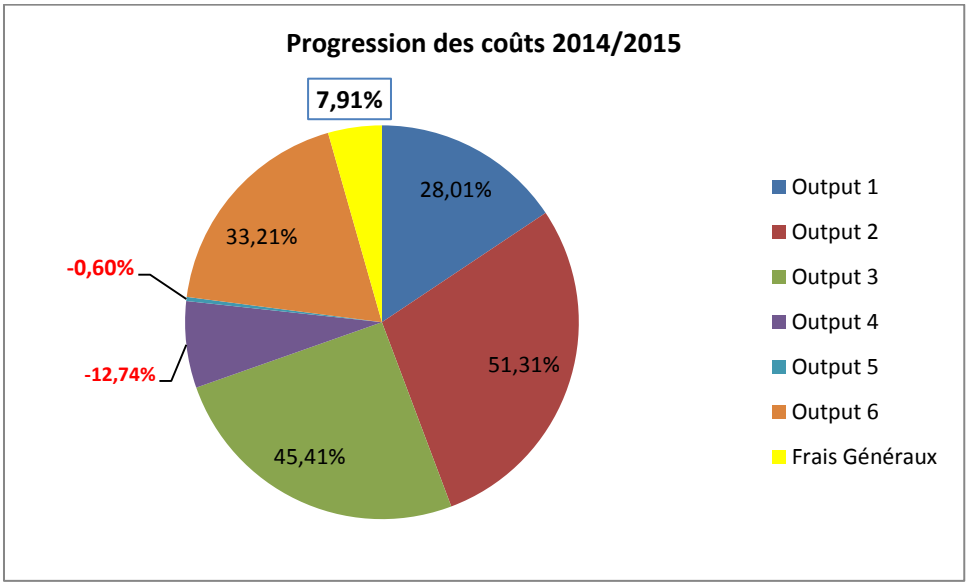

On note surtout une forte progression des activités pour la partie agriculture du résultat 1 et 2 ainsi que celle liée à la gouvernance et au renforcement des capacités des acteurs au résultat 3. Le taux de décaissement sera aussi important en 2016 avec la mise en œuvre de nombreux accords d'exécution et de financement engagés fin 2015 qui seront opérationnels pour l'exercice 2016. Ceci se traduit aussi par une mise en œuvre du programme (vitesse de croisière) suite à un démarrage assez lent des deux premières années.

En fait, il faut être conscient que des programmes d'une telle ampleur ne se mettent pas en marche du jour au lendemain et qu'il faut un certain temps pour bien analyser les zones d'interventions (bassins de production), avec qui (les acteurs), sur ce qu'il faut réellement faire (les activités) et comment le faire (stratégie et planification).

Aujourd'hui, le PRODADEKK est un outil de développement incontournable des provinces du Kwilu et du Kwango et il contribue (dans son mandat) à l'amélioration du secteur de l'agriculture et du désenclavement au bénéfice des populations et de leur propre développement.

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	**A**

Le programme PRODADEKK a toute sa raison d'être. En effet, l'agriculture et le développement rural sont deux piliers socio-économiques incontournables pour un pays comme la RD Congo, et plus spécifiquement pour la province du Bandundu.

En outre, la proximité de la ville de Kinshasa a un effet direct sur le développement de la province. Cette métropole a cru de manière très rapide mais n'a pas su créer des emplois dans l'industrie, les services et la communication. Elle attire toutefois une main d'œuvre très nombreuse, venue des campagnes et notamment de la province voisine du Bandundu, générant un exode rural qui a entrainé une perte importante en ressources humaines pour les zones de départ. Aujourd'hui, le PRODADEKK entend contribuer à la création d'opportunités socio-économiques dans les bassins de production pour que le flux de population vers Kinshasa se ralentisse.

A l'instar des autres programmes provinciaux de la coopération belge, le PRODADEKK, investit dans l'agriculture familiale, à travers les organisations paysannes, en organisant des formations techniques, agronomiques et organisationnelles. Ces renforcements de capacités favorisent l'accès aux marchés pour des agriculteurs qui ont un recours difficile aux intrants, aux techniques innovantes et aux solutions de financements (prêts bancaires inexistants).

Il est donc très important pour le programme de développer les activités économiques locales en travaillant sur les chaines de valeurs (stockage, transformation, distribution), de manière à ce que les revenus agricoles de la province augmentent durablement.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	**C**

L'efficacité est souvent mitigée et difficile à estimer. L'efficacité peut être évaluée sous différents angles. Sous l'angle de l'impact et des objectifs spécifiques, cette efficacité n'est pas atteinte à ce jour. A titre d'exemple, le PRODADEKK appuie les services de l'État, et les « chantiers », tels une décentralisation inachevée, une véritable réforme de l'administration, un investissement dans les infrastructures (piste & bacs), ainsi que les aspects de renforcement des capacités de tous les acteurs, sont autant de points fondamentaux qui entravent l'atteinte des objectifs spécifiques.

Toutefois, d'un point de vue des résultats, l'efficacité donne de meilleures performances. En effet, les acteurs à la base, les organisations paysannes, les CLER, jouent un rôle d'auto prise en charge ou de production de service aux populations qu'ils sont censés appuyer. Malgré les nombreux changements institutionnels observés, les Ministères Provinciaux (4 Ministres différents depuis le début du programme) et les Inspections Provinciales (2 différents Inspecteurs depuis le début du programme) sont très réceptifs à l'appui du programme dans la mesure où ils bénéficient grâce au PRODADEKK d'une amélioration indéniable de leur cadre de travail et que leurs agents sont destinataires des activités de renforcement des capacités. Ces appuis redonnent aux agents de l'État une nouvelle

motivation pour assurer leurs fonctions de service public et pour (re)trouver une raison d'être professionnelle.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	**B**

Le programme évolue sur une zone géographique équivalente à 2 fois celle de la Belgique avec 5 antennes réparties sur l'ensemble de la zone d'intervention, soit environ 72,000 Km^2. Pour mener à bien les activités et assurer un suivi de proximité, les équipes du PRODADEKK doivent effectuer de nombreux déplacements. Le temps et les moyens investis dans le transport sont souvent très importants, en raison de la nature et des conditions des routes. Ces investissements en temps et en moyens logistiques sont indispensables pour assurer une intervention de qualité mais ils affectent négativement l'efficience du programme.

Toutefois le programme investit des moyens de manière ciblée et efficiente par rapport aux besoins spécifiques des bénéficiaires. A cet effet, les études de base avaient donné une bonne orientation sur le renforcement en « hard » et en « soft » pour que les résultats soient les plus palpables et efficients possibles. Les planifications financières sont exécutées en moyenne avec 98% sur l'ensemble de l'année 2015.

Dans le cadre du renforcement des capacités, le PRODADEKK a élaboré des Accords d'Exécution et des Accords de Financement avec les Inspections Provinciales (IPAPEL et IPDR), les Unions, les ETA, les CLER, etc. Ces Accords font l'objet d'un budget d'appui (et pas de substitution au budget de l'État ou de l'organisation) pour la mise en œuvre du plan, et aujourd'hui nous confirmons que les tranches qui ont été débloquées et payées, ont été utilisées à bon escient permettant de réaliser les activités préconisées et de fait contribuer aux mandats des différents acteurs provinciaux.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	**C**

D'un point de vue de durabilité, les actions menées évoluent dans un contexte difficile. L'instabilité institutionnelle provinciale constitue une menace pour la durabilité des actions mises en place par le PRODADEKK comme évoqué au point 1.3.2. Le démembrement de la province du Bandundu, en trois nouvelles provinces, ainsi que la mise en place des Commissaires Spéciaux (aujourd'hui déjà démissionnaires) à la place des gouverneurs des Provinces produit des discontinuités dans le dialogue, le suivi des engagements des SMCL, et une vision partagée du développement de la province. De plus, le rajeunissement des agents de l'État et les budgets de fonctionnement aux différentes entités décentralisées et déconcentrées sont deux autres facteurs qui font que la durabilité reste fragile.

D'un point de vue des acteurs non-étatiques, cette durabilité est aussi hypothétique dans la mesure où en RD Congo la politique de la main tendue reste fortement ancrée. Les mentalités doivent changer, l'entreprenariat doit être mieux encadré, l'initiative locale plus visible et bien sûr la volonté collective doit primer sur le positionnement individuel.

1.4 Conclusions

L'année 2015 a été une année en demi teinte avec des changements importants de personnel (CTB et partenaire), une évaluation à mi-parcours discutée, une réorganisation interne des antennes, un découpage de la province du Bandundu et un processus d'élections (national et provincial) engagé mais sans calendrier défini. Tous ces points ont induit des incertitudes, des incompréhensions et une remise en cause profonde du programme à tous les niveaux (organisationnel, opérationnel, et de viabilité). Il se pourrait notamment que le management du programme n'a pas su/pu anticiper ces vagues successives déstabilisantes engendrant de fortes perturbations opérationnelles et notamment au cours du deuxième semestre 2015.

Toutefois, le programme, avec toutes ces turbulences, a continué à mettre en œuvre les activités programmées, a planifié les MONOP trimestriels en temps et en heure, a élaboré de nombreux engagements à travers des accords d'exécution et de financement et a participé à de nombreux échanges sur l'élaboration des stratégies thématiques telles que celles sur a) la semence, b) la transformation & commercialisation, c) la réhabilitation, entretien et gouvernance routière et d) le renforcement des capacités des acteurs.

En outre, le PRODADEKK est de mieux en mieux outillé avec son système de suivi & évaluation qui a reçu les appuis perlés de l'IRAM, et une base de données géo référencés des activités permettant l'utilisation de l'outil SIG et de cartographie. Même s'il n'a pas toujours su/pu communiquer au mieux sur la richesse de ses dynamiques internes, le PRODADEKK a su tirer les apprentissages de ses expériences, il s'est adapté à de fortes contraintes externes et à un contexte en constante évolution. Le programme a donc su faire preuve d'une flexibilité et d'une adaptabilité qui n'ont pas toujours été forcément bien perçues par l'œil externe.

Toujours dans ce contexte d'instabilité, il nous semble ici important de (re)mettre l'accent sur l'approche du PRODADEKK qui engendre une plus grande synergie entre les secteurs à savoir, l'agriculture, le désenclavement et la gouvernance. Ces trois secteurs/volets sont implicitement complémentaires et forment le socle de la pyramide vers l'apex de l'objectif spécifique du programme.

Pyramide sectorielle

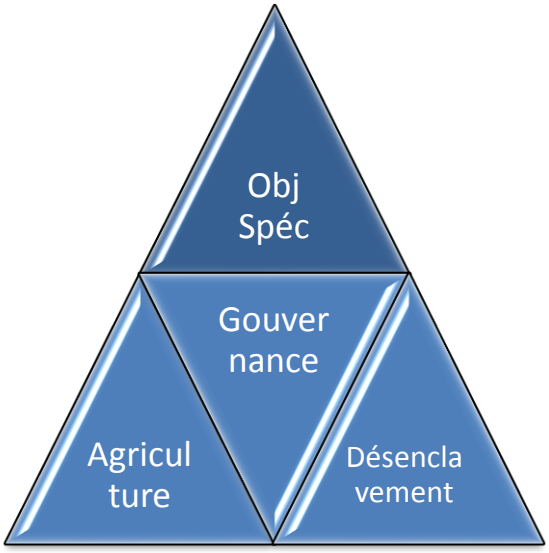

Il est important d'assimiler le fait que le programme n'est pas une exploitation agricole ou une entreprise de travaux publics mais un programme structurant prônant la mise en place de cadre normatif, la création d'un environnement propice au développement du secteur privé, et l'accompagnement des acteurs/bénéficiaires vers leur propre développement. Pour assurer cette

cohérence, un fil rouge est nécessaire pour que l'ensemble des activités soit mis en place avec des complémentarités et des synergies structurantes.

La porte d'entrée pour ce faire est le bassin de production ou une approche intégrée est focalisée de manière géographique et physique autour des acteurs actifs de la zone. De manière concentrique (Fig. ci-dessous) le développement des filières (de la production à l'accès au marché) permet de consolider des liens d'une part par les aspects de gouvernance et de renforcement des capacités des acteurs et d'autre part par l'investissement en infrastructure de transport et désenclavement ; implicitement couplé par la gouvernance routière. Le PRODADEKK prône donc cette approche multidisciplinaire qui permet une imbrication des activités afin de construire un développement cohérent d'une zone circonscrite, de leurs acteurs et d'un cadre propice aux initiatives et au développement socio-économique (enabling environment).

Approche concentrique et intégrée par bassin de production

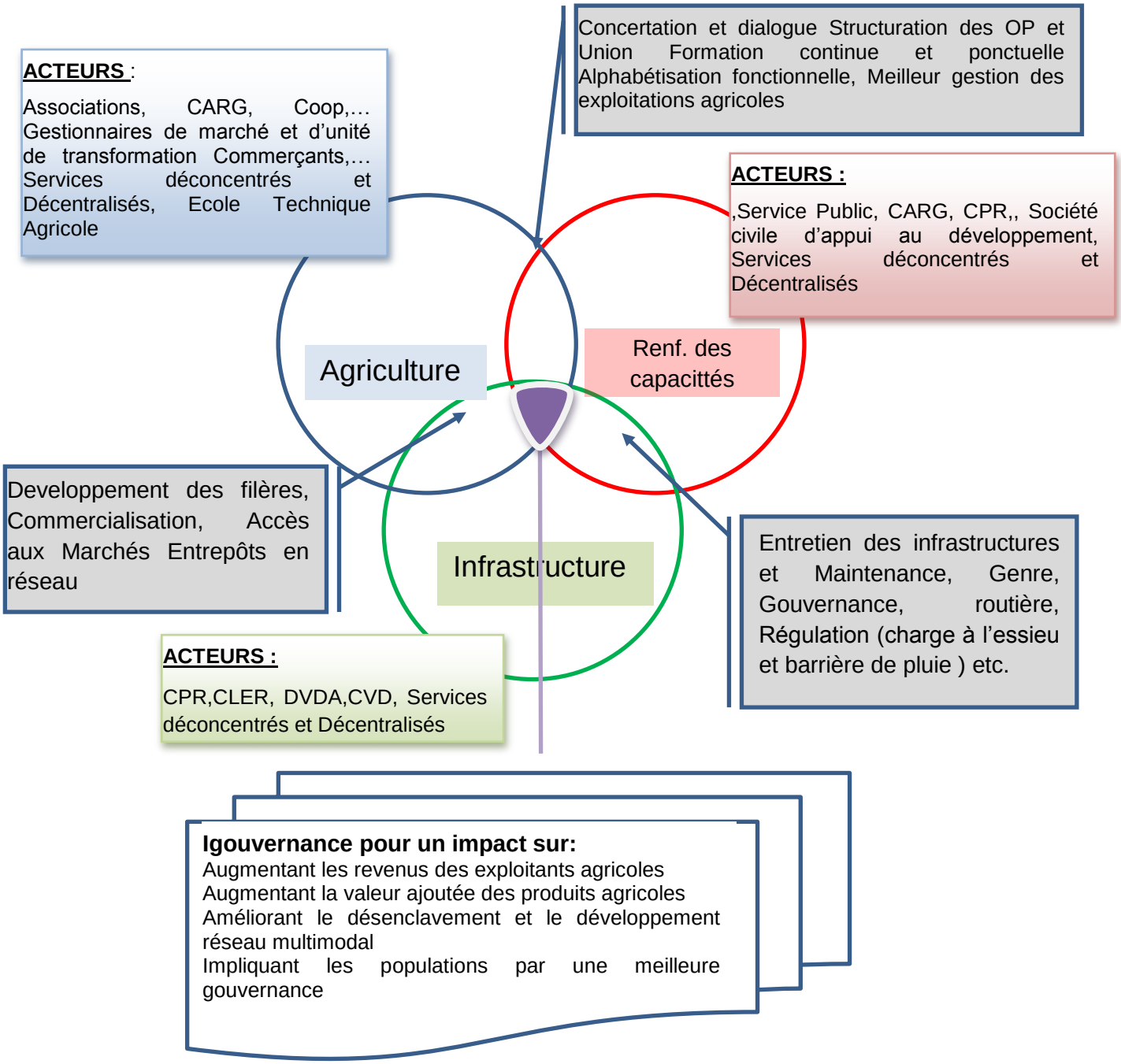

Actions du programme réalisées en 2015 :

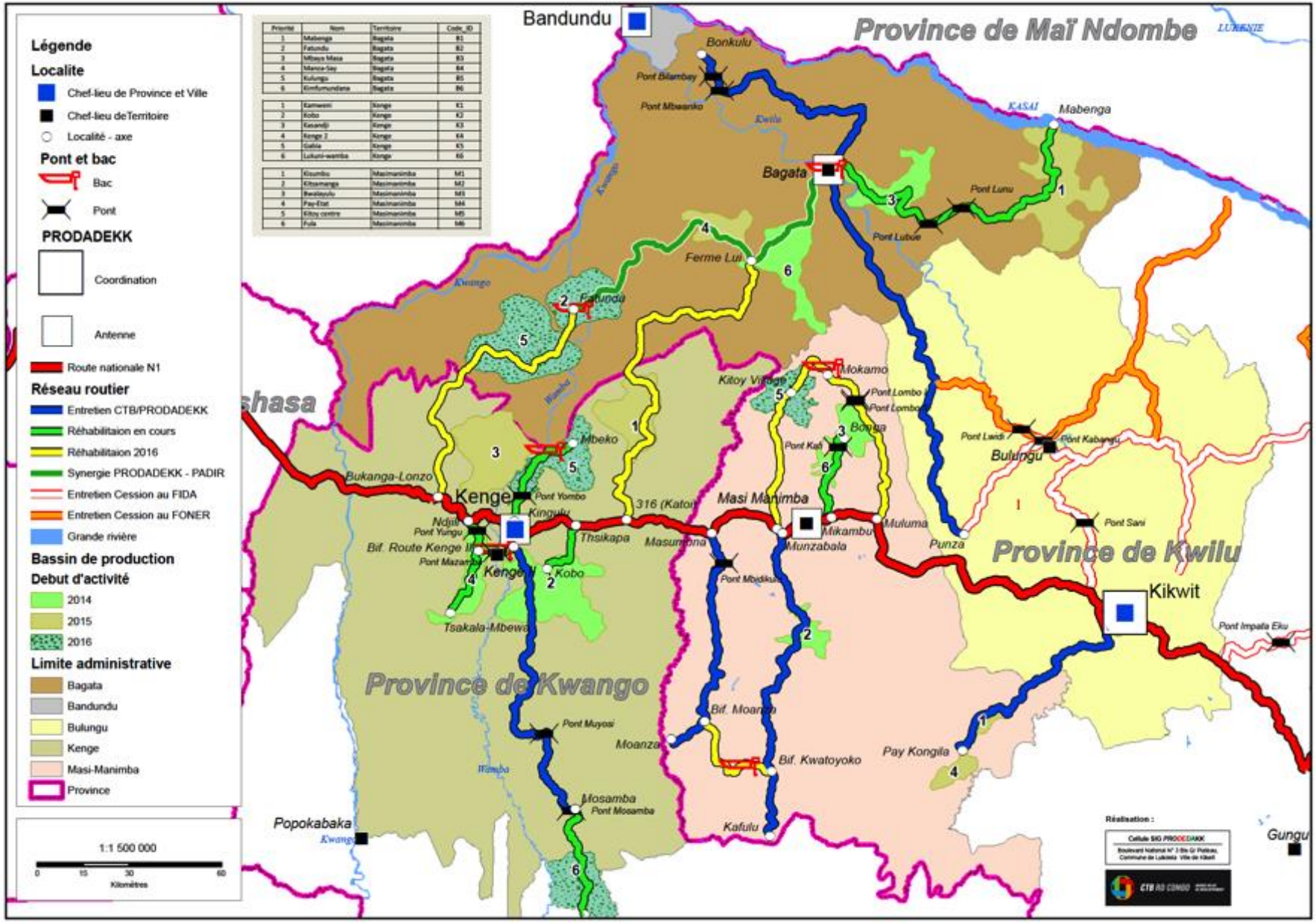

2 Monitoring des résultats[1]

2.1 Évolution du contexte propre aux thématiques du programme

La province du Bandundu reste l'une des plus pauvres provinces de la RD Congo avec un système agro-écologique de type savane arborée avec de nombreux sols sablonneux. Son économie est basée sur l'agriculture familiale à petite échelle qui n'est pas très compétitive, cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas productive. Elle est en fait assez productive à l'hectare, à travers une diversification des cultures et une minimisation du risque. Le problème est que les conditions du marché qui prédominent sont telles que les petits agriculteurs familiaux ne parviennent pas à percer. Ils sont productifs mais ne sont pas compétitifs. Ce qu'il faut, c'est donc aménager les conditions cadres pour que cette agriculture familiale puisse être davantage récompensée par les marchés pour les services rendus, pour les emplois créés, pour les écosystèmes maintenus et pour le développement rural dans son ensemble.

L'approche, de surcroît, présente des avantages environnementaux tout à fait considérables. Cet aspect, à ce jour, n'a pas été suffisamment exploré. Nous devons aussi noter que nous n'avons pas encore assez de recul (leçons apprises) sur cette agriculture familiale (en RD Congo) pour y valider nos orientations. Cependant, tous les agronomes reconnaissent aujourd'hui que la voie adoptée au 20e siècle d'une agriculture très gourmande en énergie fossile et très gourmande en irrigation à grande échelle, est une agriculture qui n'a plus sa place au 21e siècle, qui doit faire davantage avec beaucoup moins et notamment qui doit limiter ses émissions de gaz à effet de serre et respecter les sols et l'environnement.

2.1.1 Contexte institutionnel

L'ancrage institutionnel du PRODADEKK repose sur la Province du Bandundu et en particulier sur le Ministre provincial de l'agriculture, du développement rural, du genre et de la famille. Le gouvernement provincial mis en place au dernier trimestre 2014 a fonctionné sans aucun changement jusqu'au troisième trimestre de l'année 2015.

Le dernier trimestre de l'année 2015 a été marqué par des changements assez profonds sur le plan institutionnel. En effet, la province de Bandundu a été démembrée en trois provinces : Maidombe avec comme chef-lieu Inongo, Kwango avec comme chef-lieu Kenge et Kwilu avec comme chef-lieu Bandundu ville.

Le PRODADEKK se trouve ainsi maintenant à cheval sur deux provinces. Cet ancrage, très pertinent en terme d' « approche provinciale » et des secteurs d'intervention du Programme, se voit de nouveau sérieusement perturbé suite à ce démembrement et la mise en place de deux Commissaires Spéciaux (déjà démissionnaires), chacun avec un collège des conseillers jouant le rôle dévolu aux ministres provinciaux.

Deux points d'attention prioritaires sont à mentionner :

- De l'ancrage institutionnel : une réflexion rapide doit être menée pour identifier les membres de la SMCL et pour organiser la tenue des réunions de cette structure ainsi que l'organisation interne du programme.
- De l'appropriation et la durabilité des actions mises en œuvre par le programme en partenariat avec la Province étant donné que les conditions et les circonstances n'ont pas permis une bonne remise-reprise entre les entrants et les sortants : la présentation du programme aux nouvelles autorités de la province et leurs cabinets devra être envisagée tout en sachant que les prochaines élections des nouveaux gouverneurs aura lieu seulement fin Mars 2016.

[1] L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

2.1.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution du programme

Au début de la mise en place du programme tout les responsables sectoriels et leurs adjoints étaient basés à Kikwit. Il a été alors décidé d'engager un processus de décentralisation de cette équipe technique vers les antennes, dans un souci d'amélioration de l'impact, de la pertinence, d'efficacité et d'efficience à travers un travail de proximité avec les bénéficiaires directs, démarré en 2014. Cette décentralisation s'est poursuivie et a été effective au cours de l'année 2015.

Ci-après l'organigramme de 2014 et celui de 2015 afin d'observer les changements induits par la décentralisation, en l'occurrence, la décentralisation des experts sectoriels (nationaux et internationaux) et des ressources logistiques conséquentes, vers les antennes afin d'augmenter leurs performances en termes d'expertises et de gestion des activités. Cependant plusieurs experts (agriculture, infrastructures, gouvernance, semences, stockage/transformation produits agricoles, genre) restent transversaux même s'ils se trouvent délocalisés dans les antennes...

2.1.2.1 ORGANIGRAMME PRODADEKK EN 2014

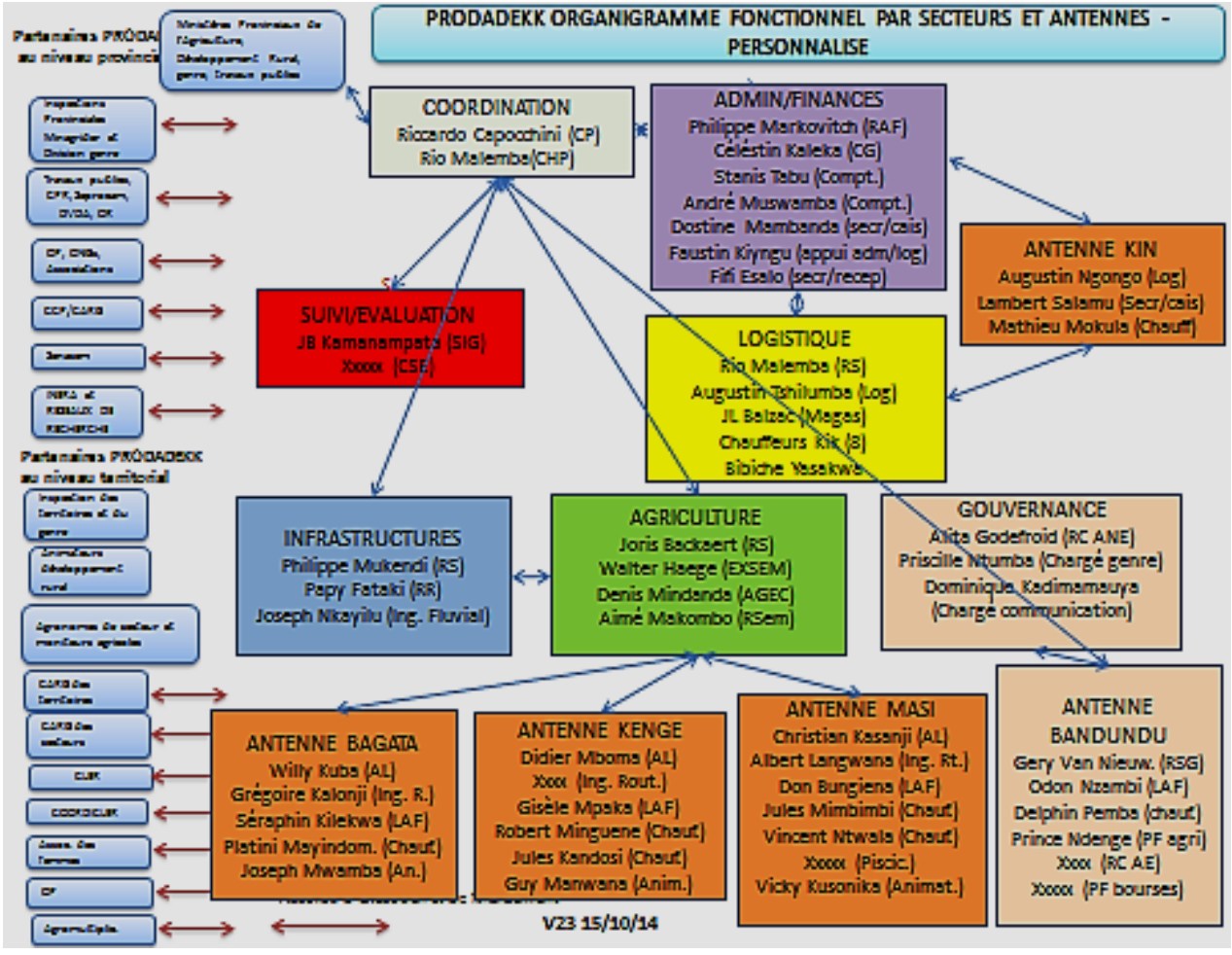

2.1.2.2 ORGANIGRAMME PRODADEKK EN 2015

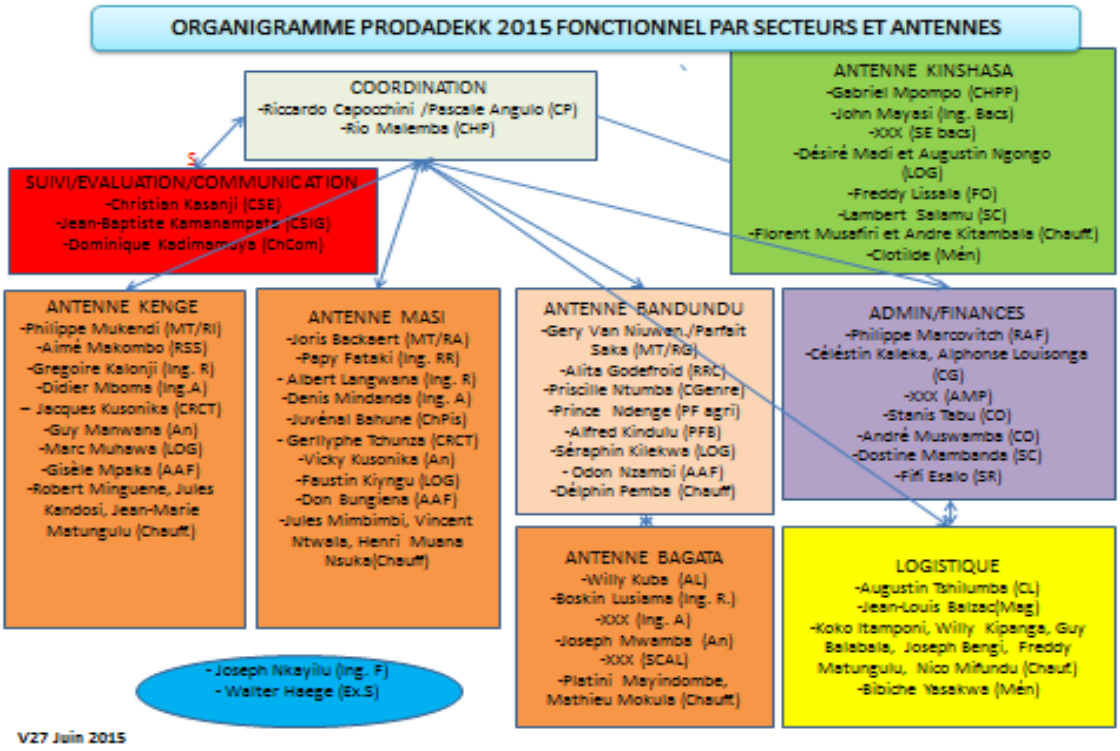

Plusieurs pré conditions ont été définies en 2014 afin que ce modèle puisse assurer une meilleure performance au programme (en termes d'amélioration de l'impact, la pertinence, l'efficacité et l'efficience) parmi lesquelles :

- Un programme et une équipe unique, forte et consolidée ;
- Une maitrise des procédures à différents niveaux et d'une manière intersectorielle ;
- Des conditions de travail de qualité et de vie décente dans les antennes (bureaux, énergie, communication, sécurité, approvisionnements) ;
- L'existence et la maîtrise des principales stratégies d'intervention sectorielles (semences, réhabilitation et entretien des routes, stockage/transformation/commercialisation des produits agricoles) ;
- La transversalité du secteur gouvernance pour assurer une cohérence à l'ensemble des actions du programme.

Certaines activités 2015, afin d'accompagner le processus de décentralisation ont été réalisées. Il s'agit de :

1) La mission des responsables des MP pour discuter avec la Coordination/Chargé du programme, le RAFI et les Responsables sectoriels, des risques et des mesures d'atténuation d'une gestion décentralisée ;
2) La mise à jour du manuel des procédures administratives du PRODADEKK, en prenant en compte le nouveau mode de fonctionnement, et sa mise en œuvre;
3) Une redéfinition des mandats, rôles et tâches de certains membres de l'équipe et une réaffectation de certaines ressources humaines et matérielles dans les antennes;
4) Un recrutement additionnel (très limité) en ressources humaines ;

En plus des équipes et moyens logistiques déjà affectés dans les antennes en 2014, les antennes ont reçu d'autres membres, en l'occurrence les Managers Territoriaux, les experts sectoriels, les

agronomes, les Chargés de renforcement des capacités, les logisticiens et certains moyens logistiques (véhicules/motos) et équipements/mobiliers. La construction des nouveaux bâtiments devant abriter ces antennes a été achevée et les bureaux ont été inaugurés.

2.1.3 Contexte du fonctionnement

L'approche filière, l'accès aux marchés (désenclavement) et le renforcement des capacités des ressources humaines en lien avec la bonne gouvernance, trois thématiques qui forment l'ossature du PRODADEKK. Le fil rouge, présenté par le schéma suivant, démontre la nature multidisciplinaire de l'approche du programme mais aussi ses interactions entre les activités dans l'atteinte des résultats/volets du programme.

La production des semences comme intrant primaire de la production agricole en RD Congo constitue un élément essentiel en amont de toutes filières appuyées par le programme (Céréales, Tubercules). Cette production est régie par une stratégie (document disponible) orientée vers un développement du secteur privée à travers un rapprochement de l'offre et de la demande et un réseautage d'agri-multiplicateurs de proximité au service des organisations paysannes.

En lien direct avec la production et la productivité, en ciblant les aspects de durabilité des systèmes d'exploitations, la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS) est un pilier important du programme. La GIFS est régie par un ensemble d'outil « innovants » pour lesquels une vulgarisation est nécessaire afin d'être absorbée comme partie intégrée des systèmes d'exploitations. La GIFS se dotera dans les prochains mois d'une stratégie d'intervention en synergie avec les autres programmes de la coopération (PRODAKOR, PRODAT et PRODAM).

Il est certes important de bien produire mais la valeur ajoutée des produits agricoles demeure un facteur incontournable de la diminution des pertes post-récoltes et de l'amélioration des revenus. La gestion d'unité de transformation, par les bénéficiaires, présente un autre aspect de la mise en œuvre du programme. L'implantation des unités de transformation est de même régie par une feuille de route avec une méthodologie en 12 points (document disponible) axée surtout sur le coté organisationnel, structurel et de gestion des unités de transformation.

En lien direct avec ces productions agricoles, l'accès aux marchés constitue l'aval de l'approche du programme en assurant un système approprié, adéquat au besoin, un niveau de service en toute saison par la constitution d'un réseau multimodal de circulation et d'évacuation des biens et des personnes. Le développement de ce réseau est administré par une stratégie de mise en œuvre (document disponible) qui s'oriente vers l'implication des populations (CLER), une planification et supervision du réseau (CPR) et une bonne gouvernance de l'utilisation (respect des charges à l'essieu et des barrières de pluies, tracasseries,…).

L'amont et l'aval des approches du programme sont intégrés dans une approche globale de gouvernance, à travers un renforcement des capacités des acteurs (public, privé, société civile), la promotion du dialogue et de la concertation, la responsabilisation (faire-faire) et l'appui-conseil du programme aux bénéficiaires.

PRODADEKK Vue d'Ensemble Stratégique (Fil Rouge)

Lien et **fil rouge** entre activités, résultats et OS

Objectif

Le déficit alimentaire et la pauvreté dans les districts du Kwilu et du Kwango sont réduits grâce à la relance durable du secteur agricole

2 Sous-Objectifs

1- Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ;

2- Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs

Résultats / Volets

- R1 : La production, les revenus, et les emplois des exploitations familiales sont améliorés
- R2 : L'accès aux marchés est performant et assure un désenclavement intégré aux zones de production
- R3 : Le renforcement des capacités des acteurs étatiques, de la société civiles et du secteur privé est renforcé dans la zone d'action
- R4 : Les aspects transversaux (genre, environnement, VIH Sida) sont intégrés, tout en restant spécifique, pour optimaliser l'efficacité des résultats 1 à 3

Sous Résultats

- Semence (souche, base, R1&R2)
- Production & Productivité des filières
- Valeur ajoutée des produits agricoles
- Réhabilitation & Entretien des pistes
- Transport multimodal (fluvial)
- Aménagement des chemins pédestres
- Renforcement Ministères Prov, Renforcement OP&UNION, CARG, CLER, CPR et Société civile, Renforcement secteur privé (commerçant, transformateur, transporteur, …), Gestion d'exploitation et unité de tranformation
- Formation
- Prog sensibilisation, REDD+
- Communication
- Capitalisation,…

Secteurs d'activités

- Production semence, Sélection, Multiplication, Distribution, Certification et SQD,…
- GIFS, compost, jachère, agro-forestière, plante de couverture, rotation des cultures, aménagement des bas-fonds,
- Transformation, Stockage, Commercialisation,…
- Traitement des points chauds (semi-meca), reprofilage du reste de l'axe (HIMO), Ouvrage d'art, Niveau de service en toutes saisons,…
- Dialogue et concertation, Planification, collecte information, structuration du monde paysan, Leadership, entreprenariat, Négociation et information, Etc…

Activités

Activités spécifiques | Activités spécifiques | Activités spécifiques | Activités spécifiques

L'interaction des acteurs

La structuration des activités et des résultats du programme PRODADEKK repose essentiellement sur l'interaction des acteurs, leur place dans les prises de décision et le dialogue qui prône des démarches participatives. La constellation des acteurs présentée ci-dessous met en exergue les principaux liens et thématiques qui relient l'interaction entre secteur public, secteur privé, société civile et les partenaires/organisations au développement. Ce schéma n'est pas exhaustif.

Fig. 4 : Constellation des acteurs

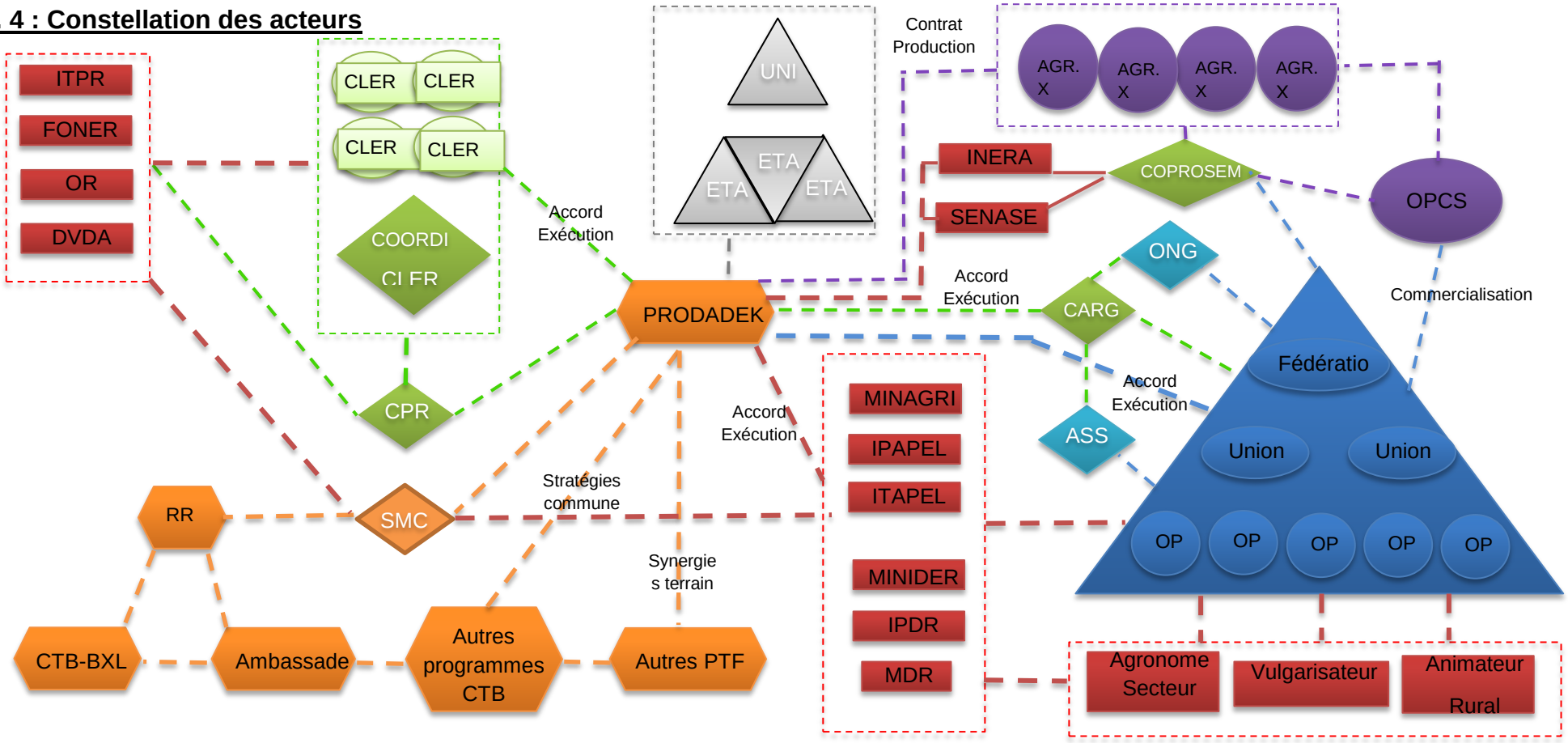

Légende des acteurs

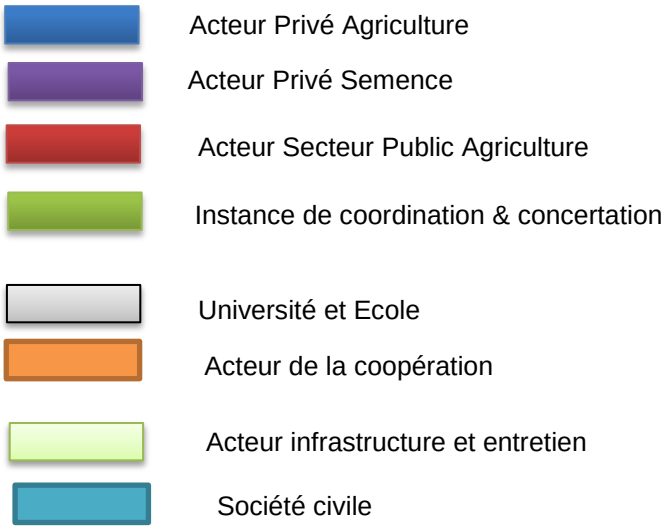

2.1.4 Contexte HARMO

Critère HARMO	Commentaire
Harmonisation	L'harmonisation avec les différents PTF qui interviennent au Bandundu (BAD, BM, UE, FIDA, FAO, ONG's, FONER) devrait se faire à travers le pilotage des autorités provinciales mais à ce jour ce cadre n'existe toujours pas. Toutefois un cadre informel de concertation entre CTB PRODADEKK – FIDA/PAPAKIN - BAD/PADIR – FAO - ACF existe à Kikwit et il est coordonné par le PRODADEKK. De plus, le PRODADEKK a appuyé des cadres de concertations sectoriels provinciaux tel que la CPR, COPROSEM,…Cependant, on regrette que ces cadres de concertation ne sont pas investis de manière régulière par les autres PTF Une concertation permanente et synergie entre le PRODADEKK et les autres projets CTB qui interviennent dans la Province (UCAG Agri & DR, programme bourses) a été observée.
Alignement	Le Programme s'inscrit dans les politiques et les plans d'action nationaux, provinciaux et territoriaux. Le programme PRODADEKK s'insère de manière transversale dans les 5 programmes du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) et dans le Plan Provincial d'Investissement Agricole (PPIA) 2013-2020, il est cohérent avec la Politique provinciale de développement agricole 2008-2013 et il met en œuvre les actions prioritaires identifiées dans les Plans Agricoles et Ruraux des territoires de Kenge, Masi-Manimba et Bagata.
Gestion axée sur les résultats	Toutes les actions du PRODADEKK s'inscrivent dans une gestion axée sur les résultats. Les AE-AF signés avec les partenaires utilisent aussi la même approche, ce qui pour certains partenaires constitue une nouveauté. Le PRODADEKK encourage les collaborateurs vers des efforts communs en faveur d'une gestion axée sur des résultats (rapport de planification sur le

	MONOP, réunion hebdomadaire, réunion mensuelle et trimestrielle, rapport de mission, compte rendu de réunion) Le PRODADEKK planifie en équipe, le fait dans les temps, donne des informations transparentes et compréhensibles sur les dépenses financières et comptables ainsi que sur les progrès des activités du trois secteurs et en rapport aux résultats, et aux objectifs.
Responsabilité mutuelle	Le Programme a impliqué les autorités provinciales, des Districts et des territoires dans toutes les actions. Les activités de renforcement des capacités ont ciblé en particulier les partenaires institutionnels et bénéficiaires. De plus les AE-AF sont des outils très importants de responsabilisation mutuelle dans toutes les actions du programme et ils constituent en effet l'opérationnalisation du partenariat avec les Institutions et organisations locales.
Appropriation	Le Programme a su relier les services décentralisés et déconcentrés au niveau de la Province et cela facilite l'appropriation et aussi une redynamisation des rôles et tâches des services déconcentrés. Le Programme a pu aussi relier certains services techniques nationaux (ex. FONER, SNSA) aux services décentralisés et déconcentrés de la Province pour la coordination et la prise en charge de certaines activités. Les AE-AF signés entre la Province et le Programme facilitent l'appropriation.

2.2 Performance des outcomes

Nous tenons ici à préciser qu'un bon nombre d'indicateurs ont été revus et corrigés en Novembre 2015. Dès lors, ces indicateurs n'ont pas pu être renseignés ce qui explique les mentions « Non-Disponible (ND) » dans certaines cases des tableaux des progrès des indicateurs pour les outcomes comme pour les outputs. L'IRAM (prestataire) et la cellule Planification, Suivi & Évaluation du PRODADEKK ont développé les nouveaux outils de collecte qui seront opérationnels en 2016, mais déjà le cadre logique actualisé en annexe présente l'ensemble de ces nouveaux indicateurs.

2.2.1 Progrès des indicateurs2

Outcome 1 : Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes ; **Outcome 2 :** Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs					
Indicateurs[3]	Valeur de la *Baseline*[4]	Progrès année N-1[5]	Progrès année N[6]	Cible année N[7]	Cible finale[8]
Outcome 1 Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes					
Augmentation des revenus annuel agricoles des ménages en FC dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	(2015) Bagata 1071333 FC Kenge 1043827 FC Masi 1372124 FC	ND	ND	ND	+ 25% Bagata 1339167 FC Kenge 1304784 FC Masi 1715155 FC
Augmentation des pratiques agricoles qui permettent une plus grande durabilité des systèmes de production dans les bassins de production	1 (pratique de défriche brûlis)	ND	ND	ND	A déterminer
Outcome 2 : Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs					
Taux de croissance du trafic sur les axes routiers réhabilités et entretenus (la valeur 0% signifie un maintien du trafic existant)	0	Axe réha. 0 %	Axe réha. 100 %	Axe réha. 100 %	Axe réh 100 % Axe entr 0 %

[3] Reprendre les indicateurs tels qu'ils figurent dans le cadre logique.
[4] La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention.
[5] La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N-1.
[6] La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N. Si la valeur n'a pas changé depuis la *Baseline* ou depuis l'année précédente, il y a lieu de répéter cette valeur.
[7] La valeur cible à la fin de l'année N.
[8] La valeur cible à la fin de l'intervention.

		Axe entr. 0 %	Axe entr. 0 %	Axe entr. 0 %	
Taux de croissance du trafic sur les voies fluviales d'intervention	A déterminer	ND	*	*	100 %
Coût unitaire de transport des biens et des personnes sur les axes routiers et les voies fluviales d'intervention	A déterminer	ND	ND	ND	Diminution de 10%
Nombre de Km du réseau provincial entretenus sur financement RDC	A déterminer	ND	323km	ND	ND
Connaissance des bonnes pratiques par les usagers et par les gestionnaires des routes	A déterminer à partir de l'étude de base CAP	ND	ND	ND	A déterminer

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

2.2.2.1 Outcome 1

La Cellule Suivi/Évaluation du Programme a réalisé une enquête externe dans les bassins de production d'intervention et trois autres bassins non appuyés afin de mesurer par échantillonnage le niveau des revenus agricoles des ménages. Cette étude, prévue pour 2013, n'avait malheureusement pas été réalisée à temps à cause des changements fréquents du chargé en suivi/évaluation du Programme (3 personnes en 18 mois).

Le niveau des revenus moyens des ménages est décrit de la manière ci-dessous :

* **territoire de Bagata** : moyenne 1.164 $, variant entre 960 $ et 1600 $;
* **territoire de Kenge** : en moyenne de 1.135 $, variant entre 580 $ et 1500 $;
* **territoire de Masi-Manimba** : en moyenne de 1.490 $, variant entre 1000 $ et 2000 $.

Les disparités sont relativement fortes (près de 30%) entre les bassins d'un même territoire.

L'enquête a décrit ces revenus moyens selon les sources, les niveaux, l'affectation et les principales dépenses. Les résultats obtenus ont confirmé l'agriculture comme la principale activité économique de 98% des ménages des bassins de production, dont la grande partie provenant directement de la production vivrière. Ils ont, en outre, permis également de décrire la typologie des ménages agricoles des bassins desdits territoires selon leurs systèmes de production, types d'exploitations familiales agricoles et activités principales et secondaires.

A la fin de 2018, il est prévu le même type d'enquête pour vérifier que ces revenus ont, sous réserve d'autres facteurs, augmenté de 25 % comme illustré dans le graphique ci-dessous :

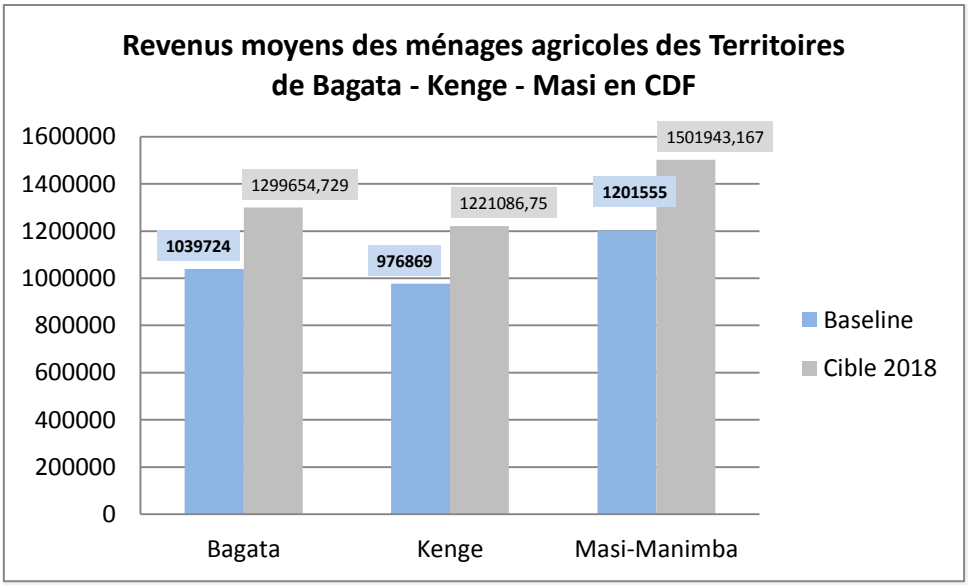

2.2.2.2 Outcome 2

Le système de suivi (comptage et estimation de la quantité et typologie des produits transportés) du volume de trafic sur les axes réhabilités et entretenus par les CLER a été mis en place au courant de l'année. Il a permis de recueillir, à l'aide des fiches de comptage adaptées, les données de base (trafic) utiles pour faciliter leur suivi dans le temps. Voir graphique ci-dessous.

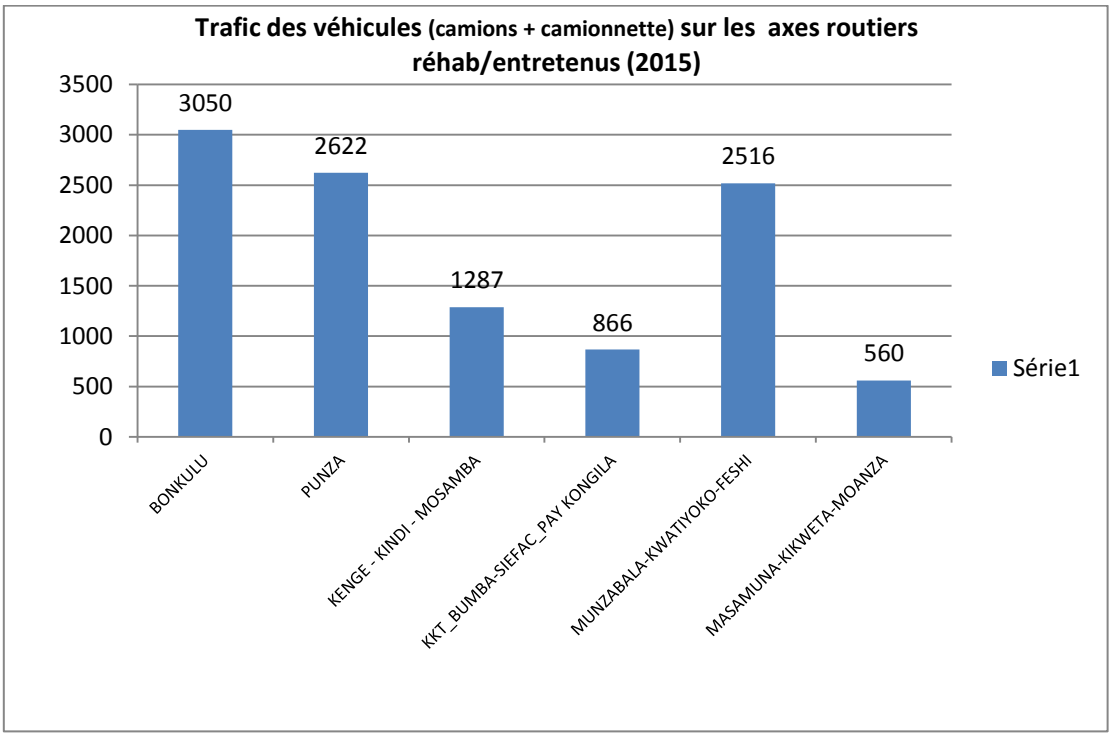

Pour 2016, le défi sera de renforcer le dispositif de collecte (mise en place en 2015) et sensibiliser davantage les CLER pour assurer la remonté des données de manière complète, régulière et fiable à la Cellule Suivi-Évaluation.

Par contre, le trafic fluvial ne pourra être renseigné que l'année 2016 après l'étude de base voies fluviales.

L'enquête sur les coûts de transport a fourni une situation de départ qui servira de mesure de changement. Mais ce dernier ne pourra s'observer que plusieurs mois après (une année) l'intervention (réhabilitation et d'entretien) étant donné sa dépendance à plusieurs déterminants et variations plus

élastiques et non sous-contrôle du Programme (informations sur la praticabilité, disponibilité des produits en quantité et en qualité, tracasseries, …).

Synthèse des coûts en franc congolais de transports des personnes et des biens sur quelques axes réhabilités/entretenus de Bagata, Kenge et Masi-Manimba

TERRITOIRE	BAGATA		KENGE			MASI-MANIMBA	
Axe	BONKULU	PUNZA	KENGE - KINDI - MOSAMBA	KINGULU-MBEKO-KONZI	KENGE - TSHAKALA MBEWA	KKT_BUMBA-SIEFAC_PAY KONGILA	MASAMUNA-KIKWETA-MOANZA
Personne	15000	20000	60000	8500	20000	25000	10000
Personne	15000	15000	15000	7000	10000	15000	5000
Sac manioc	8000	8000	10000	6000	2000	5000	5000
Sac maïs	12000	10000	-	7000	2000	8000	5000
Sac Arachide	7000	5000	12000	5000	2000	-	-
Sac Niébé	12000	10000	12000	15000	-	-	-

A présent le Programme ne dispose pas encore de données sur l'avancement de l'outcome vu que les activités de sensibilisation et vulgarisation de bonnes pratiques d'utilisation du réseau multimodal auprès des usagers et des gestionnaires ont démarré à la fin de l'année. Il faudra donc attendre une année pour commencer à en mesurer l'effet.

Enfin, un des succès importants grâce au lobbying de la Commission Provinciale Routière (CPR) est la reprise effective de l'entretien de 908.38 Km du réseau provincial réhabilité et entretenu par les anciens projets de la CTB au Bandundu (RIB, Prepico) et par le PRODADEKK dans les territoires de Idiofa et Bulungu jusqu'au mois de Octobre 2014. Ce réseau est reparti entre le FONER (377,63 Km) et le projet PAPAKIN/FIDA (530,75 Km). Ce réseau représente environ le 14% de l'ensemble du réseau provincial.

2.2.3 Impact potentiel

Les Provinces du Kwilu et du Kwango ayant une vocation presque uniquement agricole, il est évident que la réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté passent par la relance durable du secteur agricole (objectif global du Programme). Toutefois, la zone d'influence sur l'atteinte de l'outcome 1 est limitée aux trois territoires d'intervention et plus particulièrement aux bassins de production qui bénéficieront des actions du Programme.

Au niveau de l'outcome 2, la zone d'influence du Programme est élargie à 9 bassins de productions supplémentaires qui bénéficieront du désenclavement à travers la réhabilitation et l'entretien des routes et voies fluviales.

Le programme aura un effet plus limité dans les deux Provinces du Kwilu et du Kwango (composés par 10 territoires) et dans la Province de Mayindombe' à travers les actions d'appui institutionnel et renforcement des capacités des autorités provinciales, des services techniques déconcentrés de l'État, des cadres de concertation et des organisations paysannes et des cadres de concertation de l'ex province de Bandundu démembrée.

L'impact potentiel, le nombre de bénéficiaires directs et indirects du PRODADEKK se situe donc à différents niveaux :

1) Il est élevé dans les 18 bassins de production sélectionnés avec leurs 505 villages et 47329 ménages ;
2) Il est moyen dans les 9 bassins de production supplémentaires désenclavés par le réseau de 1130 km de pistes à réhabiliter et à entretenir ;
3) Il est moyen dans les cadres de concertation, les Institutions et les services de l'agriculture, du développement rural et du genre de l'ex Province démembrée;

2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées					
Indicateurs	Valeur de la *Baseline*	Progrès année N-1	Progrès année N	Cible année N	Cible finale
Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide, niébé, courge, sésame, riz, poisson d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	Voir annexe 7 de la matrice de S/E (Cible R1-1)	ND	ND	(voir annexe 7bis de la matrice de S/E)	Entre 20% et 100% (voir annexe 7bis de la matrice de S/E)
Nombre d'exploitations familiales qui appliquent les itinéraires techniques améliorées et durables dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	0	ND	ND	ND	5400 (15% des ménages bénéficiaires)
Sous-résultat 1.1 : Le sous-secteur semencier est renforcé					
Nombre d'exploitation familiale achetant de la semence améliorée	0		220 (±30%)	720	3600
Rapport entre quantité de semences améliorées produites par les agri multiplicateurs et vendues par les OPCSS	0	5% de vente directe et 10% de vente par métayage	8% de vente directe (unions) et 20% de vente par métayage	10% des semences produites est mise à disposition par vente directe et 30% métayage	30% de vente directe et 50% vente métayage
Évolution du coût de production des semences améliorées	Voir annexe 8 de la matrice de S/E	ND	± > au double du prix de consommation pour les semences graines/grains et		
Sous-résultat 1.2 : L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols					
Nombre d'itinéraires techniques durables diffusés auprès des OP et des exploitations familiales	0	1	2	2	7
Sous-résultat 1.3 : La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles					

Nombre d'exploitations familiales intégrant au moins une culture diversifiée dans les bassins de production priorisés et superficies mises en culture IOV reformulé à la fin de l'année en : Nombre d'exploitations familiales ayant accès à des semences de culture diversifiée dans les bassins de production priorisés					
Sous-résultat 1.4 : La pisciculture familiale est renforcée					
Nombre des pisciculteurs appuyés	0	501	501	ND	840 pisciculteurs
Quantité des poissons produits et vendus par des pisciculteurs appuyés	A déterminer	0	ND	ND	420.000 kg de poisson marchand / an
Rendement des étangs piscicoles des pisciculteurs appuyés	150Kg/ha	150kg/ha	ND	ND	325Kg/ha

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [9]	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Sous-résultat 1.1 : Le sous-secteur semencier est renforcé				
1 Appui à l´amélioration et à l´introduction de variétés adaptées et à la production de semences de souche et de prébase			X	
2 Appui au contrôle et au monitoring de la qualité de semences		X		
3 Appui à la production et à la mise en marché de semences de qualité			X	
Sous-résultat 1.2 : L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols				
1 Recherche - développement des itinéraires techniques améliorés			X	
2 Introduction et accompagnement de techniques novatrices de fertilité des sols		X		
3 Alignement REDD +		X		
Sous-résultat 1.3 : La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des				

[9] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

filières agricoles				
1 Appui-conseil à la diversification des cultures en tenant compte des besoins différenciés des H et F		X		
Sous-résultat 1.4 : La pisciculture familiale est renforcée				
1 Actualisation étude de base et inventaire et sélection des pisciculteurs avec IPAPEL/SENAQUA et les OP		X		
2 Renforcement de capacités techniques et organisationnelles des pisciculteurs		X		
3 Promotion de la reproduction in situ (alevinage)		X		
4 Appui à l'acquisition de petits matériels de terrassement			X	
5 Suivi technique et financier des pisciculteurs (chargé pisciculture)		X		

2.3.3 Description et analyse des progrès réalisés

Sous-résultat	Cotation			
	A	B	C	D
1.1 : Le sous-secteur semencier est renforcé			**X**	
1.2 : L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols		**X**		
1.3 : La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles		**X**		
1.4 : La pisciculture familiale est renforcée		**X**		

2.3.3.1 Sous-résultat 1.1 : Le sous-secteur semencier est renforcé

Un protocole d'accord a été signé en décembre 2014 entre la CTB et l'IITA. Ce protocole envisage le développement de la filière semencière dans les domaines de la création, l'expérimentation, l'homologation et la recommandation de variétés adaptées. Au cours de l´année 2015, plusieurs propositions techniques ont été formulées entre l'IITA et le programme. L´IITA a complété les propositions avec la désignation des agents correspondant aux profils recherchés. Une forte attention a été portée aux activités de conseil et d'appui auprès des partenaires du programme (agri-multiplicateurs, OP) et des services habilités du secteur semencier (INERA, SENASEM). Les premières activités sur terrain démarrent en début de l'année 2016.

L´amélioration et l´introduction de variétés adaptées ont fait l'objet d'un accord d'exécution avec l'INERA/Kiyaka couvrant la saison A 2013-14, lequel a été résilié suite à une évaluation négative des résultats atteints. Suite à la résiliation, il n´était pas possible de s´accorder avec la Direction Générale de l´INERA sur un appui et des activités en 2015. Pour la saison A 2015/2016, 3 activités principales

(des essais variétaux, la sélection de maintien et la production de semences de souche, la production de semences de (pré-)base) étaient discutées entre la station INERA Kiyaka et le PRODADEKK avec une proposition de budget. Par manque de disponibilité d´un responsable du côté de l'INERA Kinshasa et à raison de points de divergence sur la diffusion de semences de prébase aux agri-multiplicateurs, il n´était pas possible de finaliser et de signer cet accord dans les échéances du calendrier agricole. Concernant la diffusion de la semence prébase une solution était discutée en concertation avec le SENASEM. Pour la campagne 2016-17, l´INERA Kiyaka et le programme se sont engagés à relancer les activités.

Les accords de financement avec les établissements semenciers OPCSS-Kwango et OPCSS-Kwilu ont pour objet les essais, la maintenance, la multiplication, la fabrication et la mise en marché de semences de qualité de manioc, maïs, arachide et niébé, en vue de la mise en œuvre du renforcement du secteur semencier dans la province de Bandundu dans le cadre du PRODADEKK.

Les essais ainsi que la maintenance concernés sont réalisés sous la responsabilité du Centre d'essai et de maintenance et d'adaptation variétale, CEMAV en sigle, centre créé par les deux OPCSS Kwango et OPCSS Kwilu et dont la mission est d'améliorer la qualité du matériel végétal de départ (semences souches / semences de prébase) présent dans la filière semences du Bandundu par l'introduction de nouvelles variétés et la maintenance desdites variétés. Les progrès réalisés consistent dans l'implication du secteur privé dans la sélection conservatrice des variétés à travers le CEMAV ; l'acquisition de nouvelles variétés d'arachide et variétés de niébé à l'INERA-Mvuazi; l'installation à Bulungu et à Kenge de parcelles de sélection massale en vue du lancement de la maintenance variétale et des essais des espèces d'arachide, niébé, soja, maïs et riz. Sur le site du CEMAV au Kwilu, à Lushele (Lusanga, territoire de Bulungu), 5 nouvelles variétés d'arachide et une variété ancienne de maïs. Sur le site du CEMAV au Kwango, à Kimafu (territoire de Kenge) : Arachide (7 nouvelles variétés et 1 ancienne), niébé (2 nouvelles variétés), soja (1 ancienne variété), maïs (1 ancienne variété mais nouvelle pour le Kwango), soja (1 ancienne variété), riz (1 ancienne variété) ; et à Matsenga (territoire de Kenge) : Arachide (5 nouvelles variétés).

Les semences qui seront issues de ces parcelles seront mises dans le programme de maintenance variétale, de DHS et dans un programme d'essais multi-locaux à travers les 3 territoires (Kenge, Bagata et Masi-Manimba).

Un accord d'exécution tripartite entre le SENASEM national et les programmes provinciaux PRODADEKK et Prodakor, pour la saison A 2015-16, intègre des appuis à l'homologation de nouvelles variétés et à l'actualisation du catalogue national des variétés. Cet accord couvre également la révision de la règlementation semencière (Semences de Qualité Déclaré, contrôle de l´importation de semences de palmier, etc.) et l´appui du SENASEM national au SENASEM provincial (suivi, appui conseil, formations, ring tests).

Le contrôle et le suivi de la qualité de semences est appuyé à travers un autre accord d'exécution avec le SENASEM provincial qui prévoit l'échantillonnage et l'analyse au labo, des essais comparatifs entre variétés et catégories de semences, des essais de contrôle à posteriori et le renforcement des capacités des inspecteurs et analystes.

L'appui accordé au COPROSEM a permis au Conseil d'organiser son Assemblée générale et de combler les postes vacants depuis plusieurs mois. Ce qui a permis la redynamisation de son équipe

dirigeante. L'appui a permis aussi d'harmoniser les stratégies semencières des différents acteurs du secteur agricole. Cette harmonisation va permettre au COPROSEM d'élaborer son plan stratégique. Il est à noter que dans le cadre du démembrement des provinces, la province du Kwango dispose actuellement d'une autonomie en matière de conseil semencier.

Les frais pour l'inspection des champs semenciers et de la certification par le SENASEM sont intégrés dans les accords de financement avec les établissements semenciers appuyés, qui paient donc le SENASEM en fonction des contrôles effectués. Dans ces accords de financement, signés avec l'OPCSS Kwilu et l'OPCSS Kwango pour les saisons 2014-15A et B, il est prévu l'appui à la production et à la mise en marché de semences de qualité à travers les contrats de multiplication entre les OPCSS et les agri-multiplicateurs membres (antérieurement conclu entre le programme et les agri-multiplicateurs) pour la multiplication des cultures d'arachide, maïs, niébé, soja, manioc et riz. De plus les accords prévoient aussi les charges des opérations liés au conditionnement, au stockage et à la commercialisation de semences de qualité et au renforcement de capacités des OPCSS. Les réalisations de production obtenues se retrouvent dans le tableau ci-dessous et les quantités produites pour le Kwilu et le Kwango se présentent de la manière suivante :

Spéculation	Production OPCSS-Kwilu	Production OPCSS-Kwango
Boutures de manioc	1.300.000 mL	300.000 mL
Arachide	23767 Kg	300 Kg
Maïs	27395 Kg	6221 Kg
Niébé	950 Kg	200 Kg
Soja	438 Kg	250 Kg
Riz	6036 Kg	900 Kg

Des accords de financement avec 22 Unions Paysannes agissantes dans 13 bassins de production priorisés ont été conclus sur la thématique d'accès à la semence de qualité, en vue de sensibiliser et d'impulser à l'utilisation et à l'achat de semences améliorées. Cette démarche doit permettre aux agriculteurs et agricultrices membres des organisations paysannes de se familiariser avec les types d'appui et les modalités du programme afin d'améliorer la qualité des activités identifiées ainsi que des services fournis par les organisations paysannes de base à leurs membres. Ainsi, cette démarche se reflètera progressivement dans une meilleure équation entre la demande et l'offre de semences de qualité.

Au sujet de la mise en marché des semences, malgré les efforts faits au niveau de la production et du conditionnement et les quantités importantes qui étaient disponibles après la récolte, il est à constater que les quantités de semences de qualité qui sont arrivées chez les agriculteurs restent très limitées. En plus il n´y avait presque pas de ventes de semences à des clients qui ne sont pas liés étroitement avec les agri-multiplicateurs. Même dans le cadre des producteurs de semences qui ont produit avec l´appui de la CTB, les semences produites n´étaient pas toujours utilisés pour leurs productions vivrières subséquentes.

Au cours d´une évaluation au mois de Novembre, les principales raisons pour l´échec de la diffusion et vente des semences produites ont été identifiés comme suivants : i) la perte du pouvoir germinatif des lots de semences suite au stockage prolongée entre leur production (fin saison A 2014/2015) et la saison de semis (début saison A 2015/2016), ii) la multiplication de variétés qui ne sont pas préférées ou demandées dans les sites de production et de diffusion (i.e. la variété Kasaï 1 à Kenge), iii) les faiblesses de la démarche de commercialisation du côté des établissements semenciers appuyés, des efforts insuffisants de recherche et de fidélisation de la clientèle et d'écoulement des semences en stock. Cet échec relatif au choix des variétés proposées et au manque de qualité (le faible pouvoir germinatif) de l'offre des semences explique la note C attribué à production et la mise en marché des semences.

Dans l'ensemble donc nous attribuons une note C aux activités de production/contrôle et de commercialisation des semences.

2.3.3.2 Sous-résultat 1.2 : L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols

Dans le cadre de la recherche participative et le développement des itinéraires techniques améliorés, une étude de fertilité de sols par l'université de Kikwit a été finalisée en juillet 2015. Les résultats indiquent des sols sablonneux, acides et à faible CEC (Capacité d'Échange Cationique). Les besoins en aménagements antiérosifs, en fertilisation et en apport de matière organique sont évidents. Afin de consolider une stratégie dans le domaine de la gestion intégrée de fertilité de sols, la CTB avec la participation de l'UCAG, EST et les programmes provinciaux, a organisé une journée interne en novembre 2015 afin de déterminer les grands principes des appuis dans ce domaine.

Une visite didactique et d'échange d'expériences en agroforesterie a eu lieu à l'occasion des journées Portes Vertes à Ibi, au plateau de Bateke, organisée par l'ONG GI-AGRO. Une trentaine de leaders paysans, représentants d'OP, responsables de services techniques et des écoles techniques agricoles de la zone d'intervention, accompagnés par les équipes des antennes du PRODADEKK, y ont participé.

Un atelier dans le domaine de l'agro-écologie et la fertilité de sols a été organisé par WWF en partenariat avec l'ERAIFT, l'UNIKIN et GI-AGRO, avec un appui et une participation de la CTB en décembre 2015. Pour le programme PRODADEKK, l'agronome de l'antenne Bagata et une représentante d'une organisation paysanne du territoire de Bagata ont participé à l'ensemble de trois jours d'échanges à Kinshasa. Une journée de terrain a été organisée à cette occasion par GI-AGRO, sous guise d'une autre visite d'échange d'expériences en agroforesterie au plateau de Bateke.

Dans le cadre des introductions et de l'accompagnement de techniques novatrices de fertilité des sols, du matériel végétal de stylosanthes, mucuna, vétiver, pois cajun et acacia est en multiplication. Dans les trois territoires d'intervention, 21 accords de financement ont été conclus avec des écoles techniques agricoles (6 ETA à Kenge, 6 à Bagata et 9 à Masi-Manimba) sur l'intégration de plants agro forestiers légumineuses dans les associations avec les cultures vivrières et pour l'aménagement des espaces agraires. Les élèves de la section agriculture (4 années) des ETA participent dans de

travaux pratiques par la production d'environ 630.000 plants d'*Acacia mangium et Acacia auriculuformis* pour plantation de plus de 500 ha ; des démonstrations de jachères améliorées avec le *Cajanus cajan* et d'aménagements antiérosifs avec le vétiver dans les 21 écoles sur un total d'environ 40 ha sont réalisées.

En développant des activités pratiques qui s'inscrivent dans un enseignement pertinent avec les jeunes élèves agriculteurs et agricultrices, cela remet une dynamique au sein des ETA et les redonne un certain élan dans leurs milieux. Des interactions entre les écoles, les services techniques et les organisations paysannes et agriculteurs/agricultrices sont ainsi stimulées à travers des activités de sensibilisation et d'échange inscrites dans les accords, sur de thèmes importants liés à la gestion de la fertilité, notamment sur les techniques d'installation de champs agro forestiers, sur la protection contre des feux de brousse et sur la problématique de bétail en divagation. Trois ETA (Yangemba, Kupa et Kimwenza, dans les bassins de production 2014) ont présenté leurs activités à l'occasion de leur participation à une journée portes ouvertes pendant la journée de la biodiversité du 22 mai 2015 à l'ETA Kutomisa, Masi-Manimba, organisé avec le Ministère de l'Environnement et Développement Durable et le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et appuyé par la VVOB.

La collaboration avec la VVOB qui intervient dans le territoire de Masi-Manimba se poursuit et a permis le développement de plans stratégiques avec les 3 ETA (Yangemba, Kupa et Kimwenza) dans les domaines de l'infrastructure, la pédagogie, l'environnement et l'agriculture durable, l'entreprenariat, les relations, le genre et la gestion. Les domaines d'appuis et synergies avec le programme PRODADEKK s'articulent notamment dans l'environnement, l'entreprenariat, les relations avec le milieu de travail et les services techniques de l'agriculture et les aspects transversaux liés au genre. Les nouveaux curricula et leur pertinence pour le développement de l'agriculture à travers une collaboration plus prononcée entre les institutions de l'enseignement et les services de l'agriculture ont fait objet d'un atelier de deux jours à Masi-Manimba qui a rassemblé ces acteurs du niveau provincial et a permis de s'engager à des synergies en termes de formation, d'échange, d'opportunités de stage etc.

Les organisations paysannes membres des unions s'engagent à leur tour dans l'amélioration de leurs techniques et pratiques agricoles, la thématique de la fertilité à l'appui de la production et la productivité agricole faisant objet d'une thématique et un résultat spécifique de différents accords de financement avec 21 unions dans 13 bassins de production.

Une collaboration avec l'Université de Kinshasa, faculté de Biologie et son projet « Action Pilote Stylosanthes » est développée dans le cadre de la recherche-action et le développement des itinéraires techniques améliorés. Une première formation d'introduction aux systèmes de Semis direct sous Couverture Végétale (SCV) et un plan d'action y relatif, partant des expériences probantes dans la région de « Action Pilote Stylosanthes », a démarré la mise en œuvre d'un SCV basé sur le *Stylosanthes guianensi*s dans la zone d'intervention du PRODADEKK avec un ensemble de techniciens des organisations paysannes, services techniques et agronomes du programme. Les systèmes SCV s'inscrivent dans une action sur les systèmes de production selon une approche intégrée de la gestion durable de la fertilité du sol. Les fondamentaux sont un travail minimal du sol,

des rotations ou associations culturales et une couverture permanente du sol. Le système SCV basé sur le *Stylosanthes guianensi*s est expérimenté par Action Pilote Stylosanthes dans de conditions agro-écologiques au plateau des Bateke, semblables à celles de la zone d'intervention, et donne de résultats positifs. Cependant, les défis liés à une certaine complexité d'intégration des cultures de couverture, de résistances aux changements de pratiques culturales habituelles, de temps d'adoption et de capacité d'innovation dans la zone d'intervention demanderont une attention particulière. A cette fin, des essais et démonstrations de ces itinéraires techniques sont prévus pour la saison B 2015-16 dans les bassins de production.

Nous estimons donc une note B en vue de ces avancées.

2.3.3.3 Sous-résultat 1.3 : La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles

Par rapport à la diversification des cultures en tenant compte des besoins différenciés des hommes et femmes, cette thématique a été intégrée dans les accords de financement conclus pour la campagne 2015-16 avec les Unions paysannes, partant d'un ciblage sur les cultures suivantes : le bananier plantain / de table, la courge, le palmier à huile, les plantes à tubercules (la patate douce, l'igname, le taro), le riz, le sésame et le soja.

Les cultures ont été retenues premièrement en fonction de leur orientation vers le marché, partant d'une demande existante et tenant compte de préférences de marché (variétés, …). Ce sont des cultures qui ont été identifiées pendant les études de base comme importantes, complémentaires ou supplémentaires aux principales cultures vivrières et avec de quantités intéressantes visant des opportunités de commercialisation au niveau des bassins de production.

Un deuxième critère de sélection est l'importance de la culture par rapport au genre, et le rôle que les hommes et femmes occupent dans la production, transformation et commercialisation de ces spéculations, avec une attention aux cultures où les femmes interviennent dans l'ensemble de la chaine de valeurs.

La sélection est troisièmement orientée par l'intégration de ces cultures dans les systèmes de production, car ce sont des cultures qui sont pratiquées par un nombre limité d'agriculteurs/trices, avec des goulots d'étranglement spécifiques dans un maillon de leur chaine de valeurs. La multiplication de matériel végétal au niveau de bassins de production est mise en place et poursuivi à l'appui de leur adoption, afin d'intégrer ces cultures dans des rotations ou des associations avec une attention particulière à la fertilité du sol.

La multiplication de matériel végétal est ainsi en cours afin d'élargir la fourniture de matériel végétal dans ce domaine de la diversification. Le soja et le riz font partie des cultures graines multipliés au niveau des établissements semenciers. Un principal progrès réalisé est le démarrage effectif dans les territoires de Bagata et de Kenge du programme de multiplication rapide des bananiers plantains à partir du matériel végétal obtenu de l'INERA-Mvuazi. Les agri-multiplicateurs engagés à Kenge et à Bagata ont ainsi été formés sur la technique de multiplication rapide du bananier de manière à augmenter le nombre de pied disponibles et de servir dans les meilleurs délais d'autres agri-multiplicateurs pour ainsi augmenter le capital de rejets de qualité dans le territoire ; l'activité sera

porté aussi sur le territoire de Masi-Manimba en début 2016. Toujours dans le cadre de la diversification des cultures, trois pépinières de palmier à huile de variété ténéra résistant à la fusariose, partant d'un total de 20.000 graines pré-germées livrées par Palmelit, ont été installées dans les territoires en juillet 2015. Les plants qui feront environ 14 mois en pré pépinière et en pépinière seront installés en champs au début de la campagne 2016-17.

Un modèle d'appui aux cultures maraichères a été élaboré sur base de jardin scolaire qui sera intégré dans les activités et travaux pratiques avec les écoles techniques agricoles en début 2016. Ces jardins scolaires avec les Écoles Techniques Agricoles s'inscrivent dans l'approche par compétence et les nouveaux curricula visant l'acquisition de compétences pertinentes par les élèves et spécifiquement en lien avec les curricula, relatif au développement d'une petite entreprise (de productions maraichères à cycle court et orientés vers les marchés locaux) et dans le domaine de la nutrition.

Nous estimons ainsi que la note B soit raisonnable.

2.3.3.4 Sous-résultat 1.4 : La pisciculture familiale est renforcée

Les activités d'appui de la pisciculture familiale dans le territoire de Masi-Manimba, démarré en 2014, ont été reprises par le nouveau chargé de développement de la pisciculture qui est entré en fonction en avril 2015. Partant des études de base et d'une évaluation des défis majeurs entravant le développement de la pisciculture dans le Territoire de Masi-Manimba, les pisciculteurs membres des organisations paysannes de quatre unions dont deux dans le bassin de production de Bwala-Yulu, une dans celui de Fula et une autre dans celui de Kitshamanga, s'engagent activement dans les activités. Les besoins exprimés par les pisciculteurs membres ont été consolidés et incorporés dans des activités importantes devant faire face aux défis initialement identifiés pour le renforcement de la pisciculture familiale dans la zone d'intervention. Un ensemble de formations destinées aux pisciculteurs et piscicultrices membres des organisations paysannes a été adopté. Le premier thème de formation, organisée dans les trois bassins de productions susmentionnés, a été animé par le chargé de la pisciculture accompagné du responsable du Senaqua et a concerné 360 pisciculteurs et piscicultrices sur les aspects d'aménagement et de gestion technique des étangs piscicoles.

Quatre accords de financement ont été élaborés et conclus pour appuyer les activités des ménages piscicoles membres des unions UOPM et ROPM à Bwala-Yulu, ROPF à Fula et UOPBPK à Kitshamanga, pour un budget total d'un montant de USD 273.730. Succinctement, les activités prises en compte par ces accords concernent:

1. La promotion de la reproduction de *Tilapia nilotica* et la multiplication de ses alevins. Ainsi des centres d'alevinage sont en démarrage d'implantation dans les bassins de production, avec une attention particulière à l'amélioration de la souche, afin de faciliter l'accès aux alevins d'un potentiel génétique avéré et en nombre suffisant;

2. L'accès des pisciculteurs aux outillages d'aménagement et d'entretien des étangs piscicoles;

3. Le renforcement des capacités techniques de la pisciculture, prévoyant plusieurs sessions de formation en techniques d'élevage des géniteurs et d'alevinage, en formulation et fabrication d'aliments pour les poissons, en gestion technico-économique d'une exploitation piscicole, en techniques de transformation, conservation et promotion de la commercialisation des poissons de la pisciculture associant les mareyeuses (femmes vendeuses de poissons dans les bassins de production).

Ces accords conclus avec les unions des organisations paysannes prévoient aussi une participation de ces acteurs dans les cadres de concertation (CARG secteur) en faveur des pisciculteurs et piscicultrices quant à l'accès aux terres, la gestion et la prévention des conflits fonciers. Outre ces activités constituant le centre de gravité des accords de financement en pisciculture, les organisations paysannes reçoivent régulièrement les accompagnements techniques de proximité de la part du programme sur les aspects visant l'amélioration de la productivité piscicole des étangs des exploitants familiaux.

Des échanges avec le Programme d'appui à la relance de la pisciculture au Kongo Central, mis en œuvre par A.P.E.F.E. (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Formation à l'Étranger), ont permis de prendre en compte des aspects techniques et de gestion de centres d'alevinage. Des futures opportunités d'échange d'expériences entre les bénéficiaires des deux programmes seront considérées dans la mise en œuvre des activités par les parties concernées en 2016.

Les activités de la pisciculture seront élargies en début 2016 avec une extension à Masi-Manimba dans le bassin de production de Kitoy, un bassin priorisé avec de fortes activités en pisciculture. A cette fin, une mission du chargé de la pisciculture avec le responsable du service SENAQUA a été menée à la fin de l'année 2015, pour évaluer l'organisation et les activités des pisciculteurs et piscicultrices dans ce bassin de production. Les approches à développer en 2016 dans ce bassin de production seront orientées sur base des mêmes activités principales en pisciculture des autres bassins de production.

Cet état d'avancement des activités de la pisciculture se reflète dans la côte B du sous résultat 1.4 du programme.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

<table>
<tr><td colspan="6">Output 2 : La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées</td></tr>
<tr><td>Indicateurs</td><td>Valeur de la Baseline</td><td>Progrès année N-1</td><td>Progrès année N</td><td>Cible année N</td><td>Cible finale</td></tr>
<tr><td>Augmentation de la marge nette des exploitations familiales qui cultivent manioc, mais, arachide, niébé, courge, riz, soja dans les bassins de production priorisés
IOV reformulé à la fin de l'année en :
Augmentation de la proportion, par rapport au prix de vente au consommateur final, du prix d'achat au producteur (manioc, mais, arachide, niébé, courge) dans les bassins de production priorisés</td><td>
<table>
<tr><td>%</td><td>B</td><td>K</td><td>M</td></tr>
<tr><td>Manioc</td><td>34</td><td>36,5</td><td>27</td></tr>
<tr><td>Maïs</td><td>41</td><td>36</td><td>33</td></tr>
<tr><td>Arachide</td><td>70</td><td>58</td><td>56</td></tr>
<tr><td>Niébé</td><td>48</td><td>49</td><td>47</td></tr>
<tr><td>Courge</td><td>46</td><td>52</td><td>58</td></tr>
</table>
Voir détails dans annexe matrice de S/E (onglet cible R2/1)</td><td>
<table>
<tr><td>%</td><td>B</td><td>K</td><td>M</td></tr>
<tr><td>Manioc</td><td>34</td><td>36,5</td><td>27</td></tr>
<tr><td>Maïs</td><td>41</td><td>36</td><td>33</td></tr>
<tr><td>Arachide</td><td>70</td><td>58</td><td>56</td></tr>
<tr><td>Niébé</td><td>48</td><td>49</td><td>47</td></tr>
<tr><td>Courge</td><td>46</td><td>52</td><td>58</td></tr>
</table>
</td><td>
<table>
<tr><td>%</td><td>B</td><td>K</td><td>M</td></tr>
<tr><td>Manioc</td><td>34</td><td>36,5</td><td>27</td></tr>
<tr><td>Maïs</td><td>41</td><td>36</td><td>33</td></tr>
<tr><td>Arachide</td><td>70</td><td>58</td><td>56</td></tr>
<tr><td>Niébé</td><td>48</td><td>49</td><td>47</td></tr>
<tr><td>Courge</td><td>46</td><td>52</td><td>58</td></tr>
</table>
</td><td>ND</td><td>
<table>
<tr><td>%</td><td>B</td><td>K</td><td>M</td></tr>
<tr><td>Manioc</td><td>46</td><td>49</td><td>36</td></tr>
<tr><td>Maïs</td><td>55</td><td>48</td><td>44</td></tr>
<tr><td>Arachide</td><td>93</td><td>78</td><td>74</td></tr>
<tr><td>Niébé</td><td>63</td><td>65</td><td>63</td></tr>
<tr><td>Courge</td><td>61</td><td>70</td><td>78</td></tr>
</table>
Au moins 33%</td></tr>
<tr><td>IOV reformulé à la fin de l'année en :</td><td>0 pour les unions dans les bassins priorisés en 2014 ;</td><td>0</td><td>0 pour les Unions</td><td>ND</td><td>A déterminer</td></tr>
</table>

Évolution du nombre de produits stockés et commercialisés par les Unions et PME	à déterminer pour les autres bassins		ND pour PME		
IOV reformulé à la fin de l'année en : Augmentation du nombre des commerçants ou leurs acheteurs	266 commerçants et acheteurs dans les bassins priorisés en 2014 ; A déterminer pour les autres bassins	0	ND	ND	A déterminer
Sous-résultat 2.1 : Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement					
Augmentation du nombre d'équipements et infrastructures entretenus dans les bassins de production priorisés	A déterminer	0	0	+ 18 centres de transfo	+ 54 (stock et/ou centres transfo)
Nombre de femmes dans les structures de gestion des unités de transformation	0 pour OP 11% PME féminin. dans les bassins priorisés	0	0	au moins 30%	au moins 30%
Sous-résultat 2.2 : La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation sont renforcée					
Nombre des rencontres entre les acteurs de la chaine des valeurs suscitées par le programme	0	0	0	ND	27 (3 par terr / an)

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [10]	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Sous-résultat 2.1 : Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement				
1 Analyse des besoins et des attributaires		X		
2 Appui à l'acquisition des équipements et infrastructures de transformation et stockage		X		
3 Accompagnement technique et de gestion des utilisateurs			X	
Sous-résultat 2.2 : La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation sont renforcée				
1 Formation des gérants d'unités et des comités de gestion			X	
2 Appui aux dispositifs de renforcement de la commercialisation			X	
3 Assistance technique pour l'appui à la commercialisation		X		

[10] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.3 Description et analyse et des progrès réalisés

2.4.3.1 Sous-résultat 2.1 : Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement

Les appuis à la transformation, au stockage et à l'accès aux marchés sont indispensables pour valoriser la production et améliorer les revenus des exploitations agricoles familiales. Cependant la mise en place d'une stratégie qui assure la durabilité des interventions dans ce domaine est complexe dans le contexte d'intervention en raison des multiples faiblesses et contraintes identifiées. Pour cela une stratégie liée à ce résultat a été dressée par la CTB/RDC à travers l'UCAG Minagri et les différents programmes provinciaux.

Concernant la conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales, 3 unions d'organisations paysannes à Kenge ont été appuyées avec des unités de mouture dans le cadre de l'allègement de tâches. Ces moulins sont installés dans le bassin de production de Kenge 2 (avec COPAK, cité Kenge2 et village Kipesi) et dans le bassin de production de Kobo (avec Plus Base et ADB ; dans les localités de Makiosi, Kimwela, Tshikapa et Biteko).

L'option de procéder par accords de financement avec 3 Unions paysannes à Kenge (pour 2 bassins de production) et 3 Unions à Bagata (pour 2 bassins de production) a été retenue pour permettre l'accès à une simple technologie de stockage et de transformation qui ne prévoit pas des innovations particulières.

Ces moulins installés font partie des allègements des tâches : un des aspects de notre mandat étant de réduire les pénibilités des travaux ménagers des femmes (le pilonnage des cossettes de manioc et des graines de maïs). Mais cette assertion ne nous désengage pas de la pérennisation, de la durabilité et de l'appropriation de l'action menée.

Des comités de gestion de ces moulins sont mis en place et accompagnés pour assurer le bon fonctionnement de moulins. Ainsi 6 comités de gestion des moulins sont en place et 22 membres de comités de gestion des moulins, dont la moitié des femmes, ont été formés sur les modules de gestion technique et administrative d'une petite unité de transformation (moulin mixte) et sur la tenue d'une comptabilité élémentaire. Aussi les documents pour cette comptabilité élémentaire sont disponibles.

Il est nécessaire de considérer l'amortissement de ces moulins, pour le renouvellement de l'outil de travail pour que les femmes ne puissent retomber aux mêmes sanctions du pilon. Actuellement, nous devons encore constituer et analyser les éléments chiffrés fiables qui peuvent nous permettre de faire une analyse financière de cet outil de travail, comme prévu au cours de l'année 2016.

Dans le territoire de Bagata, 4 centres de stockage sont en construction ; 3 dépôts dans le bassin de production de Mbaya-Masa dont 2 de capacité de 500 sacs et un de 1000 sacs ; et un dépôt dans le bassin de production de Kimfumu-Ndana de capacité de 500 sacs.

En même temps, en cohérence avec la nouvelle stratégie, un marché public a été relancé pour des types de matériels de transformation qui vise l'amélioration des procédés existants (moulin, décortiqueuse, égraineuse). En fonction de l'analyse des besoins des bénéficiaires, ces équipements de transformation ont été commandés conformément aux marchés publics, pour l'acquisition de 16 moulins, 16 presses hydrauliques et 16 trancheuses/râpeuses de manioc, 16 égreneuses de maïs, 12 décortiqueuses d'arachides.

Au cours de cette année 2015, des accords de financement avec 10 unions pour la mise en place des centres de transformation des produits agricoles ont été conclus suite au montage des plans d'affaires qui ont été formulés avec 19 unions en total sur les trois territoires et à la validation des sites d'implantation. Les centres de transformation sont repartis de la façon suivante : sur le territoire de Masi-Manimba, quatre accords avec les unions ROPF (bassin de production de Fula), ROPM et UOPM (bassin de production de Bualayulu), RFDPK (bassin de production de Pay Kongila) ; sur le territoire de Kenge, trois accords avec les unions BUCOPAC (bassin de production de Kasanji), CCDIK et PEPARI (bassin de production de

Kolokoso) ; sur le territoire de Bagata, trois accords avec les unions UPPAN (bassin de production de Kimfumu Ndana), UBB et UADNTO (bassin de production de Mbayamasa).

Les Centres de Transformation de Produits Agricoles (manioc, maïs, arachide) qui font objet de ces accords seront équipés de moulins avec des trancheuses/râpeuses et presses hydrauliques de manioc, égreneuses de maïs et décortiqueuses d'arachide. Ces équipements sont en cours de livraison par l'équipementier ACOMMER fin 2015 et début 2016, pour leur installation et tests de démarrage dans les bassins de production.

Un suivi auprès du fournisseur ACOMMER dans ses installations de Limeté et de Masangambila a été assuré pendant la fabrication des équipements. A ce stade, un premier lot sur les équipements commandés a été livré, il s'agit spécifiquement des équipements destinés à la transformation de racines tubéreuses de manioc. Lors de la première livraison des équipements réceptionnés, un test a été fait qui s'est avéré concluant. Après l'étape du montage des équipements, les tests ont porté principalement sur le respect des spécifications techniques par rapport à la production de microcossettes, la production des grumeaux de la farine panifiable et à la mouture de ces microcossettes et grumeaux. Les égraineuses de maïs et décortiqueuses d'arachides sont attendues en début 2016.

Les accords de financement définissent d'une façon claire les responsabilités de chaque partie et les différentes étapes dans l'installation et la mise en opérations des centres de transformation. Ces centres seront équipés avec les équipements de transformation livrés par ACOMMER.

Ces accords s'inscrivent au niveau de l'étape 8 (sur un total de 11 étapes) de la stratégie opérationnelle du Résultat 2 comme défini par la CTB en 2014, avec l'acquisition des équipements et l'installation de ce centre de transformation, faisant suite aux étapes 1 à 7 préalablement effectuées. Les accords se chiffrent pour chaque union à un appui du PRODADEKK à hauteur de USD 52700, et une contribution locale en nature avoisinant 29 pour cent du financement total.

Ils concrétisent ensuite, dans les étapes 9 et 10, l'accompagnement et le renforcement des capacités en matière de structuration de ces centres de transformation, tout en mettant en exergue les taches de mise en réseau avec les opérateurs des chaines de valeurs (artisans, …) et de commercialisation (forces de vente), de gestion (comptabilité élémentaire) et d'auto-prise en charge avec une attention particulière à l'aspect genre.

Un plan de formation des gestionnaires du centre et de représentants des OPs membres des unions intègre des formations en utilisation et en maintenance des équipements de transformation, en gestion des produits stockés, transformés et stockés, en comptabilité élémentaire et en gestion technico-économique d'un centre de transformation, en matière des conformités environnementales. Des actions à l'appui de la commercialisation et aux ventes groupées, la négociation avec des radios communautaires pour les espaces publicitaires et des communiqués sur la promotion de produits, la production et la diffusion des dépliants pour la promotion du centre et des produits transformés et la qualité des services à façon rendus, la participation des délégués du centre à des foires agricoles et l'organisation des visites d'échanges avec d'autres centres du territoire et avec d'autres territoires.

2.4.3.2 Sous-résultat 2.2 : La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation est renforcée

Concernant le sous-résultat 2.2, la stratégie circonscrit les ambitions par rapport à la commercialisation et confirme que le programme provincial n'a pas d'influence directe sur le secteur privé commercial. Des appuis aux concertations et aux rencontres parmi les acteurs de la chaine des valeurs sont donc identifiés comme activités à mettre en œuvre dans le domaine de la commercialisation. Dans ce sens, les indicateurs concernant le nombre des commerçants et des véhicules dans les bassins de productions priorisés ne sont pas uniquement liés au résultat 2, car ils s'inscrivent dans une perspective multidimensionnelle et visent une étroite collaboration avec le secteur infrastructures pour désenclaver et améliorer la circulation des produits.

Le recrutement d'une ressource humaine en agroéconomie comme ATN responsable pour le Résultat 2, le poste ayant été vacant entre avril et juillet 2015, a permis une reprise des activités du Résultat 2 dans la deuxième moitié de l'année. Afin de renforcer les actions à développer dans ce domaine, une assistance technique en consultance internationale par marché public a été formulée pour l'appui à la commercialisation à partir de 2016 et pour la suite de la durée du programme. Cette consultance permettra le développement et la mise en œuvre d'une approche d'appui à la commercialisation de produits agricoles, avec par exemple l'établissement et l'utilisation des fichiers-commerçants, des guichets ou bureaux de vente à l'appui du réseautage entre les organisations des producteurs, transporteurs et commerçants.

Les actions appuyés par accords de financement avec les unions intègrent un ensemble d'activités dans le domaine de la commercialisation et de marketing (Système d'information sur le marché, concurrence, stratégies de vente, segments de marché, prix, publicité et promotion). Des actions à l'appui de la commercialisation par de ventes groupées, la négociation avec des radios communautaires pour des espaces publicitaires et des communiqués sur la promotion de produits, la production et la diffusion des dépliants pour la promotion des centres de transformation et les produits transformés, la participation des délégués des centres aux foires agricoles et l'organisation des visites d'échanges avec d'autres centres des territoires.

Tenant compte de la mise en place de ressources additionnelles au cours de l'année 2015, l'implémentation des activités sur le terrain est en retard et cela explique la cotation C mentionnée dans le tableau.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs					
Indicateurs	Valeur de la *Baseline*	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Le score de 70% est atteint par les acteurs publiques partenaires suivant la grille de cotation des capacités acquises	MINAGRI:20% MINIDER:20% GENRE: 8% ITPR:	MINAGRI:20% MINIDER:20% GENRE: 8% ITPR:	MINAGRI:48% MINIDER:38% GENRE: 54% ITPR:	40%	70 %
Degré de satisfaction des Unions/Faitières par rapport à l'efficacité des services fournis par les acteurs publics des secteurs d'intervention	Agri : 35,5% DR : 39,1% Genre : 22,6%		Minagri : « un peu satisfait pour Agri » selon témoignage des membres des unions MINIDER « satisfait à 70% » selon CLER, CVD auto évaluation	40%	60%
Sous-résultat 3.1 : Les structures de coordination et de concertation sectorielle et intersectorielle au niveau provincial, des territoires et des secteurs sont renforcées					
Degré de préparation des réunions des cadres de concertation par les acteurs en charge de leur animation	Degré de préparation très faible	Degré de préparation faible	71% en moyenne. (Coordination intersectoriel 50%, COPROSEM : 75% et CPF : 88%)/ Pas de réunions pour CCP. 50% en moyenne pour les CARG au niveau de 3 territoires et 20 secteurs	50%	70%
Degré de satisfaction des participants aux cadres de concertation/coordination par rapport au renforcement des capacités organisés par le programme (CCP, COPROSEM et Conseil des femmes)/	0	00		60%	80%

Nombre de résolutions suivies par rapport au nombre de décisions prises dans les cadres de concertation (CCP, COPROSEM, CPF, Coordination intersectorielle)	Non Connu	Non connu	50% (2 résolutions suivis sur 4 prévues) Plus de 60% au niveau des CARG de 3 territoires et secteurs	50%	70%
Sous-résultat 3.2 : Les services techniques de l'Agriculture, Développement Rural, du Genre sont renforcés dans leurs fonctions d'appui aux paysans (planification, suivi et évaluation)					
Nombre d'acteur étatiques formés	Décompte personnes formées de MINAGRI, MINIDER, Genre, ITPR	30 animateurs ruraux et 3 Inspecteurs (DR)	93 personnes : Genre (29) Ministères intérieur sur textes de lois (64)	276	439
Degré de satisfaction des agents des services techniques participants par rapport au renforcement des capacités organisés par le programme	0		Indicateur jugé à la fin non pertinent à cause de la redondance (élabo participative du plan de RC et existence d'un IOV mesurant le transfert de connaissance) et subjectivité des avis à apporter	60%	80%
Taux de transfert de connaissance pour les acteurs étatiques	0		40% en moyenne : Participants Développement rural : 26%, Agri 47%, genre 47%	60%	70%

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Sous-résultat 3.1 : Les structures de coordination et de concertation sectorielle et intersectorielle au niveau provincial, des territoires et des secteurs sont renforcées				
1. La coordination sectorielle et le suivi des interventions sont améliorés		X	X	
2. Appui au renforcement des capacités des AE et ANE et coordination intersectorielle (Antenne à Bandundu ville		X		
3. Appui au CCP/CARG dans leur rôle de concertation entre AE et ANE			X	
Sous-résultat 3.2 : Les services techniques de l'Agriculture, Développement Rural, du Genre sont renforcés dans leurs fonctions d'appui aux paysans (planification, suivi et évaluation)				
1. Renforcement des capacités des services de l'agriculture, du développement rural et du genre		X	X	
2. Élaboration et mise en œuvre des Plans d'Action Genre (PAG) dans les 3 territoires avec les acteurs étatiques		X		
3. Appui méthodologique (consultances)		X		

2.5.3 Description et analyse des progrès réalisés

2.5.3.1 Sous-résultat 3.1 Coordination sectorielle et suivi des interventions améliorées

De façon générale, la coordination sectorielle s'est mise en place comme prévu. En effet le COPROSEM qui a été réorganisé est aujourd'hui actif. Un atelier portant sur l'harmonisation des stratégies semencières de la province du Bandundu impliquant tous les acteurs du secteur agricole de l'ex province du Bandundu a été organisé dans la ville de Bandundu. Une commission ad hoc a été mise en place pour la production du document final qui doit être diffusé auprès de tous les partenaires. Au niveau du Conseil Provincial de la Femme (CPF), un atelier porté par le service déconcentré du Ministère du genre, ayant regroupé toutes les parties prenantes de la Province et des représentants du niveau national, été organisé pour réfléchir sur l'état des lieux du Conseil Provincial de la Femme (CPF). Une feuille des routes a été élaborée et est en cours d'exécution pour la mise en place du CPF. Il faut noter que l'accord d'exécution genre a été signé et a prévu des actions permettant au CPF d'être opérationnel dès sa mise en place.

Cependant en termes de suivi des interventions, il est bon de constater que le retard de la signature de l'arrêté portant création de la Coordination des CARG Provincial (CCP) a été un handicap dans le monitoring des interventions au niveau provincial. Mais le Ministère de l'agriculture et ses démembrements, malgré l'instabilité des animateurs du aux remaniements, a organisé deux missions de suivi en direction de PRODADEKK et de PAPAKIN. Ces missions ont permis la mise en place d'outils statistiques utilisés par les partenaires et les services spécialisés pour le suivi des indicateurs. On peut également souligner que l'arrêté portant mise en place du CPF n'étant pas encore signé et que la mise en application de la feuille de route sur la stratégie semence étant remise plus tard, justifie

la note C attribuée que nous avons attribué sur ce point. Cette note a été aussi retenue du fait qu'avec l'avènement du démembrement de la Province du Bandundu en trois provinces, des réflexions sont en cours pour étudier l'éventualité de la duplication de ces structures au niveau des trois (3) nouvelles provinces. L'idée d'avoir dans un premier temps des structures régionales est parue plus judicieuse pour une mise en place et un renforcement progressif de ces structures dans ces nouvelles provinces.

Appui au renforcement des capacités des AE et ANE et coordination intersectorielle (Antenne à Bandundu ville)

Tout un processus de formation et d'information sur les textes de la décentralisation a été engagé au niveau des provinces, des territoires et des secteurs des zones d'intervention notamment Bandundu ville pour la province et à Bagata, Kenge et Masi pour les territoires. Ce volet se déroule comme prévu dans la mesure où aussi l'antenne de Bandundu s'est dotée comme prévu d'un véhicule pour un suivi de proximité.

Appui au CCP/CARG dans leur rôle de concertation entre AE et ANE

L'objectif d'arriver à la signature d'un décret qui spécifie les dispositifs de la CCP dans la loi agricole et pour la province du Bandundu n'a pas été atteint dans la mesure où les préalables qui devaient être engagés par les autres PTF dans les autres territoires hors de la zone d'intervention de PRODADEKK, n'ont pu être effectués. Il était également prévu des plans locaux de développement à initier dans le cadre de l'accord MINAGRI. Mais le retard pris pour le démarrage de cet accord a handicapé la formulation et l'accompagnement de la mise en œuvre de ce plan. Ce retard justifie la note C et ce point mérite une attention particulière en 2016.

2.5.3.2 Sous-résultat 3.2 Renforcement des capacités des services de l'agriculture, du développement rural et du genre

Le renforcement des capacités des services de l'agriculture, du développement rural et du genre se déroule selon les délais prévus. En effet trois plans de renforcement des capacités des services déconcentrés et décentralisés de l'Agriculture, du Développement Rural et du Genre ont été élaborés, validés par les parties prenantes et sont en cours de mise en œuvre. La plupart des activités inscrites dans ces plans sont reprises dans les accords d'exécution signés avec ces structures. Les autres (formation, accompagnement) sont réalisées avec le concours du PRECOB et des consultants identifiés par le processus du marché public.

L'accord d'exécution signé avec le Ministère du Développement rural pour le renforcement de l'accompagnement des organisations en charge de l'entretien des infrastructures routières a été exécuté et a pris fin au mois de novembre 2015. Une évaluation a été réalisée et a fixé des réorientations constructives avant la prolongation et/ou la signature d'un accord de subside. Quant à l'accord d'exécution avec le Ministère Provincial de l'Agriculture pour la mise en œuvre du renforcement des services déconcentrés dans leurs actions d'encadrement des associations agricoles, la promotion des produits de l'agriculture et pour la coordination sectorielle, lui aussi est en cours d'exécution. Les activités de sélection et formation des ITAPEL, Agronomes des Secteurs et Moniteurs Agricoles viennent d'être achevées. L'accord d'exécution avec le GENRE pour le renforcement dans son rôle de protection et de promotion du statut de la femme, de la famille et de l'enfant a été également signé au dernier trimestre de 2015. Les activités de cet accord démarrent au premier trimestre 2016.

Dans l'ensemble et pour le renforcement des capacités des services de l'Agriculture, du Développement Rural et genre, l'un des handicaps est le démarrage tardif de l'accord MINAGRI à cause des longues procédures d'ouverture de compte au niveau de la banque. C'est ce qui justifie la cotation C mis dans le renforcement de ces services.

Élaboration et mise en œuvre des Plans d'Action Genre (PAG) dans les trois (3) territoires avec les acteurs étatiques

Le plan d'action genre se déroule normalement dans les territoires avec les acteurs étatiques. Avec ces acteurs étatiques, le travail a été axé sur l'amélioration des connaissances, des compétences et de la sensibilité genre et sur l'appui institutionnel à la Division provinciale du genre et ses représentations au niveau local.

Environ 205 personnes des autorités politico administratifs, des animateurs du développement rural, les membres du COPROSEM ont été formés avec des post tests de plus de 79%. Les thématiques comme le genre et la chaine de valeur agricole, le genre, semence et développement local, le genre et les croyances et développement local ont été abordés.

Un accord a été signé avec la division Genre et concerne le renforcement des compétences des agents, l'amélioration de l'appui conseil et de la coordination. Cet accord de 15 mois concernera dans un premier temps 69 agents pour l'aspect amélioration des connaissances et seulement 23 agents pour les questions d'amélioration de l'appui conseil et de la coordination.

Appui à la communication

Les 5 plans de communication avec les acteurs étatiques (CPR, Agri, Développement rural, Genre et CARG) ont été élaborés et validés par les services déconcentrés concernés. Leur mise en œuvre est prévue en début 2016. Le plan de communication de la CPR est déjà en cours de mise en œuvre. Les radios communautaires ciblées comme média principal de mise en œuvre de ces plans de communication, ne sont pas à un bon niveau de fonctionnement. Une ébauche de TDR a été produite pour définir les modalités pour les faire bénéficier des appuis en formation et en équipements. C'est le retard pris dans la mise en œuvre de ces plans qui justifie la note C mis au niveau de ce point.

La combinaison des activités de ces deux sous-résultats a permis, au travers des évaluations participatives, organisées avec les acteurs étatiques au niveau de la Province, de montrer le progrès atteint par rapport à l'efficacité de ces services publics. Le graphique et le schéma ci-dessous l'expliquent avec des taux de réussite variables selon les indicateurs de performances retenus. Par exemple, le renforcement des activités des acteurs au niveau du secteur agricole montre que les acteurs ont bien compris les aspects de planification et gestion des activités avec un taux 88% de réussite alors que les aspects de ressources humaines n'atteint que 13%. La ligne en rouge montre le taux que le programme s'était fixé de 70% de réussite/compréhension sur les indicateurs mesurés en fonction des actions menées dans le plan de renforcement des activités.

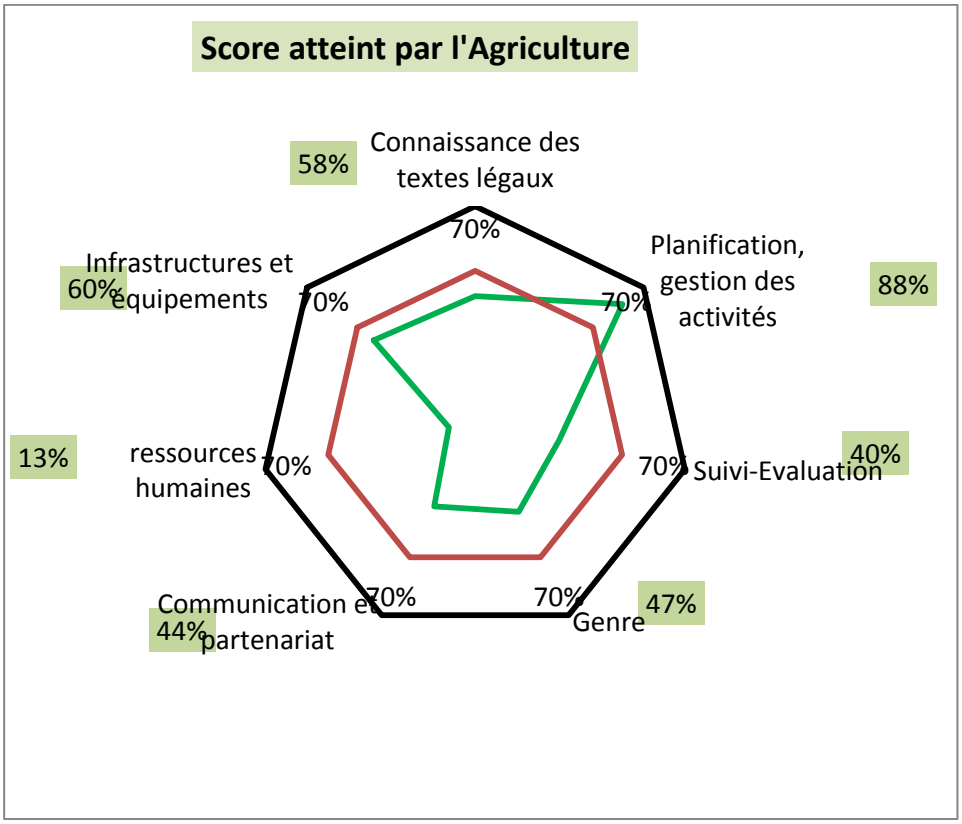
Score atteint par l'Agriculture
Connaissance des textes légaux
58%
Planification, gestion des activités
88%
Suivi-Evaluation
40%
Genre
47%
Communication et partenariat
44%
ressources humaines
13%
Infrastructures et équipements
60%
70%

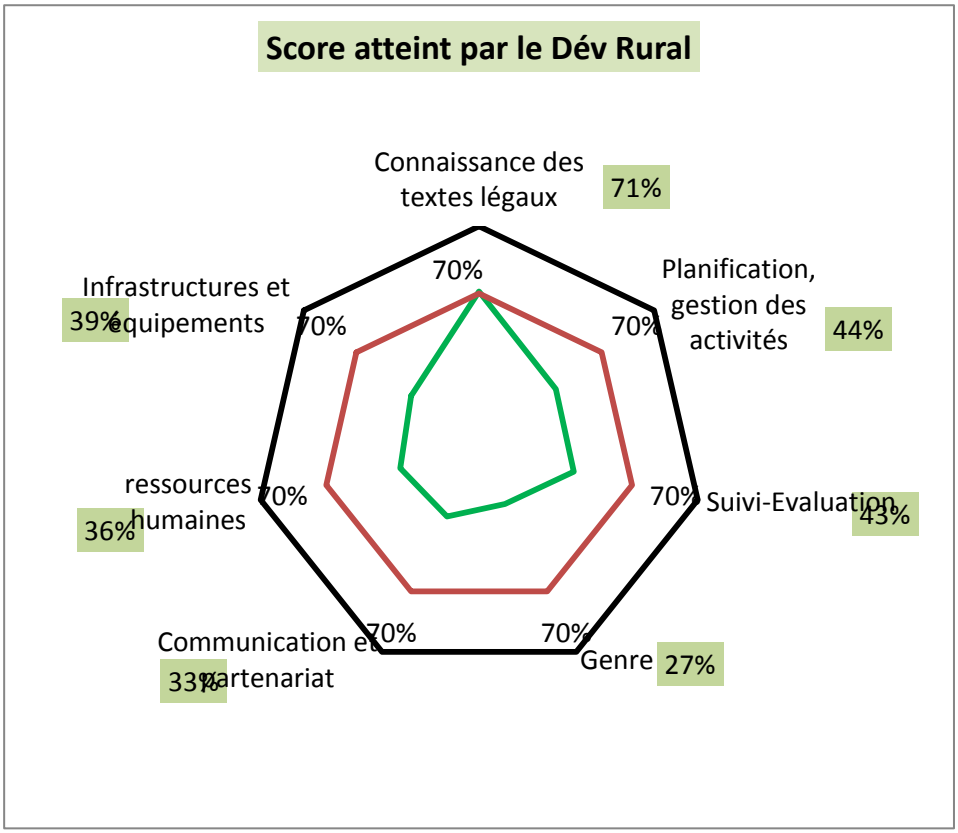
Score atteint par le Dév Rural
Connaissance des textes légaux
71%
Planification, gestion des activités
44%
Suivi-Evaluation
43%
Genre
27%
Communication et partenariat
33%
ressources humaines
36%
Infrastructures et équipements
39%
70%

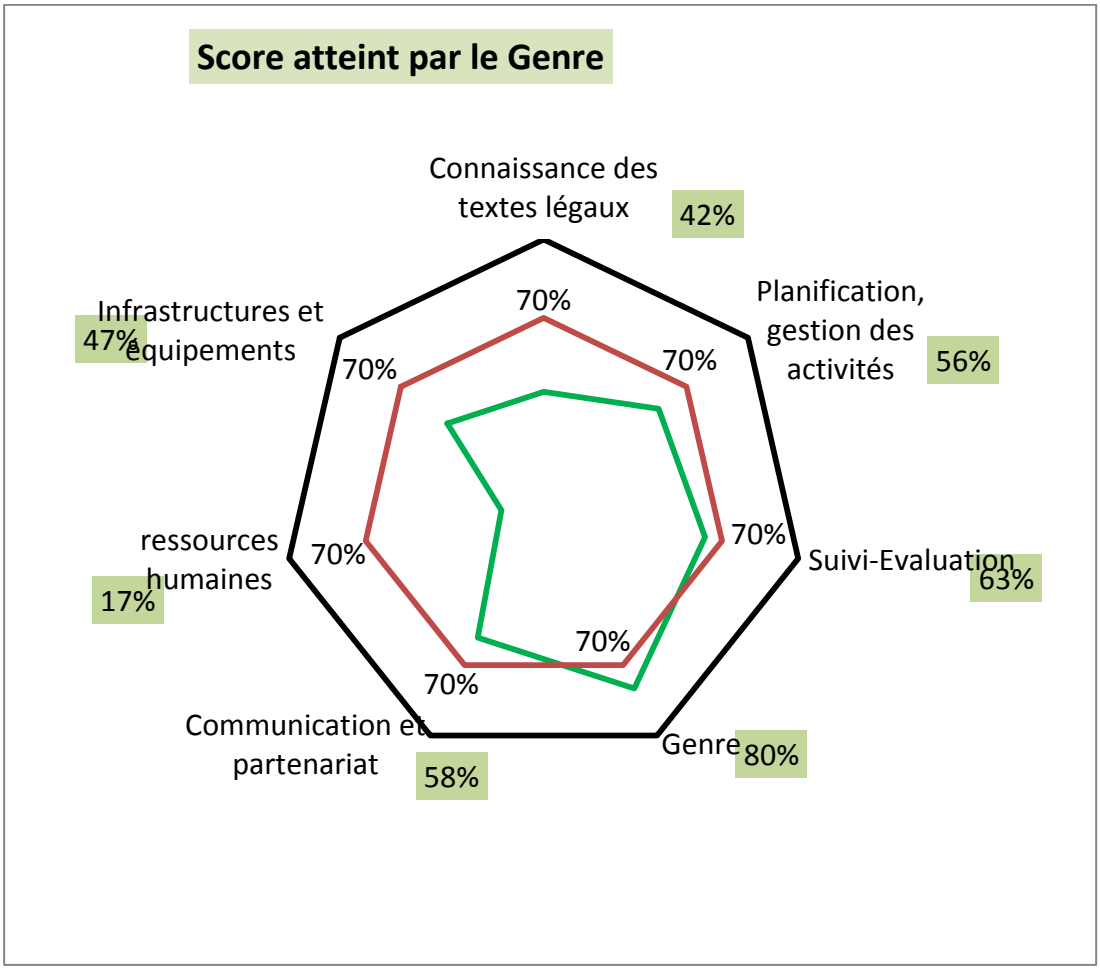
Score atteint par le Genre
Connaissance des textes légaux
42%
Planification, gestion des activités
56%
Suivi-Evaluation
63%
Genre
80%
Communication et partenariat
58%
ressources humaines
17%
Infrastructures et équipements
47%
70%
70%
70%
70%
70%
70%
70%

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Les capacités des ANE en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées					
Indicateurs	Valeur de la *Baseline*	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Le score de 70% est atteint par les Unions/Faitières partenaires suivant la grille de cotation des capacités acquises.	0	25%	54% (B= 59% K= 53% M=50%)	50%	70 %
Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'efficacité des services fournis par les unions	10%	**25 en moyenne** (Kenge : 25 ; Bagata : 25, Masi)	46 en moyenne (53 : Kenge 45 Masi 42 Bagata)	60%,	70%
Taux d'utilisation des instruments de gestion mis en place lors du démarrage des accords/subsides	0	Prématuré	Début d'introduction des outils de gestion en décembre 2015	50%	75%
Sous-résultat 4.1 : Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans leur capacité à fournir des services à leurs membres					
Nombre et types de services (plaidoyer, communication, commercialisation, formation) rendus par les OP de deuxième et troisième niveau à ses membres	NC	12 (4 Bagata, 7 Kenge et 1 Masi)	27 (9 Bagata, 9 Kenge et 9 Masi)	16	16
Nombre d'effectif et d'OP adhérents aux Unions et faitières	NC	NC	104 Nouvelles OP et 6942 nouvelles adhésions de membres	NC	70 (Kenge)
Nombre de personnes formées chez les Acteurs non étatiques (ANE)	0	Non connu	971 (529 Bagata, 180 Masi et Kenge 362)	295	ND
Nombre d'équipement par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures, …) fournis aux acteurs non étatiques	0	NC	10 motos, 14 vélos, 4 dépôts	NC	A déterminer
Degré de satisfaction des membres des Unions/Faitières participants par rapport au renforcement des capacités organisés par le programme	NA			60%	80%
Sous-résultat 4.2 : Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une attention au genre					
Nombre d'initiatives entrepreneuriales	0		0	3	20

ayant gagné un appel à proposition dans le cadre du programme					
Nombre de personnes formées aux outils de gestion dans le cadre des initiatives entrepreneuriales	0		0		A déterminer

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [11]	État d'avancement :			
	A	**B**	**C**	**D**
Sous-résultat 4.1 : Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans leur capacité à fournir des services à leurs membres				
1-Renforcement des capacités des OP au niveau provincial et territorial				
2-Renforcement des capacités des cadres de concertation au niveau provincial et territorial				
3-Appui à la communication				
4- Élaboration et mise en œuvre du plan d'action genre dans les territoires avec les ANE				
Sous-résultat 4.2 : Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une attention au genre				
1-Appui aux PME (Petites et Moyennes Entreprises)				

2.6.3 Description et analyse des progrès réalisés

2.6.3.1 Sous-résultat 4.1 Renforcement des capacités des OP au niveau provincial et territorial

Un effort important a été effectué en termes de mise en œuvre des accords de 2014, d'amélioration du contenu et d'élaboration de nouveaux accords pour 2015.

Les neufs (9) accords de financement finalisés au quatrième trimestre de l'année dernière dans les six (6) bassins de production de 2014 avec des thématiques de renforcements des capacités étaient en cours d'exécution dans les trois (3) territoires (3 à Bagata 3 à Masi et 3 à Kenge). L'exécution de ces accords se déroule comme prévu, d'où la note B. Certains de ces accords comme ceux de Masi ont pris fin. Ceux de Bagata sont en cours.

Pour améliorer le contenu de ces premiers accords, un outil de diagnostic plus précis sur les thématique « renforcement des capacités » a été élaboré et a été utilisé pour permettre aux OP de diagnostiquer leurs problèmes et de proposer des plans de renforcement plus précis pour l'année 2015. Sur base de cet outil, le secteur Gouvernance a participé à l'élaboration de 15 nouveaux accords (5 par antenne) pour les bassins priorisés de 2015 et renouvelé 6 accords pour les antennes de MASI et de Kenge qui étaient en fin d'exécution. La finalisation de tous ces accords des bassins de production 2015 s'est faite au quatrième trimestre 2015. Les procédures sont en cours pour que les

[11] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

fonds soient transférés sur les comptes des organisations bénéficiaires en 2016 et donc de permettre la mise en œuvre.

En vue de poursuivre le processus d'amélioration dans la mise en œuvre, le secteur gouvernance a trouvé indispensable qu'avant que les fonds soient mis à la disposition de ces organisations qui ont signé des accords en 2015, qu'un renforcement de leurs compétences leur permettant d'améliorer leurs connaissances sur la gestion des fonds soit fait. C'est ainsi que l'introduction d'outils simples (livre de caisse, bons d'entrées, bons de sorties, factures, reçus, procédures de sorties et d'utilisation des fonds, contrôle de caisse etc.) auprès de ces organisations a été engagée à travers des formations et des dotations de ces outils dès la fin de l'année 2015. Trois (3) organisations de l'antenne de Bagata ont été déjà touchées et les 12 autres organisations sont prévues pour début janvier 2016.

Pour les unions des organisations paysannes qui ont signé des accords en 2014, une pratique de gestion s'est certainement déjà installée et le secteur Gouvernance/Renforcement des capacités a trouvé indispensable d'évaluer les systèmes en place pour leur trouver les correctifs adaptés. C'est pourquoi, il a prévu d'utiliser un outil très participatif « bilan de santé financière » qui permet de connaitre les lacunes des systèmes de gestion en place et de leur apporter des « remèdes » appropriés. Ces bilans, tant de santé financière que des évaluations participatives sur les progrès, permettront de mettre en place des plans de renforcement en gestion adapté et d'accompagner ces organisations vers des standards plus corrects. Il faut noter qu'il y a eu une étroite collaboration avec le secteur AGRI pour la formulation des accords.

Les évaluations participatives ont montré que la dynamique impulsée par les accords a permis aux unions de doubler leur efficacité vis-à-vis de leurs membres et des ménages agricoles bénéficiaires. Le graphique ci-dessous illustre ce bond.

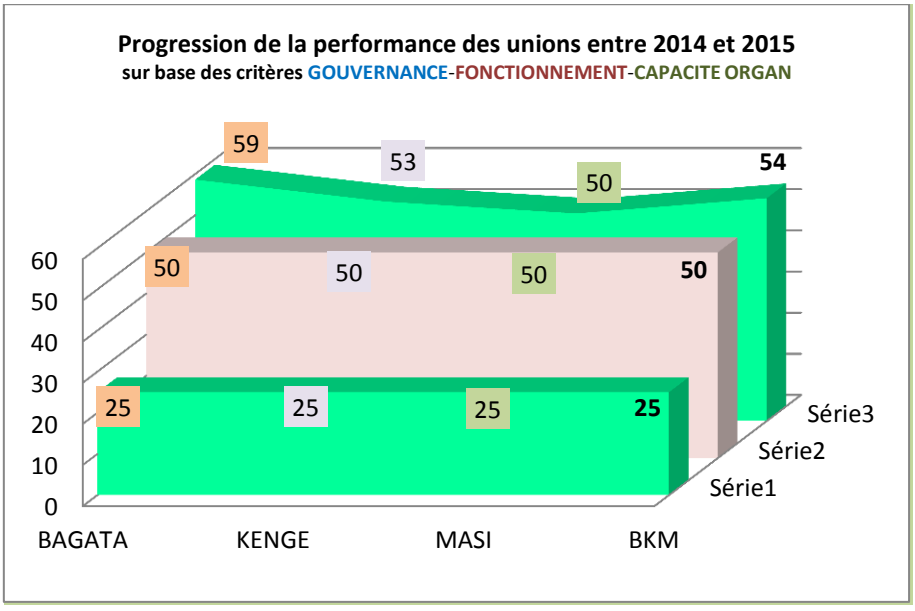

L'accord avec la FOPABAND est toujours en « standby » en raison de la crise que traverse cette institution. Mais l'année 2015 a vu l'organisation d'une table ronde avec un appui financier de PRODADEKK. Au cours de cette table ronde un comité de transition a été mis en place pour effectuer le recensement des membres, l'inventaire du patrimoine, proposer des textes de base et organiser une AG élective. Cette AG a eu lieu en fin d'année, un peu dans la précipitation. Malgré l'épuisement de l'ordre du jour, on voit toujours la persistance d'une dissidence et qui était à l'origine de la crise.

L'opportunité de signer une convention de subside avec la nouvelle organisation qui remplace la FOPABAND dans un tel contexte devrait être rediscutée en début d'année.

La seule difficulté dans cette dynamique enclenchée est le fait que la mise en œuvre de tous les accords signés et les processus d'amélioration au niveau de la gestion ne peuvent véritablement se mettre en place qu'au cours de l'année 2016. L'aspect amélioration de la gestion est importante pour l'atteinte des résultats escomptés et pour minimiser les risques de conflits liés à la lutte pour l'accès aux ressources dans un contexte de pauvreté et de fragilité.

Renforcement des capacités des cadres de concertation au niveau provincial et territoriale

Dans la plupart des accords, il a été inscrit la participation des organisations de producteurs aux cadres de concertation (CARG) au niveau territorial et au niveau des provinces comme une des conditionnalités à la réussite du programme. Des moyens de fonctionnement sont prévus dans la plupart de ces accords pour faciliter cette participation.

En dehors des organisations, PRODADEKK a signé des conventions de partenariat avec les CARG territorial pour leur permettre de jouer pleinement leurs rôles. Il est prévu des feuilles de route semestrielle qui permettent à ces CARG de décliner leurs programmes et de les mettre en œuvre. Comme toutes ces conventions ont été signées dans le quatrième trimestre, ces feuilles de route ne seront mises en œuvre qu'au cours de l'année 2015.

Il faut noter aussi que la Coordination des CARG Provinciale n'a pu être mis en place en raison du retard pris par les autres Partenaires Techniques et financiers (PTF). Avec le démembrement de l'ex province de Bandundu, des initiatives seront prises pour voir comment mettre ces cadres en place au Kwango et au Kwilu. Le fait que le secteur Gouvernance ait réalisé ce qui est prévu avec la mise en place des CARG justifie la note B.

Appui à la communication

Des plans de communication ont été élaborés pour les acteurs non étatiques. Il y a actuellement sept (7) plans de communication en cours de validation (la présentation des plans aux bénéficiaires a eu lieu et il reste d'aller les valider). Il s'agit de plans de communication des unions paysannes FOPABAND, ADB, Plus Base Développement (Kenge), ROPM, UOPM (Masi), UBB, UADNTO (Bagata) (7). C'est surtout au cours de l'année de 2016 que ces plans seront aussi mis en œuvre. Ce qui justifie la note C dans cette partie.

Pour une question de qualité, il été convenu de revoir la multiplicité des plans. On pourrait convenir d'un plan de communication par exemple d'un plan de communication pour les acteurs du projet dans chaque territoire et d'un plan spécifique pour chaque acteur étatique.

Élaboration et mise en œuvre du plan d'action genre dans les territoires avec les ANE

Le marché pour la formation genre et chaine des valeurs agricole des comités exécutifs des unions a été lancé, les offres reçues et analysées, le marché attribué. Le déroulement effectif de celui-ci est prévu pour les Q1 et Q2 2016. Cette formation permettra d'améliorer les connaissances et capacités sur le genre et de disposer d'outils simples et pratiques permettant d'intégrer au quotidien le genre.

8 réunions d'échanges (8) ont été organisées dans différents bassins de production 2014-2015 (Bagata et Masimanimba) avec les femmes membres des unions, les femmes membres des CLER, les femmes membres des CVD, les femmes membres des CARG, les femmes porteuses d'initiatives entrepreneuriales et les responsables des cellules genre des bassins concernées. Ces réunions ont permis de prioriser les actions du plan d'action et valider le calendrier de mise en œuvre.

Enfin, en vue de la création d'un environnement favorable à l'autonomisation des femmes (amélioration accès à l'entreprenariat et leadership féminin), le plan d'action genre du Programme préconisait la création d'espaces d'échanges pour femmes au niveau de la base. L'idée de signer un accord avec l'ONG SAMWAKI a été poursuivie. Un Draft d'accord a été remis à cette organisation

pour validation. Finalement cet accord sera mis dans le format des conventions et sera introduit à la signature et mise en œuvre en 2016.

2.6.3.2 Sous résultat 4.2. Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une attention au genre

L'appui à l'entreprenariat féminin sera lancé en Q1 2016. Ce sera le premier appel à proposition pour le financement des initiatives entrepreneuriales portées par les femmes . Le financement concernera les activités de transformation au-delà des premières transformations, les principales cultures vivrières (objet du R2). De plus, le PRODADEKK s'intéressera à la Savonnerie, au lait de soja, aux produits de niche sur le manioc, etc.

En ce qui concerne la coordination des activités genre dans la province, il a été organisé un atelier sur l'état des lieux du Conseil Provincial de la Femme. Cet atelier a permis d'établir le diagnostic complet de la structure et des propositions de solution ont été faites pour une relance durable de la structure. Pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations de cet atelier, un comité ad hoc avait été mis en place afin de pouvoir organiser les travaux préparatoires relatifs à l'organisation de la première assemblée constituante de ce conseil.

2.7 Performance de l'output 5

2.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5: Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues

Indicateurs	**Valeur de la *Baseline***	**Valeur année N-1**	**Valeur année N**	**Cible année N**	**Cible finale**
Diminution du temps de parcours (temps de parcours réel) Note : Quand les chiffres sont constants cela indique que l'axe est toujours entretenu par le programme ou un tiers.					
Entretien* axe Kenge / Mosamba	0h (8h)	-5h (3h)	-5h* (3h)*	-5h (3h)	-5h (3h)
Réhabilitation axe Kenge / Tshakala-Mbewa	0h (6h)	0h (6h	-4h (2h)	x	-4h (2h)
Réhabilitation axe Nd'jili - Bif. Route Kenge / Tshakala-Mbewa	0h 2h	0h 2h	-1h30 (0h30)	-1h30 (0h30)	? - 1h30 (0h30)
Réhabilitation axe Tshikapa / Kobo	0h (3h)	0h (3h)	-2h (1h)	-2h (1h)	-2h (1h)
Pas encore de Réhabilitation axe Kingulu / Gabia / Mbeko-Konzi	0h (6h)	0h (6h)	X	X	X
Réhabilitation axe Mosamba / Lukuni-Wamba	0h (6h)	0h (6h)	-4h (2h)	-4h (2h)	-4h (2h)
Pas encore de réhabilitation axe Bukanga-Lonzo / Fatundu	0h (12h)	0h (12h)	X	X	X
Entretien* axe Masamuna / Moanza	0h (15h)	-12h* (3h)*	-12h* (3h)*	-12h (3h)	-12h (3h)
Réhabilitation Mikambu / Bongo-Yasa	0h (2h)	0h (2h)	0h (2h)	X	X
Pas encore de Réhabilitation axe Bif Moanza-Route / Munzabala-Route	0h (12h)	0h (12h)	0h (12h)	X	X
Pas encore en Réhabilitation axe Munzabala / Kitoyi / Mokamo / Muluma	0h (8h)	0h (8h)	0h (8h)	X	X
Entretien Munzabala / Kwatiyoko / Feshi (Kafulu)	0h (9h)	-5h30 (3h30)	-5h30 (3h30)	-5h30 (3h30)	-6h (3h00)
Entretien Masamuna / Kikweta / Moanza	0h (15h)	-12h (3h)	-12h (3h)	-12h (3h)	-12h (3h)
Entretien Kikwit / Bumba Siefac / Pay-Kongila	0h (6h)	-4h (2h)	-4h (2h)	-4h (2h)	-4h (2h)
Entretien Camp Baluba / Kakobola-Camp Potopoto	0h (2h)	-1h40 (20')	-1h40 (20')	-1h40 (20')	-1h40 (20')
Réhabilitation & Entretien* axe Bagata / Bonkulu	0h (8h)	-5h (3h)	-5h30* (2h30)*	-5h (3h)	-5h (3h)
Pas encore de réhabilitation Bagata / Ntober / Mabenga / Kasai	X	X	X	X	X
Pas encore en Réhabilitation axe 316 / Ferme LUI	X	X	X	X	X
Entretien axe Punza / Bagata	0h (8h)	-5h (3h)	-5h30* (2h30)*	-5h (3h)	-5h (3h)

Sous-résultat : 5.1 : Un réseau multimodal de transport est réhabilité et il répond aux priorités provinciales de développement					
Km des voies routières et fluviales réhabilitées	Route : 0 km	326 km	65 km	385 km	Route : 1130 km
	Rivière : 0 km	Rivière : 0 km	Rivière : 0 km	Rivière : 0 km	Rivière : 200 km
Ml des ouvrages d'art (ponts et bacs) réalisés	0 ml ponts	87,10 ml ponts Tot : 87,10 ml	40 ml Ponts Tot : 127,10 ml	55 ml Ponts Tot : 142,10 ml	230 ml ponts
	0 ml bacs	0 ml bacs	700 ml bacs	700 ml bacs	1.500 ml bacs
Ml des points chauds traités Territoire de Kenge Territoire Bagata Territoire Masi Total ml points chauds	0 ml 0 ml 0 ml	0 ml 0 ml 800 ml	0 ml 24000 ml 2300 ml	x ml x ml 9690 ml	ND ND ND
	0 ml	800 ml	27100 ml	50.000 ml	ND
Sous-résultat : 5.2 : Un réseau multimodal de transport est entretenu à travers des structures locales					
Km entretenus (actuel et cumule mensuelle) de route et de rivière	Route : 941 km	Route : 670 km	Route : 670 km	Route : 1055 km	Route : 847 km
	Rivière : 0 km	Rivière : 0 km	Rivière : 0 km	Rivière : 0 km	Rivière : 200 km
Nombre de CLER, CLESB et COORDICLER créés, légalisés, appuyés, accrédités	34 CLER	28 CLER	31 CLER	43 CLER	34 CLER
	0 CLESB	0 CLESB	0 CLESB	0 CLESB	10 CLESB
	1 COORDICLER	1 COORDICLER	3 COORDICLER	3 COORDICLER	3 COORDICLER
Taux du service rendu (par les CLER)	88 %	88 %	90 %	100 %	100 %

2.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [12]	État d'avancement :			
	A	**B**	**C**	**D**
Sous-résultat 5.1 : Un réseau multimodal de transport est réhabilité et il réponde aux priorités provinciales de développement				
1 Études baseline :		B		
Pistes			C	
Voies fluviales				
Impact environnemental (EIES)				D
2 Priorisation des axes :		B		
routiers				
fluviaux		NA		
3 Plan de gestion de l'environnement et socio-économique (PGES)		NA		
4 Achat outillage et équipements			C	
5 Réhabilitation des pistes			C	
6 Réhabilitation des bacs		B		
7 Réhabilitation des petites voies navigables		NA		
Sous-résultat : 5.2 : Un réseau multimodal de transport est entretenu à travers des structures locales				
1 Mise en place et renforcement des capacités des structures locales (CLER, COORDICLER et CLESB)		B		
2 Fonctionnement des structures d'entretien		B		
3 Suivi de l'entretien		B		

2.7.3 Description et analyse des progrès réalisés

Une nouvelle stratégie pour la Réhabilitation et l'Entretien des Routes Rurales en RDC :

Début de l'année 2015, les travaux de réflexion sur une nouvelle stratégie du secteur Infrastructures ont abouti et une Nouvelle Approche pour la Réhabilitation et l'Entretien des Routes Rurales en RDC a vu le jour dans un document approuvé par les trois programmes en cours en RDC (PRODADEKK, PRODAKOR, PRODAT).

La nouvelle stratégie de réhabilitation et d'entretien vise à rendre un réseau praticable en toutes saisons tenant compte du confort (vitesse raisonnable) et de la sécurité. Cette approche utilise toujours la méthode HIMO mais est complétée par la méthode HIE (Haute Intensité d'Équipements) sur des parties sensibles/difficiles.

Ce document émane de divers ateliers, missions de terrain et expériences de la CTB en RD Congo sur la problématique de réhabilitation et entretien des routes rurales. Le document est le fruit d'un travail de

[12] A : Les activités sont en avance
B Les activités sont dans les délais
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

concertation entre les Assistants Techniques Infrastructures et ceux de Renforcement des Capacités.

La CTB reconnaît aujourd'hui un équilibre entre les appuis « Hard » et « Soft » qui doivent créer un cadre de développement propice et durable. Le renforcement des capacités des acteurs, la bonne gouvernance et le respect de l'environnement sont des éléments tout aussi cruciaux que les aspects techniques, les normes et les standards. C'est dans cet esprit que la nouvelle stratégie de mise en œuvre des programmes de désenclavement s'oriente en tenant compte de grands principes, d'une méthodologie d'aménagement progressif, et de l'implication des acteurs/bénéficiaires dans toutes les étapes des réhabilitations et d'entretiens des routes rurales en RD Congo.

Ce document de travail est évolutif et sera revu en fonction des expériences qui seront faites dans sa mise en œuvre et ainsi consoliderons et ou réorienterons certains aspects qui le compose. Inévitablement, cette stratégie sera adaptée en fonction des spécificités des différentes Provinces. Pour le cas du Bandundu (Territoire de Kenge, Masi-Manimba, Bagata), la prédominance des routes en sable aura un impact indéniable sur la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie.

C'est dans cette perspective que la présente approche de réhabilitation et d'entretien des routes rurales (desserte agricoles) a été réfléchie. Elle vise à :

- Réduire le coût de l'entretien des routes, tout en augmentant la durée d'utilisation;
- Utiliser de façon efficiente les ressources financières, en investissant sur ce qui est rigoureusement nécessaire;
- Assurer une praticabilité en toutes saisons ;
- Mitiger au maximum l'impact sur l'environnement.

Nouvelle approche de la réhabilitation et de l'entretien des routes au PRODADEKK

Depuis la mise en place du Programme Indicatif de Coopération (PIC) de la CTB, fruit de l'expérience passée dans les divers projets de réhabilitation des routes en RDC comme les PREPICO, une nouvelle approche est expérimentée dans le cadre de la réhabilitation des pistes. Une approche plus Verte, plus respectueuse de l'environnement et qui répond mieux aux besoins des populations.

On change de vision en quittant le Standard uniforme de la route pour viser l'augmentation du Niveau de service qui correspond au degré de satisfaction des usagers de la route.

Le niveau de service tient compte du temps de parcours, de la praticabilité en toutes saisons, du confort, de la sécurité tout en veillant au rapport coût/efficacité. L'objectif principal de cette nouvelle approche est d'avoir un réseau durable et praticable en toutes saisons.

A la suite de l'identification des bassins de production agricole, en vue de les désenclaver, un réseau routier prioritaire est défini, approuvé et priorisé avec le partenaire, et planifié dans le temps pour sa réhabilitation.

Le choix de la méthode reste principalement en HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) pour une appropriation avec des retombées financières locales. Mais cette fois-ci, la méthode HIMO est renforcée par la méthode SEMI-MECA (HIMO avec des interventions mécanisées par des engins de génie civil) pour un traitement en profondeur et durable des points chauds (points ayant un niveau avancé de dégradation difficile à traiter par la méthode HIMO).

Pour ce faire, le processus d'exécution des travaux de réhabilitation adopte le concept d'Aménagement progressif en commençant par l'ouverture de la route puis par l'amélioration de la chaussée.

L'ouverture de nouvelle ou d'ancienne route n'est pas fréquente pour le PRODADEKK. Ce qui veut dire que l'ensemble du réseau routier priorisé existe et est praticable parfois avec d'énormes difficultés (temps de parcours important). Quand cela se présente, on n'a pas d'autres choix que d'appliquer un

standard continu mais en ajoutant des actions de végétalisation des accotements pour lutter contre les érosions (ravinement transversale). C'est uniquement dans ce cas que des petites et moyennes entreprises (PME) participent aux marchés en vue de réaliser les travaux de réhabilitation. Les ONG ne sont plus sollicitées car on veut les voir se professionnaliser en PME durables.

Toujours dans le cas de l'ouverture de la route, nous passons aux travaux de réhabilitation ou de construction qui visent à supprimer les points de rupture de la route que sont les ouvrages d'art et les bacs (pont cassé, dalot détérioré, bac en panne, embarcadère détérioré). Ces travaux sont réalisés par des entreprises spécialisées ou par l'Office des routes (OR) notamment dans le cas de la réhabilitation des bacs.

Ensuite, le traitement en profondeur des points chauds interviendra par la méthode HIMO ou SEMI-MECA. Des entreprises équipées d'engins de chantier (tracteur, camion benne, compacteur, pelleteuse etc) interviendront sur les zones à fortes pentes, à faibles portance de sol, sur les bancs de sable et sur les tronçons de routes à fort encaissement. Ce traitement pourrait inclure des interventions allant d'un simple rechargement jusqu'à des stabilisations avec des matériaux traités aux liants hydrocarbonés, la construction des fossés en dur etc. La priorité sera donnée aux points chauds qui ont un impact le plus significatif sur le niveau de service de la route tout en gardant un équilibre budgétaire.

Les travaux d'amélioration de la chaussée consistent en un reprofilage léger du reste du tronçon par les actions suivantes : bouchage des trous (nids de poule et des bains de cochon), remplissage des profils en W, traitement des petits bourbiers (évacuation des eaux stagnantes par des saignées), léger débroussaillage, végétalisation par engazonnement. Ces travaux sont exécutés expérimentalement par les CLER, encadré par des chefs de chantier expérimentés.

La réhabilitation des routes « chemins » intra-bassin aura également toute son importance pour qu'il n'y ait pas de discontinuité sur le trajet de l'évacuation agricole qui va du champ au consommateur en passant par les marchés et les grands centres de consommation. Cette réhabilitation sera exécutée par les OP ou les CLER avec encadrement d'un chef de chantier HIMO et sous la supervision d'un DPO. Elle consiste principalement dans l'aménagement des chemins d'une largeur moyenne d'un mètre et la construction ou la réhabilitation de petits ponts en bois.

Cette nouvelle approche de réhabilitation demande l'installation des CLER sur tous les axes dès le début du programme PRODADEKK en visant la conscientisation, l'appropriation pour leur permettre d'intervenir dès le début dans les travaux d'entretien réhabilitant. Cette mise en place permettra aux CLER de faire la gestion des barrières de pluie sur les axes après réhabilitation et même avant réhabilitation car la route n'attend pas d'être réhabilitée pour arrêter d'être dégradée par l'action combinée des pluies et du trafic. De plus, les postes de comptage du trafic seront opérationnelles avant même le début des travaux de réhabilitation afin de suivre le trafic et au besoin de réadapter, redimensionner les travaux nécessaires de la route par rapport au trafic. L'implication des CLER dès le début du programme vise leur professionnalisation pour améliorer leur éligibilité auprès du FONER.

Les travaux de réhabilitation et d'entretien des routes conformément à la nouvelle stratégie ont débuté et se poursuivront tout au long du programme avec des adaptations et des améliorations fruit des expériences en cours.

2.7.3.1 Sous-résultat : 5.1 Études Baseline des voies fluviales :

Le Marché Publics de l'Étude Baseline (EBL) des voies fluviales a été lancé en 2015. Quatre offres ont été reçues et la procédure de sélection du Consultant est en cours. Une attribution verra très certainement le jour au début de l'année 2016 ainsi que les Études qui s'en suivent. Ce retard est principalement dû au recrutement tardif de l'ATN fluvial, lequel était attendu pour l'élaboration du cahier des charges de l'étude.

Une séance de travail a eu lieu avec la Régie des Voies Fluviales (RVF) sur l'étude bibliographique de la navigabilité des rivières dans la zone d'intervention du Programme. Un réseau de 566 Km a été identifié pour faire l'objet de l'étude Baseline :

- Rivière Wamba: 163 Km, territoires de Kenge et Bagata
- Rivière Inzia: 365 Km, territoire de Kenge et Bagata
- Rivière Lukula: 38 Km, territoire de Masimanimba

Ce n'est que lorsque cette EBL des voies fluviales sera terminée que des ateliers participatifs de priorisation des axes fluviaux pourront avoir lieu avec les partenaires dans les trois territoires en vue de retenir les axes à réhabiliter tout en tenant compte que ceux-ci doivent remplir leur rôle de désenclavement agricole des bassins de production du PRODADEKK.

Les actions de réhabilitation des voies fluviales ne démarreront qu'après cette étude de base.

Étude d'Impact Environnemental et Social :

La procédure de marché public pour l'EIES (l'Étude d'Impact Environnemental et Social) a été infructueuse à deux reprises. La faiblesse et le manque d'expérience des Bureaux d'études pour répondre conformément aux règles des Dossiers d'Appel d'Offre ont été déterminants dans la non attribution de ce marché. Dans un souci de renforcement des capacités, le PRODADEKK va relancer ce marché en 2016, tout en veillant à venir en appui (logistique, technique et organisationnel) au bureau d'Étude qui satisfera de par son offre.

Un PGES (Plan de Gestion Environnemental et Social) global découlera de l'étude d'Impact environnemental.

Réhabilitation des pistes :

Un linéaire cumulé total de 1.125 km de route a été priorisé dans des ateliers participatifs avec les autorités locales et les acteurs locaux. Ce linéaire représente l'ensemble du réseau routier qui sera réhabilité durant toute la durée du PRODADEKK dans les trois territoires (Kenge, Masi-Manimba, Bagata).

La réhabilitation des pistes c'est poursuivie durant l'année 2015 mais en tenant compte d'une vrai révolution : « La nouvelle stratégie de réhabilitation et d'entretien des pistes ». Afin d'être conforme à cette nouvelle approche, les Ingénieurs Routier du Programme ont dû faire un deuxième passage sur les axes à réhabiliter en vue d'établir une nouvelle évaluation. Ce qui a eu pour effet d'entrainer un léger retard dans la programmation de la réhabilitation de certains axes. En effet, la transposition de la nouvelle stratégie de réhabilitation sur certain axe n'est pas toujours chose facile.

Ci-dessous, la liste des axes priorisés pour leur réhabilitation. Les axes bleus représentent des routes déjà réhabilitées ou en cours de réhabilitation pour lesquelles les MP ont été attribués. Les axes verts concernent les routes pour lesquelles les MP doivent encore être publiés. Et celles en rouges, les routes dont les réhabilitations devront se faire en synergies avec d'autres PTF (PADIR).

Année	Nom des axes routier	Km Axe	Km	
2013-2014	Axe Kenge / Kindi / Musamba / Lukuni-Wamba	121		km
2014-2015	Axe Kenge / Tshakala-Mbewa	42,22		km
2014-2015	Axe Nd'jili - Bif. Route Kenge / Tshakala-Mbewa	13,16		km
2014-2015	Axe Tshikapa / Kobo	23,5		km
2014-2015	Axe Kingulu / Gabia / Mbeko-Konzi	62		km
2014-2015	Axe Musamba / Lunkuni-Wamba	41,6		km
2015-2016	Axe Bukanga-Lonzo / Baringa-Ngasi / Fangulu / Fatundu	120		km
2013-2014	Axe Masamuna / Kipata / Kitenda / Moanza	101		km
2014-2015	Axe Mikambu / Kingombe / Fula / Bwalayulu / Bonga-Yasa	34		km
2014-2015	Axe Bif Moanza-Route / Munzabala-Route	45		km
2015-2016	Axe Munzabala / Kitoyi / Mokamo / Muluma	139		km
2013-2014	Axe Bagata / Bonkulu	104		km
2014-2015	Axe Bagata / Ntober / Ndana / Sia / Mabenga / Kasaï	135		km
2015-2016	Axe 316 / Kolokoso / Kikosi-Ngi / Lukuni / Ferme LUI	143		km
	Total:	**1124,5**		**km**

Les premiers travaux avec cette approche ont été lancés et sont en cours d'exécution. L'appropriation de cette stratégie prendra un certain temps. D'autant plus qu'il faut aussi en discuter, échanger avec les services étatiques concernés comme la DVDA, l'OR etc

Territoire de Kenge :

L'axe Kenge / Tshakala-Mbewa est en cours de réhabilitation par deux PME (SEQUOIA et MEDIS). Les points chauds sont traités en SEMI-MECA conformément à la nouvelle stratégie pour une durabilité de l'intervention.

Avant le début de cette réhabilitation, une érosion spectaculaire a eu lieu sur la route avant le bac de Kenge II. Heureusement et conformément à la nouvelle approche, le CLER KIPINDI NGOMBE était déjà en place et a pu avec l'appui de la CTB maitriser l'érosion avec des sacs de sable. A ce jour, l'érosion est stabilisée.

Érosion sur l'axe Kenge / Kenge II (2015), situation avant vs après (2015)

Érosion sur l'axe Kenge / Kenge II (2015), situation après plantation de vétiver (2015)

Par contre les axes Tshikapa / Kobo et Mosamba / Lukuni-Wamba sont entièrement réhabilités par les CLER nouvellement installés. Pour le premier axe, les travaux sont réalisés par le CLER KITANDA et pour le second axe par les CLER BUKAMA et GARE MUVUALA. Ayant peu ou pas d'expérience, ils sont encadrés par un chef de chantier externe et appuyés par le DPO et l'Ing. Routier du territoire de Kenge. Le rendu du travail est comparable à celui des ONG/entreprises qui de toute façon utilisent les potentiels cantonniers comme main d'œuvre. Cette nouvelle approche permet une appropriation de la route dès le départ par les CLER.

La réhabilitation des dalles d'accès du pont Yungu (12ml) et la construction de la digue (400 m^3 de terre dans des sacs biodégradables) par la méthode HIMO ont eu lieu en 2015. Ce pont se trouve sur l'axe Ndjili / Kenge II qui initialement devait être réhabilité par le PRODADEKK. Mais entre-temps, le FONER a attribué le marché de la réhabilitation de la route à deux structures, l'une étant la DVDA, l'autre étant une ONG de la place. C'est ici que la CPR joue tout son rôle en sachant coordonner les différentes initiatives des uns et des autres et leur localisation.

Reconstruction de la digue d'accès du Pont Yungu, territoire de Kenge (2015)

Il est à noter aussi la construction de deux nouveaux ponts en béton armé et de dalots (Pont Muyosi et Pont Musamba) et 2 dalots sur l'axe Kenge / Mosamba. Construction du Pont Mazamba et d'un dalot sur l'axe Kenge / Tshakala-Mbewa.

Ancien Pont vs nouveau Pont Mazamba (5ml) sur l'axe Kenge II / Tshakala-Mbewa (2015)

Au court de l'année, une mission d'évaluation de l'axe Bukanga-Lonzo / Baringazi / Fatundu a mis en évidence un état de dégradation très avancé de l'axe. Les photos sont très parlantes même si elles ne montrent que deux points de l'axe.

État de dégradation très avancé de l'axe Bukanga-Lonzo / Fatundu (2015)

Une attention particulière doit être portée sur les résultats des analyses des sols des carrières utilisées pour le rechargement. En effet, lors de la transmission des résultats d'analyses de l'OR pour deux carrières distantes, le résultat était le même. Après avoir déposé une plainte auprès du Laboratoire d'Analyse des sols de l'OR, une nouvelle version d'analyse fût transmise. Cela n'enlève en rien les doutes que l'on peut avoir sur le sérieux de l'interprétation des résultats. A l'avenir, nous devrons effectuer de manière aléatoire des contre-expertises dans des laboratoires privés.

L'analyse des sols revêt un caractère particulièrement stratégique pour une bonne mise en œuvre de l'opération de rechargement et de compactage. De faux résultats donneront inévitablement de mauvais résultats sur la route. D'autant plus que la bonne mise en œuvre de ce genre d'opération est délicate avec ce genre de matériaux sablo-argileux. Et que la spécificité de notre zone d'intervention ne nous donne pas accès à des carrières de latérite voisine à nos chantiers afin de garantir un coût d'exploitation raisonnable.

Territoire de Masi-Manimba :

L'axe Mikambu / Bonga-Yasa est en cours de réhabilitation par deux PME en SEMI-MECA. Les travaux ont déjà un certain retard d'exécution. Pour le lot 1, trois points chauds sur neuf ont été traités par la méthode semi –mécanisée. Pour le lot 2, deux points chauds sur cinq ont été traités par la même méthode.

Traitement des points chauds de l'axe Mikambu / Fula / Bonga-Yasa (2015)
Situation avant vs après

Travaux exécuté en SEMI-MECA sur l'axe Mikambu / Fula / Bonga-Yasa (2015)

On a pu constater que des PME qui ont remporté des Marchés Publics et dont le DAO stipule l'obligation d'avoir son propre matériel de chantier sont souvent sous équipées. Elles n'ont d'autres choix que de louer auprès de l'OR du matériel couteux comme des camions benne ou des compacteurs. Inévitablement, cela grève leur budget et les place dans des retards d'exécution.

Une autre faiblesse est également constatée auprès des PME. Celle de la gestion des ressources humaines lors du paiement des ouvriers à la fin du mois et de la logistique des achats. Le manque de trésorerie handicap sérieusement la motivation des travailleurs et place très souvent le chantier en rupture de matériaux (fer, ciment etc). Pourtant ces PME ont fourni des preuves de solvabilités bancaires dans leur offre.

Territoire de Bagata :

Tout comme en 2014, l'axe Bagata / Bonkulu sera l'objet de toutes les attentions. Plusieurs actions de réhabilitation auront lieu :

- Traitement des points chauds par le gravillonnage (exécuté par des PME)
- Traitement des points chauds à point à temps (exécuté par l'Office des Routes - OR)

- Construction de 7 passages sous routes sur l'axe ;
- Construction de deux ponts (Pont Mbwakwom et Pont Bilambay pk90+300)

Pont Mbwakwom avant réhabilitation et pendant la réhabilitation (2015)

Afin de réhabiliter l'axe Bagata / Ndana, un accord d'exécution (AE) a été signé avec l'OR de Bandundu-ville. Les travaux devraient débuter dès janvier 2016 et consiste dans la construction d'une digue de 400 mètres de long et de deux ponts.

Plusieurs missions d'évaluation de l'axe 316 / Kolokoso / Ferme Lui ont eu lieu. Elles mettent en évidence un état déplorable de l'axe. Pourtant cet axe désenclave des bassins de production agricole. Une autre alternative pourrait trouver sa solution par l'évacuation des produits agricoles sur les rivières.

Axe 316 / Kolokoso / ferme Luie (2015)

<u>Difficultés dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de réhabilitation et d'entretien :</u>

La nouvelle stratégie d'entretien et réhabilitation des pistes a orienté la méthodologie d'exécution des travaux vers des interventions en semi mécanisé pour le traitement des points chauds. Les premiers chantiers avec cette nouvelle approche ont commencé.

D'une manière générale, nous constatons que les travaux s'exécutent avec beaucoup de difficultés liées aux défaillances d'ordre technique des matériels utilisés par les entreprises avec comme conséquence, des retards inévitables dans le délai d'exécution.

Si nous visons exclusivement l'atteinte des résultats, il serait prudent que le programme puisse s'équiper d'un minimum de matériel de travaux publics (tractopelle, camion à benne basculante, compacteur ….) permettant d'appuyer les CLER / COORDICLER. Cet appui pourra au besoin palier aux éventuels échecs des contrats de MP.

Par contre, dans la vision d'un développement du tissu entrepreneuriale, il est bon de continuer avec les PME et de mettre en place des accès au crédit micro-finance pour qu'elles puissent s'équiper avec

un meilleur matériel roulant de chantier.

Le programme dispose déjà des compacteurs (7t et 1t) en très bon état. Ceux-ci sont souvent sollicités par les entreprises. Par contre, les camions à benne basculante hérité de PREPICO presque amorti, ne sont pas adaptés au sol sablonneux des territoires de kenge, Mais-Manimba et Bagata. Pour preuve, la tractopelle est déjà hors usage.

Une règle d'or à appliquer autant que possible : Ne pas donner deux marchés à une société. En effet, pour des raisons de trésorerie et de logistique (deux sites distants), nous n'avons jamais vu une entreprise arriver à maitriser cette situation.

Réhabilitation des bacs :

Parmi les bacs évalués en 2014, le bac de Kitona dans le territoire de Masi-Manimba a été réhabilité conjointement par l'OR et la CTB. Ce bac à traille permettra de supprimer le point de rupture de la route entre deux axes importants du territoire de Masi. Conséquemment à ce chantier, les travaux de réhabilitation (et de réouverture) de route ont vu le jour fin 2015. Ces chantiers ont été attribués par la cellule des MP à des structures locales.

Comme prévu, les travaux de construction du nouveau bac de Bagata ont pris fin en septembre 2015. Un bac neuf de 35 tonnes de type catamaran et d'un coût de 700.000 euro fera la fierté de Bagata et rendra de fier service à la population quand on voit l'état de délabrement de l'ancien bac. La réception provisoire a eu lieu en deux phases. D'abord une réception à sec et à flot. Le bac a quitté Kinshasa en navigation pour s'acheminer à son point passage (Bagata) où il a accosté. Les essais, la cérémonie d'inauguration ainsi que sa cession à l'OR sont intervenus début décembre 2015. Dès le début de son exploitation, l'OR a mis en place le nouveau système de gestion des bacs en collaboration avec la CTB.

Le diagnostic pour les embarcadères de ce bac a été fait et un DAO en élaboration permettra de lancer un MP pour réaliser ce travail par une PME.

Ancien Bac de Bagata vs nouveau bac de Bagata, territoire de Bagata (2015)

La programmation de la réhabilitation des bacs suit la programmation de la réhabilitation des routes.

Bac de Bagata / Bagata	Terminé	2015
Bac de Kitona / Masi	Terminé	2015
Bac de Kenge II / Kenge	A réhabiliter	2016
Bac de Mokamo / Masi	A réhabiliter	2016
Bac de Fatundu / Kenge	A réhabiliter	2017
Bac de Gabia / Kenge	A réhabiliter	2017

Tableau de programmation de la réhabilitation des bacs dans les territoires de Kenge, Masi, Bagata.

Comité de suivi du système de gestion des bacs du Bandundu :

Le Programme participe également aux réunions des comités de suivi de gestion des bacs de Bandundu NORD et de Bandundu SUD avec l'OR bac. Ces réunions sont très importantes car elles permettent de garantir une bonne gestion des fonds générés par l'ensemble des bacs. C'est ce système de gestion qui doit garantir une bonne maintenance d'entretien et de réparation du bac.

Pour exemple : Le comité de suivi du système de gestion des bacs de Bandundu SUD regroupe trois bacs. Le bac de Pindi et de Bulungu ainsi que le bac de Bumba Siefac. Grace à ce comité, les recettes des bacs sont mieux suivies et sont un peu plus sécurisées.

BAC	Nov(CDF)	Déc(CDF)	Jan (CDF)	Fév(CDF)	Mar (CDF)	Avril(CDF)	Mai(CDF)	Juin(CDF)	Juillet(CDF)	Août(CDF)	Sept(CDF)
Bumba Siefac	1 251 300	1814900	1 660 500	1 417 300	1 585 700	1 428 000	919 700	1 444 900	1 417 300	167 700	1 243 800
Bulungu	795 000	522000	749 000	527 000	1 092 200	783 000	679 000	686 000	1 094 000	805 000	1 031 000
Pindi	53 000	127000	30 000	114 000	144 000	144 000	112 000	165 000	176 000	125 000	125 000
Total	**2 099 300**	**2 463 800**	**2 439 500**	**2 058 300**	**2 801 900**	**2 355 000**	**1 710 700**	**2 295 900**	**2 687 300**	**1 097 700**	**2 399 600**
Total sans Bumba	**848 000**	**648 000**	**778 000**	**641 000**	**1 236 200**	**927 000**	**791 000**	**851 000**	**1 270 000**	**930 000**	**1 156 000**

Tableau des recettes de novembre 2014 à septembre 2015 en CDF.

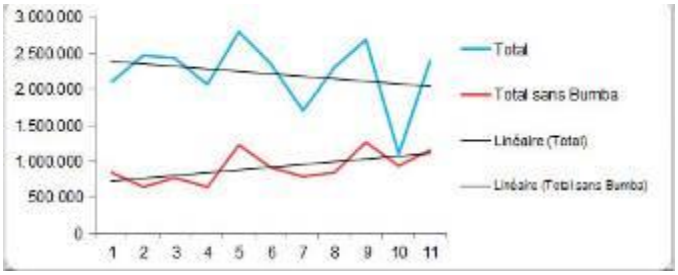

Ingénieur Bac :

L'ensemble des travaux de réhabilitation des bacs sont suivis par l'Ing. Fluviale récemment engagé en collaboration avec les techniciens bacs (ex PREPICO) qui opèrent au sein de l'antenne inter-programmes provinciaux basée à Kinshasa. Pour l'année 2016, le Programme va engager un Ing. Bac pour permettre d'accélérer la réhabilitation des bacs et ainsi mieux tenir la planification des travaux sur les bacs.

Formation :

Durant l'année 2015, douze membres d'équipages des bacs en raison de 6 pour le bac de Bagata et 6 pour le bac de Nioki ont bénéficié d'une formation théorique et de prise en main de bac et de ses équipements sous financement de la CTB PRODADEKK. Ces formations permettent donc une utilisation plus rationnel des bacs et une gestion technique plus rapprochée pour éviter les dégradations précoces ou inutiles.

Sous-résultat : 5.2

L'entretien du réseau des pistes réhabilitées s'est maintenu à 670 Km au cours de l'année 2015. Ce sont exclusivement les CLER qui assurent cet entretien.

La révision des stratégies a conduit à l'installation des CLER sur tous les axes que le programme prend en charge. Dans un souci d'une meilleure appropriation, les CLER sont présents dès le début des activités sur l'axe.

Installation des barrières de pluie :

Un premier lot de barrière de pluie a été installé sur le réseau et sont opérationnelles. La gestion a été confiée au CLER. Pour exemple, quatre barrières de pluie sur l'axe Bagata / Bonkulu, quatre barrières sur l'axe Masamuna / Kikweta / Moanza et en fin cinq barrières sur l'axe Kenge / Mosamba. Cet outil de protection de la route est très important. La pluie tout comme la surcharge à l'essieu a des effets dévastateurs sur les routes en terre.
C'est dans un contexte d'information, de sensibilisation et d'appropriation que l'on pourra réduire le risque des cas de non-respect des barrières de pluie.

Plan de communication :

Un plan de communication complet a été mis en place pour avertir, informer, sensibiliser les usagers de la route de l'utilisation des barrières de pluie :

- Atelier sur la gestion des barrières de pluie (Bandundu-ville) ;
- Production de panneaux de signalisation des barrières de pluie ;

- Diffusion des deux textes lois gérant les barrières de pluie (activité portée par la CPR).
- Reconnaissance des CLER par la Province (déjà plusieurs CLER sont reconnus par la Province).
- Lancement officiel de la campagne de sensibilisation des usagers de la route par rapport à la problématique des barrières de Pluie (activité portée par la CPR).
- Diffusion des spots et émissions spéciales sur les barrières de pluie (activité portée par la CPR).
- Impliquer ACECO dans la sensibilisation des camionneurs et autres usagers de la route (activité portée par la CPR).

Ce plan pourra être évalué en 2016 pour en mesurer les effets sur la meilleure utilisation des pistes et une gouvernance routière plus accrue.

Installation des postes de comptages du trafic :

Actuellement, les postes de comptage du trafic sont présents sur les axes en entretien et en cours de réhabilitation. Cette tâche est confiée au CLER. A terme, nous allons aussi les activer sur les axes qui ne sont pas encore réhabilités. Cette information très importante rentre dans la stratégie d'aménagement progressif de la route en fonction du trafic. Si le trafic augmente, le standard de la route peu également augmenter. S'il est faible, une réhabilitation adaptée pourra être envisagée. Bien sûr, l'augmentation du trafic trouve aussi sa source à la suite de la réhabilitation des routes de désenclavement agricole.

L'activité de comptage du trafic est ajoutée au Protocole d'accord signés avec les CLER. Ce comptage s'effectue 24h/24h, en alternance par deux personnes du CLER.

Mise en place des COORDICLER :

Pour les trois territoires, seul un COORDICLER était présent avant l'arrivée du Programme. C'est le COORDICLER de Masi-Manimba. A l'époque, il a été mis en place par PREPICO. Fin 2015, le PRODADEKK appuie les CLER pour leur permettre d'élire en assemblée générale un comité de gestion de la COORDICLER. C'est ainsi que deux COORDICLER supplémentaires ont vu le jour dans le territoire de Kenge et de Bagata.

En vue de la professionnalisation des CLER, des coordinations des CLER, COORDICLER ont été installés dans les trois territoires de la zone d'intervention. Ces unions des CLER joueront le rôle d'intermédiaire entre les CLER et le programme PRODADEKK ainsi que d'autres partenaires impliqués dans les travaux des routes (FONER, PTF, etc).

Les « Accord de financement » est outil à travers lequel les CLER ont reçu le financement devant leur permettre de renforcer leur capacité, de s'équiper en outils/matériels de travail et aussi d'entretenir leur tronçon d'une manière durable en prenant en charge l'engazonnement des accotements afin de réduire les dégradations dues aux eaux de pluie.

Aussi des sessions de formation en comptabilité élémentaires et des appuis en technique HIMO des chefs de chantier des CLER ont été organisés CLER par CLER dans le but de leur permettre d'être plus efficaces et mieux outillés dans la gestion au quotidien. Ce renforcement des capacités vise à assurer l'après programme ou la pérennisation des infrastructures.

Pour l'année 2016, un nouveau type de contrat va voir le jour avec les Subsides. Pour l'instant, beaucoup d'inconnues subsistent pour être sûr que ce type d'accord sera en adéquation avec les besoins des CLER.

Suivi de l'entretien des routes de desserte agricoles :

Le suivi de l'entretien a été réalisé par les Ing. Routiers CTB. Un accord de financement a été signé entre la DVDA et le PRODADEKK qui, en plus de donner le rôle de maitre d'ouvrage délégué à la DVDA permettra d'atteindre de nouveaux objectifs, en terme de renforcement de capacités, formations et accès aux équipements.

Reprise de l'entretien routier par l'État Congolais :

Fin 2014, FONER et PAPAKIN ont pris l'engagement de reprendre l'entretien de 979 Km de routes provinciales réhabilitées et entretenues par les anciens projets de la CTB au Bandundu (RIB et PREPICO) et par le PRODADEKK dans les territoires d'Idiofa et de Bulungu, Un total de 33 CLER sur 34 installés par le programme PRODADEKK sont appuyés par un PTF et l'État congolais.

FONER : Les contrats pour les CLER de FONER n'ont commencé que le 1er décembre 2015. Les travaux ont donc repris au mois de décembre 2015 et le paiement a effectivement eu lieu pour ce premier mois (confirmé par une mission de terrain de l'équipe PRODADEKK). Le FONER semble avoir versé 580.000 USD à la DVDA (à vérifier). Des contrats ont été signés entre les CLER de Bulungu – Idiofa et la DVDA de Bandundu-ville. La supervision semble être assurée par la DVDA.

FONER a aussi financé la réhabilitation de l'axe Ndjili / Kenge II dans le territoire de Kenge dans notre zone d'intervention. Le montant de l'intervention n'a pas été communiqué.

PAPAKIN : Les contrats pour les CLER de PAPAKIN ont commencé le 1er juillet 2015. Sur 7 mois de travail, il n'a payé que 2 mois. Juillet et août 2015. Août 2015 ne vient d'être payé que ce 4 février 2016. Il y a donc 5 mois d'arriérés (septembre 2015, octobre2015, novembre 2015, Décembre 2015 et janvier 2016).

La reprise de l'entretien par la partie congolaise n'en n'est qu'à ses balbutiements. Mais c'est très encourageant de le voir ainsi. On peut regretter l'absence (ou non utilisation) de la CPR dans le circuit mis en place du processus. Ceci certainement dû aussi à une CPR qui est en train de s'installer, de prendre ses marques et de jouer son rôle central d'interlocuteur. Le PRODADEKK devra continuer à appuyer la CPR pour qu'elle puisse être opérationnelle et reconnue par l'ensemble des acteurs.

2.8 Performance de l'output 6

2.8.1 Progrès des indicateurs

Output 6 : La gouvernance du secteur de transport (réseau multimodal) est améliorée					
Indicateurs	Valeur de la *Baseline*	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Taux de respect des barrières de pluies	Barrière inexistant (0)	NC	NC	NC	33%
Taux de présence des membres avec droit de vote aux AG de la CPR	CPR n'existait (0)	NA	84 % (1ère AG : 79, 2ème AG : 89%)	80	90 %
Nombre et nature des résolutions prises sous forme de normes et procédures	0	NA	**1**	NC	NC
Sous-résultat 6.1 : 1 Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont promues					
Nombre de contrôle de pesage mobile et aux bacs	NC	Pèse essieu n'existait pas	Pèse essieu n'existe pas toujours	NC	NC
Connaissances des bonnes pratiques par les usagers et les gestionnaires			En cours		A déterminer
Nombre et nature des outils de communication utilisés en matière de sensibilisation sur les bonnes pratiques du réseau routier	NC	0	3 outils (radio, télévision et presse écrite utilisés par la CPR	NC	NC
Sous-résultat 6.2. La maitrise d'ouvrage provincial dans la gestion du réseau multimodal de transport est appuyée et le financement de l'entretien est progressivement pris en charge par la partie congolaise					
Nombre de personnes de secrétariat technique de la CPR formées			6 personnes formées	7	7
Taux du réseau multimodal actualisé annuellement dans le système SIG CPR					40%
Croissance des fonds alloués par la partie Congolaise à la réhabilitation/entretien du réseau et taux d'utilisation			FONER : 6 832 769 $		NC
Participation au comité de gestion Bac			8 réunions pour l'année		

2.8.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Sous résultat 6.1 Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont promues				
1. Consolidation de la réglementation (études et diffusions des résultats)				
2. Lancement de la campagne de sensibilisation				
3. Mise en place des activités de sensibilisation et respect bonnes pratiques				
Sous résultat 6.2 La maitrise d'ouvrage provincial dans la gestion du réseau multimodal de transport est appuyée et le financement de l'entretien est progressivement pris en charge par la partie congolaise				
1. Appui au fonctionnement de la CPR				
2. Équipement SIG (voir accord AE ITPR/CPR)				
3. Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le système de gestion du réseau				
4. Collecte d'information pour alimenter le SIG (voir accord AE ITPR/CPR)				
5. Appui au financement du système de gestion du réseau multimodal (voir accord AE ITPR/CPR)				
6. Audit et suivi				

2.8.3 Analyse des progrès réalisés

2.8.3.1 Sous-résultat 6.1

Le rapport Baseline avait recommandé que la mise en œuvre de la campagne soit faite par l'équipe de sensibilisateurs retenus parmi les agents et fonctionnaires des services déconcentrés du développement rural et d'autres gestionnaires. Une structure spécialisée devait être recrutée pour une formation en technique de sensibilisation (approche, méthodologie, outils …).

C'est pourquoi, le programme a recruté la société JNC Consulting pour l'appui à l'élaboration d'un manuel de vulgarisation de bonnes pratiques d'utilisation du réseau multimodal de transport dans les territoires de BAGATA, KENGE et MASI-MANIMBA. Ce manuel est en finalisation et le lancement de la campagne de sensibilisation sera basé sur la mise en œuvre des plans de communication élaboré pour les différents gestionnaires avec l'appui du programme.

Ces activités ont connu un léger retard (étude plus longue que prévue) par rapport au plan d'action global (PAG) qui prévoyait le lancement de la campagne de sensibilisation pour l'année 2015, d'où la cotation de C. La Commission Provinciale Routière, à travers son secrétariat technique, maitre d'ouvrage délégué provincial porte cette activité qui est aussi inscrite dans l'accord d'exécution signé avec le Ministère Provincial des infrastructures.

Signalons aussi que les barrières de pluies ont été mises en place par les CLER sur les axes en entretien. La gestion de ces barrières par le CLER, a posé des problèmes auprès des chefs locaux et autres usagers des routes qui ne reconnaissaient pas la légitimité des CLER dans cette gestion. Sous l'égide de la CPR, un atelier était organisé à Bandundu-ville, regroupant, les autorités du gouvernement provincial, les services déconcentrés en charge des infrastructures et transport et la police, pour échanger sur la légitimé des CLERS dans la gestion des barrières de pluies. Plusieurs textes restent encore en vigueur reconnaissant cette légitimité aux CLER. Une commission mixte était chargée de sensibiliser les autorités et les usagers sur cette question.

2.8.3.2 Sous-résultat 6.2

Le 02 avril 2015 le programme a signé un accord d'exécution avec le Ministère Provincial des infrastructures travaux publics, transports et voies de communication, pour le renforcement du secrétariat technique de la Commission Provinciale Routière « CPR » dans son rôle de maitre d'ouvrage délégué provincial. Cet accord s'inscrit dans la mise en œuvre de ce résultat 6 en général, et plus précisément du sous résultat 6.2 « La maitrise d'ouvrage provincial dans la gestion du réseau multimodal de transport est appuyée et le financement de l'entretien est progressivement pris en charge par la partie congolaise ». Il vise à rendre opérationnel le ST et améliorer la coordination/concertation entre la Province, les partenaires et opérateurs routiers. L'accord se déroule normalement.

Le Secrétariat Technique a organisée deux (2) Assemblées générales de la CPR, regroupant toutes les parties prenantes du secteur. Il a mis en place et accompagné trois (3) commissions ad hoc, pour l'élaboration de manuel de procédures et la formulation d'une convention de démembrement progressif de la CPR à soumettre aux dirigeants des nouvelles provinces du grand Bandundu. La CPR a aussi organisé en 2015 des missions en direction de PAPAKIN et de PADIR pour trouver les ressources additionnelles pour le financement de son fonctionnement. Si PADIR ne peut pas être en mesure de contribuer, PAPAKIN par contre s'est engagé à donner un appui qui tarde cependant à se matérialiser. Pour la contribution de l'état, les nouvelles autorités promettent d'insérer les 14 millions de franc Congolais dans le budget provincial 2016.

Un plaidoyer a été effectué par la CPR et le PRODADEKK pour que les fonds de rétrocession de la province servent à l'entretien des routes. Initialement les fonds devaient être versés au niveau de la CPR avec des mécanismes de gestion transparente qui impliquent plusieurs acteurs, mais finalement le FONER a transféré sur base d'un contrat les fonds à la DVDA pour l'entretien de 440 km de route

pour les axes ex CTB de Bulugu-Idiofa. Ce montant avec d'autres qui ont été débloqués matérialisent ainsi une grande contribution de l'État mais nécessitent un bon suivi pour que les résultats visés soient atteints. Il faut noter que l'équipe d'expert SIG a aussi effectué au cours de l'année, plusieurs missions de géolocalisation.

2.9 Thèmes transversaux

2.9.1 Genre

La réélaboration du cadre logique du PRODADEKK avait intégré le résultat genre dans les outputs de manière transversale en l'élargissant aux secteurs agriculture et infrastructure. Ainsi :

a. Au niveau de l'agriculture : Aux fiches thématiques élaborées en vue du financement des unions, ont été ajoutés deux thématiques obligatoires tirées du plan d'action genre afin d'assurer la prise en compte des besoins spécifiques des femmes productrices pour l'amélioration de leurs compétences et le renforcement de leurs organisations. Cet ajout a eu comme résultat que dans l'élaboration des accords de financement avec les unions qu'il soit pris en compte et budgétisé, les besoins propres aux femmes membres de ces unions paysannes.
b. Avec le secteur infrastructure : il a été procédé à la revue du processus de mise en place/installation des CVD/CLER avec des critères de sélection donnant des possibilités égales aux hommes et aux femmes pour être représenté. Les résultats de cette nouvelle approche sont que depuis 2014, il y a eu de plus en plus de femmes représentées dans les comités des structures locales et dans les postes de commandements de ces différentes structures. Le grand défi pour le renforcement de ces femmes reste cependant l'amélioration de la qualité de leur participation dans ces structures.

Il est bon de noter que le court métrage en Kikongo, dénommé « Gestion durable et commune des revenus agricoles dans le ménage » dont la réalisation a eu lieu en 2014, a été finalisé au cours de l'année 2015. Ce court métrage a fait l'objet de plusieurs diffusions au niveau de la province, des territoires, des secteurs et des bassins de production du PRODADEKK.

Réalisé par l'ONG CANACU, il a eu un grand impact auprès du public et en termes de changement de comportement ou de création d'un environnement propice à la promotion de bonnes pratiques en matière du genre. Les différents témoignages récoltés l'attestent. Cet impact a conduit à décider de donner une suite à ce film par le tournage de cinq autres épisodes sur différentes autres questions d'actualité du genre. D'autres mesures ont été également prises pour davantage promouvoir le genre notamment :

1. L'élaboration d'une boite à outils genre pour la restitution de la formation « Genre et Chaîne de valeur agricole » ;
2. La reproduction des deux grandes affiches reprenant les différentes dates de l'année consacrées à la femme et à la jeune fille et la liste des documents de référence en matière de promotion du genre en RDC et dans la province du Bandundu.
3. La diffusion de plusieurs images dépeignant les différentes réalités du genre (Genre et développement, Femme rurale, Concept Genre, …). Ces images déjà exploitées lors des ateliers en 2015, vont être également disséminés auprès des partenaires.

Actuellement, le programme est fortement engagé dans la construction d'une boîte à image pour la promotion des bonnes pratiques en matière du genre et la déconstruction des croyances négatives. Il veut réaliser un documentaire sur les différentes bonnes pratiques genre identifiées dans le milieu.

Il est bon de noter que les différents ateliers genre ont conduit tous les acteurs à comprendre qu'il est important, voire indispensable de compter également avec les femmes pour un développement durable et, presque tous sont d'accord avec cela.

Cependant, le problème majeur reste encore celui du « Comment compter systématiquement avec les femmes ?». L'initiation aux outils d'analyse et le recours aux stratégies de promotion de l'égalité des genres auprès de nos partenaires restent un impératif pour le programme.

2.9.2 Environnement

Les aspects environnementaux sont transversaux au Programme et ils sont primordiaux pour diminuer l'impact négatif de la réhabilitation des pistes et de l'augmentation de la production agricole sur l'environnement.

La nouvelle approche de réhabilitation et d'entretien des routes rurales vise notamment à mitiger au maximum l'impact sur l'environnement.

L'aménagement progressif des routes fonction du trafic ne demande plus d'avoir des emprises très larges (pour le doublement des véhicules) si le trafic est trop faible, ce qui permet un meilleur respect de la nature.

Mis à part le traitement des points chauds en SEMI-MECA, ce sont les CLER qui assurent la réhabilitation et l'entretien des routes par la méthode HIMO. Cette méthode est la moins dérangeante pour l'environnement et participe à sa protection.

Lors de la réhabilitation, un accent est mis pour toucher le moins possible à la végétation que l'on rencontre sur l'axe. L'abattage systématique des arbres en bordure de la route est proscrit. On lui préfère un élagage si besoin. Notre zone d'intervention, ayant plus de 60 % de route en sable, il est souhaitable de garder le plus grand couvert végétal pour piéger le plus longtemps possible, durant la journée, l'humidité dans le sol de la route. Car un sable humide à plus de cohésion et de portance, facilitant le déplacement des véhicules. L'ensoleillement est privilégié pour les tronçons de route argileux.

De plus, conformément à la nouvelle stratégie, des actions d'engazonnement systématique des axes sont réalisées par les CLER. Ils ont pour rôle de fixer le sol, de favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et d'empêcher un ruissèlement sur le bas-côté de la route. Pour l'année 2016, le CLER va commencer à replanter des arbres en bordure de route. Ceux-ci pourront être des arbres à croissance rapide ou encore des arbres fruitiers.

C'est dans ce même ordre d'idée que :

- Le désherbage systématique des berges et assiette de la route est à proscrire car cela stabilise les infrastructures et évite les érosions (l'herbe ne mange pas les pneus).
- Tout comme l'herbe, l'arbre protège la route, stabilise les bas-côtés et donne de l'ombre aux usagers circulant à pied et à vélo (un arbre coupé en vaut dix replantés).
- Lors des réhabilitations et/ou entretien on recharge en matériaux au lieu de creuser (les routes ne sont pas des mines à ciel ouvert)
- Nous devons adapter la largeur de la route en fonction du trafic ce qui réduit les coûts et facilite l'entretien (soyons réaliste).
- On évitera au mieux de dé-végétaliser complètement (élimination de toute la végétation) sur l'emprise de la route pour limiter l'érosion et aussi éviter d'augmenter les coûts de l'entretien.

En plus, avec la nouvelle stratégie de réhabilitation des routes, le Programme interviendra de façon localisée sur les points chauds de la route avec des travaux mécanisés mais le reste des axes routiers gardera leur largeur initiale ainsi que, dans la mesure du possible et selon l'intensité du trafic, la végétalisation existante. Dans cette nouvelle stratégie, enfin, les travaux d'entretien des axes réhabilités, réalisés par les CLER dans le cadre des AF, prévoient déjà la végétalisation des bandes latérales des routes afin de diminuer l'érosion des sols ainsi que les coûts d'entretien.

Dans sa composante Agriculture, la sédentarisation des pratiques agricoles et l'abandon de l'abatis-brûlis est un objectif ambitieux et difficile à atteindre, cependant les actions du Programme contribuent à une meilleure gestion des espaces agraires et à la conservation de la fertilité des sols à travers la réduction de la pression sur les forêts et sur les galeries forestières. Cela se réalise par l'amélioration des rendements agricoles dans les superficies déjà exploitées, par l'introduction d'arbres et des techniques d'agroforesterie dans les exploitations familiales et par la sensibilisation et la vulgarisation des techniques en gestion de fertilité des sols (avec de plantes de couverture tel que le mucuna et le pois cajun). De plus, la multiplication des plantes antiérosives (vétiver) et d'arbres (acacia notamment) s'inscrira aussi dans des actions du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du secteur infrastructures à travers la végétalisations des bords des pistes et des sites à risque d'érosion.

2.9.3 Autres (VIH/SIDA)

Pour cette année 2015, l'essentiel des actions réalisées pour la mise en œuvre de la prévention VIH/SIDA dans le cadre du PRODADEKK a consisté en de l'information-communication et la promotion de l'utilisation correcte du préservatif (féminin et masculin).

Le programme a voulu contribuer à la célébration de la journée internationale de lutte contre le VIH/SIDA et célébrer le mois VIH/SIDA avec ses différents partenaires acteurs étatiques et non étatiques.

L'essentiel de la communication organisé par le programme avec l'appui du PNMLS Bandundu, a porté sur :

1. La vulgarisation du plan stratégique national 2014-2017 ;
2. La vulgarisation des plans sectorielles de lutte contre le VIH/SIDA agriculture et développement rural ;
3. Les thèmes international et national de lutte contre le VIH/SIDA.

En effet, et pour information en ce qui concerne les thèmes, alors que la communauté internationale orientera ses actions autour du thème « Mettre fin à l'épidémie du SIDA comme objectif de développement durable »,

Le thème national en RDC est « Plus d'engagement et plus de ressource pour mettre fin à l'épidémie du SIDA en RDC d'ici 2030 » ;

4. La vulgarisation de la Bande dessinée LISUNGI, sur les thèmes transversaux dont le VIH/SIDA, réalisée par l'UCAG-Agriculture.

Outre ces trois communication, la communication a également était organisée autour de « L'approche d'intervention VIH/SIDA » du PRODADEKK y compris les principales actions prévues.

Pour ce qui est de la promotion et de l'utilisation correcte du préservatif, cette dernière a était réalisé avec le concours de la Corporation Inter Entreprise de Lutte contre le VIH/SIDA (CIELS) national (disponibilisation préservatifs masculins et féminins) et Bandundu (animation sur l'instruction à l'utilisation correcte du préservatif et distribution).

Les partenaires, acteurs étatiques et acteurs non étatiques, qui ont été touchés sont :

- Les divisions provinciales de l'agriculture, de développement rural et du genre ;
- Quelques animateurs triés parmi les actifs sur terrains dans les trois territoires d'intervention du PRODADEKK ;
- Trois CLER pris dans les trois territoires d'interventions du PRODADEKK ;
- 6 unions à raison de deux par territoires ;
- Les CARG territoires ;
- Certains membres de l'équipe PRODADEKK

2.10 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d' identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Statu
Relations conflictuelles entre les chefs de terres et les OP dans les bassins de production	Dec '13 et 14	DEV	Low	High	Medium Risk	Assurer une bonne vulgarisation de la loi foncière; Renforcer les CARG	Gouv	selon état d'avancement	Nombre des cas/conflits et des cas résolus par les CARG et/ou les tribunaux compétents	En cours
Prise en charge entretien des pistes non assurée après le projet	Dec '13 et '14	DEV	High	High	Very High Risk	Formation/accompagnement des Coordicler et PME; Lobbyng près du FONER et de la Province pour la prise en charge des CLER certifiés	CP et RS infra et Gouv	Juil'17	Relève des CLERS par le programme Papakin et le FONER sur un réseau de 979km de pistes. Prise en charge effective des CLERS par PAPAKIN et FONER.	En cours
Un grand nombre de personnel du MINAGRIDERGE est éligible à la retraite. Risque par rapport aux actions de renforcement des capacités	Dec '13 et '14	DEV	High	Medium	High Risk	Sélection des fonctionnaires en partenariat avec la Province; Impliquer les nouvelles unités dans les formations; Lobbying pour la réforme de la fonction publique	Gouv	Permanent	Nombre des agents des services étatiques ayant passés des sélections et affectés dans la zone d'intervention du PRODADEKK; Nombre de nouvelles unités mécanisées	En cours

Changement fréquent des autorités politico-administratives sur l'ensemble du territoire; Risque de manque d'impact des actions de renforcement des capacités	Dec '13 et '14	DEV	High	Medium	High Risk	Indépendant du programme mais lobbying dans les SMCL pour assurer au moins la continuité à travers les Cabinets des Ministres	SMCL	Permanent	[13] [14] [15]	En cours
Variétés de semences améliorées homologuées ayant rendement inférieur aux variétés locales	Dec '13 et '14	OPS	Medium	High	High Risk	Introduction de nouvelles variétés en accord avec IITA, les centres de recherche et Universités, Senasem	RSagri	Déc '15	Élaborer les Accords avec IITA et SENASEM	En cours
Non attribution des marchés publics, retards dans l'attribution ou inefficacité des entreprises	Dec '13 et '14	OPS	High	Medium	High Risk	Amélioration communication constante avec les cellules MP, DAO de qualité, révision des procédures	RSagri	janvier'15	Révision du processus d'attribution des MP et des rôles et tâches entre cellules MP et PRODADEKK	En cours
Les services de l'état et de la Province ainsi que les organisations de la société civile n'ont pas une vision claire sur la décentralisation et ses effets	Dec '13 et '14	DEV	Medium	Low	Low Risk	Formation sur la déconcentration/décentralisation des autorités et des services étatiques; Renforcement des capacités des organisations de la société civile et des cadres de concertation	Gouv	Aout '16	Vulgariser des lois et textes règlementaires, empowerment OP et CARG	En cours

[13] L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

[14] L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

[15] L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

Persistance des pesanteurs culturels (genre)	Dec '13 et '14	DEV	High	Low	Medium Risk	Info/formation/sensibilisation, appui aux structures de promotion du genre	Gouv	selon état d'avancement	Inciter les femmes dans les comités de direction des organisations, leadership féminin	En cours
Prix non rémunérateurs pour les paysans à cause des tracasseries et du manque d'organisation	Dec '13 et '14	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Lutter contre les tracasseries à travers le rétablissement du cadre juridique; Empowerment des OP	RS	selon état d'avancement	Concertation entre les acteurs de la chaine des valeurs; Services étatiques qui reviennent à la fonction d'appui et pas de taxation locale	En cours
Non-respect des procédures d'achat et/ou retards dans l'exécution des activités dues à la décentralisation vers les antennes	Déc'14	FIN	Low	High	Medium Risk	Actualisation manuel des procédures et appropriation ; Révision de la structures des mandats ; Mise en place d'outils de suivi des antennes ; Supervision directe par la coordination	RAF etCP		Suivi planification opérationnelle et check list admin fin.	
Passage des AE/AF aux conv des subsides	Déc'15	DEV	High	Low	Medium Risk	Relecture critique des conv des subsides; informer, conscientiser et accompagner les partenaires dans l'élaboration et mise en œuvre	RAF		Les AE et AF en cours au PRODADEKK sont effectifs jusqu'à fin 2016	
Déménagement du bureau de coordination de Kikwit vers chef lieu province	Jan'16	OPS	Medium	High	High Risk	Réflexion sur les différentes phases de déménagement et son impact	CP et RAFi	selon état d'avancement	Mission BS organisationnelle en Février	
Démembrement province de Bandundu	Oct'15	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	information /sensibilisation pour un programme inter province	COMPAR		Implication des commissaires spéciaux	

Démotivation du personnel liée aux différents évènements (changement coordinateur et différents rapports sur le programme)	juin'15 à ce jour	OPS	High	High	Very High Risk	Plus de transparence, d'échange d'information et de respect mutuel Architecture de fonction des AT Recrutement d'un nouveau coordonnateur	RR	selon état d'avancement	Plusieurs réunions de concertation et de travail ont eu lieu pour consolider le dialogue et l'intersectorialité Réunion de Backstopping organisationnel	En cours
Manque de synergie avec les autres PTFs	Avr'15	DEV	High	Medium	High Risk	Continuer contacts, revoir nos planifications	Rsinfra et Rsagri	Permanent	Réunions concertation PTFs et réunion sectorielles (stratégie semences, assemblé CPR…)	En cours
Capacité de mise en œuvre, de rapportage technique et financier des AE/AF signés pour 2016.	Jan'16	DEV	Medium	High	High Risk	Contrôle, accompagnement et suivi	Rsinfra et Rsagri et Rgouv	Permanent	Planification missions terrain et atelier de R	En cours

Un outil de la méthodologie d'assurance qualité COMPAS a été aussi utilisé trimestriellement par l'équipe du PRODADEKK, lors des réunions de coordination, pour auto évaluer les risques à travers 12 critères de qualité.

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Suite à la décentralisation et au redécoupage de la province, le PRODADEKK a su trouver un modus-vivendi pour être présent tant dans le Kwilu que dans le Kwango. Cet aspect ne perturbe pas en soi le fonctionnement et les activités du programme, mais des ajustements devront être pris en compte. A titre d'exemple une co-présidence pour la SMCL pourrait être envisagée. Toutefois, le processus de décentralisation inachevé engendre de grandes incertitudes quant au réel rôle du partenaire (légitimité, durée, mandat,….).

Le processus de décentralisation interne du PRODADEKK s'est poursuivi et s'est terminé au troisième trimestre de l'année 2015. Ce processus pourra se poursuivre en 2016 notamment suite aux conclusions de la mission de Backstopping organisationnel effectuée en février 2016. Les antennes sont devenues des vrais centres opérationnels avec une grande autonomie en termes de gestion des activités de terrain. La coordination, la cellule suivi/évaluation, l'administration et la logistique sont restées à Kikwit avec des fonctions de pilotage/suivi/évaluation/appui, consolidation administrative et financière, et appui logistique aux antennes. Suite à cette évolution des modalités de mise en œuvre induisant une réorientation du rôle de la Coordination Provinciale vis-à-vis des Antennes, les outils de gestion doivent être adaptés afin de rendre opérationnelle l'autonomie des Antennes. En 2016, la mise en œuvre du plan d'actions Suivi Audit continuera à être mise en œuvre dans le but de renforcer la qualité de la gestion administrative et financière du PRODADEKK.

Il est important de mentionner que le manque de coordination du programme à partir de la mi-2015 a déstabilisé le programme (voir matrice des risques), même si un appui des UCAG avait été donné au dernier trimestre 2015 afin de parfaire le MONOP 2016, finaliser les AE et AF en cours de préparation, revoir les indicateurs du programme et redynamiser les activités à travers un appui-conseil aux équipes.

En ce qui concerne les mécanismes de financement des actions du PRODADEKK, l'année 2015 a vu croitre sensiblement le nombre et le volume financier des Accords d'Exécution et des Accords de Financement. Il sied de rappeler que cette modalité de mise en œuvre est extrêmement pertinente parce qu'elle permet d'établir un véritable partenariat avec les acteurs étatiques (services de l'agriculture, du développement rural, du genre et de l'ITPR/TVC) et les acteurs de la société civile (Organisations Paysannes, CLER).

L'outil AE/AF sera remplacé en 2016 par les conventions des subsides. Pour s'assurer d'une bonne phase de transition, les conventions de subsides seront préparées et validées avec l'appui de la Représentation. Pour ce faire un comité a été mis en place au niveau de la représentation.

Afin d'appuyer le PRODADEKK dans le suivi de l'exécution des AE/AF et Conventions de Subsides, un expert viendra rejoindre l'équipe Administration/Finances début 2016, avec des compétences avérées en renforcement des capacités. En 2016, le PRODADEKK devra également opérationnaliser un plan d'actions en lien avec les recommandations de la revue à mi-parcours qui a eu lieu en juin 2015 (les recommandations sont aujourd'hui validées par CTB-BXL et RR).

Enfin, le programme devra également s'organiser et s'adapter à la fin des UCAG MINAGRI et MINIDER appuyant les programmes au niveau des MP mais aussi dans la coordination sectorielle thématique et notamment agriculture et développement rural. A

cet effet, les stratégies 1) semences, 2) transformation & commercialisation, 3) réhabilitation & entretien des pistes et 4) renforcement des capacités des acteurs serviront de feuilles de route pour opérationnaliser les actions du programme.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Assurer la transition vers les conventions des subsides par des formations des équipes sur les principes, conditions, procédures et documents contractuels d'octroi des subsides.	Représentation PRODADEKK	Q1 2016
Organiser des échanges réguliers entre les différents programmes provinciaux en RDC sur les approches et leçons à tirer au niveau des différentes thématiques	PRODADEKK et autres programmes provinicaux	Permanent
Assurer un plaidoyer auprès des autorités congolaises afin de prendre en compte les nouvelles unités sélectionnées dans le cadre du Programme et assurer la participation de l'État et de la Province (même symbolique) dans le fonctionnement des cadres de concertation/coordination qui sont des outils de la décentralisation, comme les CARG, le CCP, la CPR et le COPROSEM	Représentation au niveau national PRODADEKK / Provinces	Permanent
Suivi de proximité des feuilles de route et lettres d'engagement élaborés et signés par les Institutions provinciales pour assurer leur exécution malgré les changements de certaines autorités	Coordination/Sect. gouvernance/ Provinces	Permanent
Intégrer les programmes EDUKK et Santé dans le Programme provincial (objectifs, zone d'intervention, cibles, ressources, approches)	CTB Missions de formulation	Q1 et 2 2016
Travailler sur les synergies possibles entre les PTF	PTF, PRODADEKK, FONER, Province	Q2 2016
Renforcer les compétences des techniciens des Ministères concernés par le secteur Infrastructures du Programme.	Ministères DR, Infrastructures, ATI Routier, ATN Routier	Q3 2016
Appuyer la DVDA pour s'approprier et s'assurer de la supervision de l'entretien des pistes de la province	DVDA, MINIDEV, ITPR, CPR	Q4 2016
Construire des relations tripartite (CTB, OR et MIN ITPR) pour l'élaboration de l'accord-cadre OR-CTB pour la gestion de bac, élaborer des protocoles d'accord de gestion des bacs spécifiques lesquels découlent des principes de l'accord cadre OR-CTB et chercher à impliquer la CPR dans la gestion des Bacs.	CTB, OR et MIN ITPR	Q1 de l'année N+1
Partager et faire progresser les stratégies, approches et méthodologies relatif au secteur agriculture (semences, fertilité des sols, diversification, pisciculture, transformation-stockage-commercialisation)	Secteur agriculture	Q1 2016

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Les accords d'exécution et de financement doivent mettre l'accent sur la responsabilisation et la redevabilité des partenaires dans leurs mises en œuvre. Et donc le rôle de PRODADEKK consiste en: - Un accompagnement de proximité dans les planifications et le suivi des activités dans une démarche de facilitation, d'apprentissage, de «faire – faire» ; - Être à l'écoute et faire preuve d'empathie ; - Éviter la substitution et l'instrumentalisation ; - S'appuyer sur les textes légaux ; - Renforcer les liens et la collaboration entre services déconcentrés et décentralisés ; - Appuyer la sélection par les services déconcentrés sous la supervision du Ministère Provincial des agents à affecter dans la mise en œuvre de l'accord d'exécution ; - Assurer une gestion efficace et transparente des fonds alloués à travers le renforcement des capacités des partenaires en matière de gestion des fonds et en planification, suivi et évaluation ; - Un système de gestion et de suivi adaptés aux capacités des partenaires - Des audits externes pour identifier les faiblesses et assurer un contrôle adéquat	Partenaires
La vulgarisation du cadre organique genre au niveau des territoires d'intervention du programme a permis aux autorités administratives de la province de bien comprendre les aspects genre et son rôle important dans la société. Il en est de même pour les structures à la base (CLER, CARG, CVD)	Province/ Service. Genre
Plusieurs outils (check-list, analyses diverses, outil de sensibilisation) qui facilitent la prise en compte de l'approche genre ont été conçus par le Programme et des progrès considérables ont été constatés dans la sensibilité de l'équipe à ce sujet et dans les résultats de terrain (par exemple l'augmentation du nombre des femmes dans les comités de gestion).	Personnel PRODADEKK
La réduction du déficit communicationnel passe non seulement par des actions formelles d'information et de communication (radios, réunions, supports de visibilité etc.) mais aussi informelles et quotidiens comme le travail direct avec les partenaires-bénéficiaires. Ce type de communication a l'avantage de faciliter la familiarité, la confiance et la responsabilité mutuelle. La proximité et l'aptitude des personnes jouent un rôle essentiel dans cette communication informelle et elles permettent de développer un sentiment d'appartenance aux objectifs du programme qui sont essentiels pour la durabilité des actions mises en place	Tous
La structuration des CARG et leur accompagnement mérite d'être soutenu même si les résultats sont faibles parce-que ils constituent le seul cadre de concertation multi-acteurs au niveau local et donc il est fondamental dans une approche de développement local	CARG

Le VIH-SIDA comme thème transversal du programme doit d'abord être bien maîtrisé par nous même avant de penser pouvoir donner des formations aux populations des territoires que nous rencontrons	Équipe PRODADEKK
Le point d'entrée des activités agricoles est l'organisation paysanne de deuxième niveau, vers lequel le Programme s'oriente afin de ne pas se disperser et saupoudrer les actions.	Organisations Paysannes
Les besoins actuellement exprimés par les organisations paysannes de premier niveau envers leurs organisations de deuxième niveau concernent notamment les besoins en structuration, en renforcement de capacités organisationnelles (rapport baseline) et des services plus marchands (achat groupé d'intrants, transformation et vente groupée, L'accompagnement que le programme offre dans une démarche d'apprentissage peut faciliter cette professionnalisation et les capacités des Unions à fournir ces types de services à leurs membres (p.e. à travers des sensibilisations et incitations à l'utilisation et l'achat de semences de qualité, des unités-pilotes de transformation et stockage,	Organisations Paysannes
La coordination des appuis des différents PTF dans la province est une priorité stratégique mais reste faible. L'harmonisation des appuis à travers le pilotage par les autorités provinciales n'est pas assurée.	Gouvernement Provincial
Réhabiliter et entretenir les routes conformément à la nouvelle stratégie de réhabilitation et d'entretien des routes rurales et l'adapter au besoin suivant les contraintes locales mais toujours en respect de l'environnement, de la pérennisation de nos actions.	Tous
Continuer à prendre le risque de faire faire au partenaire et non pas de faire nous-même, cela dans un souci évident d'appropriation sur le long terme.	Tous
La gestion de l'exploitation de bacs n'a pas évolué. Le suivi de la CTB un peu relâché pendant quelques mois a démontré le besoin d'un accompagnement dans le temps et de pérennisation du contrôle externe sur la gestion des bacs.	CTB et OR
Installation des CLER avant le début des travaux de réhabilitation permet aux CLER d'acquérir une bonne technicité d'intervention d'entretien et facilite le démarrage immédiat des travaux d'entretien juste après la réhabilitation pour éviter de fortes dégradations.	CLER
L'appui organisationnel de la DVDA est très capital pour son renforcement et son soutien afin de lui permettre de jouer son important rôle en ce qui concerne l'entretien des routes réhabilitées pour une bonne pérennisation.	Bonne gouvernance

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			
2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note		A	B	C	D

totale			**X**		

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?		
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ;				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
			X	
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
X	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?		
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.
4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).		
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D		

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
			X	

4.1 Durabilité financière/économique ?		
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
X	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.

	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?		
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
X	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
X	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
X	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi (en 2015)

	Décision				Action			Suivi	
N°	Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Statu
60	Reconduire les recommandations non réalisées de la 5ième SMCL dans les recommandations de la 6ième réunion de la SMCL.	juin-15	PV	SMCL	Assurer le suivi	Secrétariat SMCL	2015	En cours	à réaliser
61	Engager le montant de 14 millions de FC inscrit au budget provincial 2015 pour les activités de la CPR afin de concrétiser l'effectivité de la participation de la Province au fonctionnement de la CPR. La CTB ne pourrait pas justifier envers l'état Belge de continuer d'appuyer une nouvelle structure dans laquelle le partenaire étatique ne s'engage pas.	juin-15	PV	Ministère des ITPR	Rendre opérationnel le montant inscrit au budget	ITPR	2015	En cours	à réaliser
62	Finaliser le processus de sélection des responsables du genre dans les secteurs de Bagata et Masimanimba	juin-15	PV	Ministère et Division Genre	Appuyer la division Genre dans la sélection	Division genre	2015	En cours	à réaliser
63	Accélérer le processus de mécanisation des nouvelles unités DVDA, DEV RURAL, AGRI et GENRE.	juin-15	PV	Ministères ITPR, Agridr et Genre	Mener un lobbying actif au niveau national	Ministères	2015	En cours	à réaliser
64	Développer les synergies entre le Programme de Villages Agricoles et les PTF afin d'élaborer des stratégies d'intervention communes.	juin-15	PV	Ministère Agridr	Poursuivre le dialogue	Province	Peman.	En cours	à consolider
65	Établir un partenariat entre le SEPROCAM et le PRODADEKK.	juil-15	PV	Ministère des ITPR et	Clarifier la mission et le fonctionnement du SEPROCAM	ITPR et DR	2015	En cours	à réaliser

				DR					
66	Capitaliser l'exemple de changement induit au niveau du territoire de Bagata par l'intervention du PRODADEKK	juil-15	PV	PRODADEKK, UCAG, communication RR	Réaliser un support médiatique vidéo	CTB	2015	A faire	à réaliser
67	Interpeller les partenaires Papakin et Foner dans le cadre des engagements pris lors de la reprise des pistes cédées par la CTB	juil-15	PV	Ministère des ITPR, Minider, Gouvernorat et CTB	Convoquer une AG de la CPR dans le plus bref délai. En parallèle la province et la CTB écriront aux programmes avec copies aux autorités de tutelle pour voir cette reprise se concrétiser.	Province	2015	A faire	à réaliser
68	Clarifier l'implication de l'OR dans la gestion des bacs.	juil-15	PV	Président SMCL	Inviter l'OR à la prochaine SMCL	Président SMCL	2015	A faire	à réaliser
69	Intégrer l'analyse de la gouvernance du transport fluvial dans l'étude Baseline voies fluviales du PRODADEKK	juil-15	PV	PRODADEKK	Revoir les TDR de l'étude Baseline	secteur infra	2015	A faire	à réaliser
70	Inciter la Province à se mobiliser sur la gestion des bacs	juil-15	PV	Province	Sensibilisation de la population sur la tarification en concertation avec l'OR	Province	2015	A faire	à réaliser
71	Améliorer la préparation de la SMCL	juil-15	PV	PRODADEKK	Partager les informations et documents de la SMCL 10 jours avant la réunion;	CSE	2015	A faire	à réaliser
72	Communiquer sur les réalisations et l'état d'avancement du programme	juil-15	PV	PRODADEKK	Partager le tableau de bord (indicateurs) de suivi évaluation pour la mesure des réalisations et l'état d'avancement du programme	CSE	2015	A faire	à réaliser
73	Obtenir des clarifications relatives à l'élaboration du budget provincial	juil-15	PV	Président SMCL	S'assurer de la participation du ministre provincial des finances et budget à la prochaine SMCL	Président SMCL	2015	A faire	à réaliser

74	Présenter le rôle et les missions du Foner dans les activités de la CPR	juil-15	PV	Province	Inviter le FONER à l'atelier de la CPR et à la prochaine SMCL	Province	2015	A faire	à réaliser
75	Revoir l'imputation des frais de fonctionnement	juil-15	PV	PRODADEKK	Corriger les imputations passées, et s'assurer que le fonctionnement est intégré aux activités	PRODADEKK	2015	Sera fait dans le FIT unique et semestriellement	En Cours
76	Assurer le suivi des engagements sectoriels	juil-15	PV	PRODADEKK et Président SMCL	Transmettre aux membres et invités de la SMCL les feuilles de route des ateliers sectoriels	PRODADEKK et Président SMCL	2015	Partagé partiellement faute de partenaire	à réaliser
77	Poursuivre les ouvertures des comptes bancaires pour les partenaires signataires des AE/AF à la TMB	juil-15	PV	Miniplan	Publier les arrêtés provinciaux	Province	2015	A faire	à réaliser
78	Dynamiser l'aspect commercialisation du programme	juil-15	PV	PRODADEKK	Engager un agroéconomiste et planifier une consultance	PRODADEKK	2015	En cours	partiellement réalisé
79	Dynamiser la commercialisation	juil-15	PV	PRODADEKK	Procéder à des sensibilisations sur l'équilibre nutritionnel	PRODADEKK	2015	A faire	à réaliser
80	Opérationnaliser les AE et AF	juil-15	PV	PRODADEKK	Annexer la liste des AE AF approuvés au PV de la SMCL	PRODADEKK	2015	OK	En cours
81	Faire tourner les localisations de SMCL	août-15	PV	PRODADEKK et Président SMCL	Organiser la prochaine SMCL à Kikwit	PRODADEKK et Président SMCL	2015	Reporté en 2016 en attente mise en place gouverneur	à réaliser

4.3 Cadre logique mis à jour

Un nouveau cadre logique PRODADEKK (voir ci-dessous) a été élaboré lors de la mission de Backstopping conjoint du mois de Février 2014 et validé avec l'implication de toutes les parties prenantes (EST et OPS Bruxelles, Représentation, UCAG, équipe PRODADEKK, partenaires provinciaux, SMCL).

Cependant certains indicateurs ont été revus lors de la première (2014), troisième et quatrième mission (2015) d'appui du bureau international IRAM, attributaire d'un marché public de la durée de 4 ans pour assurer la mise en œuvre du système de suivi/évaluation du PRODADEKK à travers une approche d'assurance qualité. (voir MSE)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OS1	Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans des dynamiques de marché, et en tenant compte des contraintes et besoins différenciés des femmes et des hommes	Augmentation des revenus agricoles des ménages dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	Rapports d'enquêtes	Harmonisation des approches entre les actions de l'État, de la Province et des PTF
		Augmentation des pratiques agricoles qui permettent une plus grande durabilité des systèmes de production	Rapport d'enquêtes	
OS2	Un réseau multimodal de transport géré de façon durable et praticable en toute saison est mis à disposition des utilisateurs	Taux de croissance du trafic sur les axes routiers réhabilités et entretenus	Rapports CLER ciblés (début et fin d'axe)	Demande de transport augmentée (production agricole)
		Taux de croissance du trafic sur les voies fluviales balisées	Rapports 1er et dernier CLESB (à confirmer)	
		Coût unitaire de transport des biens et des personnes sur les axes routiers et les voies fluviales d'intervention	Fiche de comptage CLER	
		Nombre de Km du réseau provincial entretenu sur financement RDC	Rapports CPR	
		Connaissance des bonnes pratiques par les usagers (transporteurs, commerçants, taxi, voyageur) et par les gestionnaires (entretien, réglementation, contrôle)	Rapport d'enquête	
R1	La production et la productivité des exploitations familiales sont améliorées	Accroissement du rendement du manioc, maïs, arachide, niébé, poisson d'étangs des exploitants familiaux dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	Enquêtes Minagri	Harmonisation des approches des PTF dans la zone d'intervention

		Nombre d'exploitant(e)s familiaux qui appliquent les itinéraires techniques améliorées et durables dans les bassins de production priorisés des 3 territoires	Enquêtes Minagri	
		Nombre d'exploitations familiales achetant des semences améliorées	Rapport COPROSEM, Unions, points de vente	
SR1.1	Le sous-secteur semencier est renforcé	Nombre de boutiques d'intrants agricoles mises en place avec l'appui du programme	Rapport COPROSEM, rapports Unions	Le système de production et de distribution des semences est à la portée des paysans
		Évolution du coût de production moyen des semences améliorées	Rapport COPROSEM	
		Taux de germination des semences améliorées commercialisées dans les boutiques d'intrants agricoles	SENASEM	
SR1.2	L'amélioration des itinéraires techniques est appuyée avec une attention à la fertilité des sols	Nombre de producteurs formés et type de formation à l'amélioration des itinéraires techniques	Rapports Unions, ETA, IITA,…	Les systèmes d'appui/conseil répondent aux attentes des bénéficiaires
		Nombre des OPB participant à la recherche-action sur la gestion intégrée de la fertilité du sol (GIFS).	Enquêtes Minagri	
SR1.3	La diversification agricole est encouragée selon les besoins et les potentialités des filières agricoles	Nombre d'exploitants familiaux ayant accès à des semences de culture diversifiée dans les bassins de production priorisés	Enquêtes Minagri	
SR1.4	La pisciculture familiale est renforcée	Nombre de pisciculteurs appuyés	Rapports OP	
		Production des étangs des pisciculteurs appuyés	Rapports OP	
R2	La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations familiales sont améliorées	Augmentation de la proportion du prix d'achat au producteur (manioc, mais, arachide, niébé, courge) dans les bassins de production priorisés par rapport au prix de vente au consommateur final	Rapport d'enquête	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries) ; Services financiers disponibles
		Évolution de la quantité de produits stockés et commercialisés par les Unions et PME	Rapports des unions et des PME	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries)
		Évolution des produits transformés et vendus par les unions et PME appuyées	Rapports des unions et des PME	
SR2.1	Les équipements de transformation et les facilités de stockage sont accessibles et gérés durablement	Nombre d'équipements (égreneuse, moulin,…) et infrastructures entretenus dans les bassins de production priorisés	Fiche d'entretien, rapports gestionnaires et compte exploitation PME	Adaptation des équipements aux besoins des bénéficiaires;

		Nombre de femmes dans les structures de gestion des unités de transformation et des dépôts de stockage	Rapports des gestionnaires et rapports des unions	
SR2.2	La concertation et l'interaction entre acteurs intervenants dans la commercialisation sont renforcée	Nombre de rencontres entre les acteurs de la chaine des valeurs suscitées par le programme	Rapports / PV CARG	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries)
R3	R3 Les acteurs publics des secteurs agriculture, développement rural, genre, travaux publics sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi, de coordination et de concertation au niveau de la Province, des territoires et des secteurs	Le score de 70% est atteint par les acteurs publiques partenaires en suivant la grille de cotation des capacités acquises	Rapports des évaluations participatives	Harmonisation des approches PTF, le CCP soit fonctionnel, Stabilité et adéquation des ressources humaines
		Degré de satisfaction des Unions/Faitières par rapport à l'efficacité des services fournis par les acteurs publics des secteurs d'intervention	Rapport sondage	
SR3.1	SR.3.1 Les structures de coordination et de concertation sectorielle et intersectorielle au niveau provincial, des territoires et des secteurs sont renforcées	Nombre de réunions organisées par les cadres de concertation / coordination	Rapport CARG, COPROSEM, MINAGRI, CCP, CPF	Existence des plans d'action concertés avec les acteurs publics
		Nombre de résolutions suivies par rapport au nombre de décisions prises dans les cadres de concertation	PV Réunions	
SR3.2	SR.3.2 Les services techniques de l'Agriculture, Développement Rural et du Genre sont renforcés dans leurs fonctions d'appui aux paysans (planification, suivi et évaluation)	Nombre d'acteurs étatiques formés dans leurs fonctions d'appui suivant le plan de RC en vigueur	Rapports MINAGRI, MINIDER, Genre et prestataires	Existence des plans d'action concertés avec les acteurs publics
		Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures) fournis aux acteurs étatiques	Rapports MINAGRI, MINIDER, Genre et prestataires	
		Taux de transfert de connaissances moyen pour les acteurs étatiques	Rapports de formation	
R4	R4.Les capacités des ANE en matière de gestion et de fourniture des services sont renforcées	Le score de 70% est atteint par les Unions/faitières dans leur fonction d'appui aux OP suivant la grille de cotation des capacités	Études de base Gouvernance ANE et rapports des évaluations participatives	Harmonisation des approches PTF ; Stabilité et adéquation des ressources humaines Adaptation des bénéficiaires aux instruments de gestion mis en place ;
		Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'efficacité des services fournis par les unions	Rapport sondage	
		Taux d'utilisation des instruments de gestion mis en place au démarrage de l'initiative	Enquêtes	
		Accroissement de la capacité financière des femmes entrepreneuses appuyées	Outils de gestion	

SR4.1	SR4.1. Les OP sont renforcées dans leur structuration et dans leur capacité à fournir des services à leurs membres	Nombre et types de services (plaidoyer, communication, commercialisation, formation) rendus par les OP de deuxième et troisième niveau (Unions/Faitières) à ses membres	Rapports AF	Existence des plans d'action concertés avec les OP partenaires
		Effectif et nombre d'OP adhérents aux Unions/Faitières	Répertoire des membres	
		Nombre de personnes formées chez les ANE	Rapports Unions/Faitières	
		Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures, équipement) fournis aux acteurs non étatiques	Rapports Unions/Faitières	
SR4.2	SR4.2. Les initiatives entrepreneuriales sont facilitées avec une attention au genre	Nombre des initiatives entrepreneuriales ayant gagnées un appel à proposition dans le cadre du programme désagrégé par sexe	Contrats	Climat entrepreneurial propice (diminution des tracasseries) et évolution par rapport aux pesanteurs culturelles sur la Femme
R5	R5. Les voies de communication jugées prioritaires pour l'évacuation de la production agricole sont réhabilitées et entretenues	Variation du temps moyen de parcours des véhicules sur les axes réhabilités et entretenus	Mesures GPS et relevés Antennes (mesure camions & 4x4)	Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont appliquées
		Variation du volume des produits agricoles évacués par les axes réhabilités et entretenus	Fiche de comptage des Clers/Clesb et rapport de gestion de stock des unions	
SR5.1	SR.5.1 Un réseau multimodal de transport est réhabilité	Nombre de km des voies routières et fluviales réhabilitées	PV de réception	Reprise directe des chantiers après les réhabilitations ; Supervision de qualité
		Nombre des ouvrages d'art (ponts et bacs) réalisés	PV de réception	
		Ml des points chauds traités	PV de réception	
SR5.2	SR.5.2 Un réseau multimodal de transport est entretenu à travers des structures locales	Nombre de Km entretenus (actuel et cumulé mensuel)	fiche abattement, PV de réception	
		Nombre de CLER et CLESB (appuyés et accrédités)	PV d'installation (les CLER / CLESB ne sont plus comptés après installation)	
		Indice de performance de Clers par rapport au service rendu	Fiches abattement des CLER	
R6	R6. La gouvernance du secteur de transport (réseau multimodal) est améliorée	Taux de respect des barrières de pluie	Rapports CLER (fiche comptage: camions qui respectent et ceux qui forcent le passage)	
		Présence d'un cadre efficace de concertation/coordination dans la maitrise d'ouvrage provincial	Rapport d'évaluation	

		Connaissance des bonnes pratiques par les usagers (transporteurs, commerçants, taxi, voyageur) et par les gestionnaires (entretien, réglementation, contrôle)	Rapport d'enquête	
SR6.1	SR.6.1 Les bonnes pratiques de gestion et d'utilisation du réseau multimodal de transport sont promues	Nombre de barrières de pluie installées	PV réception CLER (les barrières ne sont plus comptées après installation)	Collaboration des gestionnaires du réseau
		Nombre et nature des outils de communication utilisés en matière de sensibilisations sur les bonnes pratiques du réseau routier	ITDR / CPR	
		Montant des recettes générées et soldes dans les comptes des Comités de Gestion des bacs	Comité de gestion des bacs	
SR6.2	SR.6.2 La maitrise d'ouvrage provincial dans la gestion du réseau multimodal de transport est appuyée et le financement de l'entretien est progressivement pris en charge par la partie congolaise	Nombre de formations dispensées par le programme auprès du secrétariat technique de la CPR	Rapport CPR	Stabilité et adéquation des ressources humaines
		Nombre d'équipements par type (ordinateurs, moto, vélos, infrastructures) fournis au secrétariat technique de la CPR	Rapport CPR	
		Nombre de Km du réseau multimodal actualisé dans le système SIG CPR	Rapports CPR	
		Croissance des fonds alloués par la partie congolaise à la réhabilitation/entretien du réseau	Rapports CPR	

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	OUI
Rapport *Baseline* enregistré dans PIT ?	OUI
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	OUI Q2 2015
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Prévu en 2017 /2018
Missions de Backstopping depuis le 01/01/2013	➢ Backstopping conjoint (agriculture, infrastructure, gouvernance, OPS) Q1 2014 ➢ Backstopping gouvernance (avec UCAG et les autres programmes provinciaux) Q4 2014 ➢ Backstopping VIH/SIDA Q2 2014

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version : **C1**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2015
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	2012	2013	2014	Expenses	Total	Balance	% Exec
A LA PRODUCTION ET LA PRODUCTIVITÉ DES			6.501.837,00			289.994,31	688.807,64	**1.224.688,21**	2.203.490,16	4.298.346,84	**34%**
01 Le sous-secteur semencier est renforcé			3.975.837,00			280.969,14	546.511,51	**928.837,86**	1.756.318,51	2.219.518,49	**44%**
01 Appui à lamélioration et à lintroduction de		REGIE	700.000,00			17.178,76	30.753,08	**591.638,29**	639.570,13	60.429,87	91%
02 Appui au contrôle et au monitoring de la		REGIE	700.000,00			27.923,40	161.017,28	**12.898,19**	201.838,87	498.161,13	29%
03 Appui à la production et à la mise en marché		REGIE	2.575.837,00			235.866,98	354.741,14	**324.301,38**	914.909,51	1.660.927,49	36%
02 Lamélioration des itinéraires techniques est			1.340.000,00			9.025,17	124.359,31	**208.110,29**	341.494,77	998.505,23	**25%**
01 Recherche - développement des itinéraires		REGIE	120.000,00			503,67	22.980,72	**42.587,01**	66.071,39	53.928,61	55%
02 Introduction et accompagnement de		REGIE	1.180.000,00			8.521,50	101.378,60	**164.623,21**	274.523,31	905.476,69	23%
03 Alignement REDD		REGIE	40.000,00					**900,07**	900,07	39.099,93	2%
03 La diversification agricole est encouragée			660.000,00					**33.457,76**	33.457,76	626.542,24	**5%**
01 Appui-conseil à la diversification des cultures		REGIE	660.000,00					**33.457,76**	33.457,76	626.542,24	5%
04 La pisciculture familiale est renforcée			526.000,00				17.936,82	**54.282,30**	72.219,12	453.780,88	**14%**
01 Actualisation étude de base et inventaire et		REGIE	26.000,00				8.955,24	**17.493,73**	26.448,97	-448,97	102%
02 Formation des pisciculteurs		REGIE	157.000,00				8.981,58	**30.695,23**	39.676,81	117.323,19	25%
03 Promotion de la reproduction in situ		REGIE	78.000,00					**976,17**	976,17	77.023,83	1%
04 Achat et distribution de petits matériels de		REGIE	115.000,00					**9,77**	9,77	114.990,23	0%
05 Suivi technique et financier des pisciculteurs		REGIE	150.000,00					**5.107,40**	5.107,40	144.892,60	3%
B LA CONSERVATION, LA TRANSFORMATION ET			1.751.400,00			24.511,07	132.988,43	**413.332,77**	570.832,27	1.180.567,73	**33%**
01 Les équipements de transformation et les			1.322.400,00			23.298,50	122.777,24	**391.117,66**	537.193,41	785.206,59	**41%**
01 Analyse des besoins et des attributaires		REGIE	50.000,00			2.039,08	13.600,97	**17.398,93**	33.038,98	16.961,02	66%
		REGIE COGEST	?	111,51	1.060.695,26	3.471.358,83	6.219.314,55	**7.947.008,64**	?	?	47%
		TOTAL	?	111,51	1.060.695,26	3.471.358,83	6.219.314,55	**7.947.008,64**	?	?	47%

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version : **C1**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2015
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	2012	2013	2014	Expenses	Total	Balance	% Exec
02 Appui à lacquisition des équipements de		REGIE	1.062.400,00			21.259,42	109.176,28	**370.281,59**	500.717,29	561.682,71	47%
03 Accompagnement technique et de gestion		REGIE	210.000,00					**3.437,14**	3.437,14	206.562,86	2%
02 La concertation et linteraction entre acteurs			429.000,00			1.212,57	10.211,19	**22.215,11**	33.638,86	395.361,14	8%
01 Formation des gérants dunités et des		REGIE	204.000,00					**117,00**	117,00	203.883,00	0%
02 Appui aux dispositifs de renforcement de la		REGIE	40.000,00			233,94	5.905,54	**3.351,87**	9.491,34	30.508,66	24%
03 Assistance technique pour lappui à la		REGIE	185.000,00			978,63	4.305,65	**18.746,24**	24.030,52	160.969,48	13%
C LES ACTEURS PUBLICS DES SECTEURS			2.041.330,00			205.111,28	327.749,28	**873.018,63**	1.405.879,20	635.450,80	69%
01 Les structures de coordination et de			678.500,00			63.678,96	173.491,98	**327.609,12**	564.780,07	113.719,93	83%
01 La coordination sectorielle et le suivi des		REGIE	271.500,00			48.692,86	51.080,48	**71.037,17**	170.810,51	100.689,49	63%
02 Appui au renforcement des capacités des AE		REGIE	407.000,00			14.986,11	122.411,50	**256.571,95**	393.969,56	13.030,44	97%
02 Les services techniques de lAgriculture,			1.362.830,00			141.432,31	154.257,31	**545.409,51**	841.099,13	521.730,87	62%
01 Renforcement des capacités des services de		REGIE	1.152.830,00			141.432,31	118.086,09	**386.189,60**	645.708,01	507.121,99	56%
02 Elaboration et mise en œuvre des Plans		REGIE	150.000,00				36.171,21	**90.378,06**	126.549,27	23.450,73	84%
03 Appui méthodologique (consultances)		REGIE	60.000,00					**68.841,85**	68.841,85	-8.841,85	115%
D LES CAPACITÉS DES ANE EN MATIÈRE DE			2.495.300,00			112.488,99	239.189,54	**185.140,70**	536.819,24	1.958.480,76	22%
01 Les OP sont renforcées dans leur			2.062.400,00			112.488,99	225.646,48	**184.816,60**	522.952,07	1.539.447,93	25%
01 Renforcement des capacités des OP au		REGIE	1.081.400,00			65.483,90	59.144,29	**58.109,75**	182.737,94	898.662,06	17%
02 Renforcement des capacités des cadres de		REGIE	374.000,00			303,66	113.964,84	**5.463,61**	119.732,11	254.267,89	32%
03 Appui à la communication		REGIE	347.000,00			23.544,85	-343,12	**47.467,52**	70.669,25	276.330,75	20%
04 Elaboration et mise en œuvre des plans		REGIE	200.000,00			23.156,58	52.880,47	**59.398,88**	135.435,93	64.564,07	68%
		REGIE COGEST	?	111,51	1.060.695,26	3.471.358,83	6.219.314,55	**7.947.008,64**	?	?	47%
		TOTAL	?	111,51	1.060.695,26	3.471.358,83	6.219.314,55	**7.947.008,64**	?	?	47%

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version : **C1**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2015
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	2012	2013	2014	Expenses	Total	Balance	% Exec
05 Appui méthodologique (consultances)		REGIE	60.000,00					**14.376,84**	14.376,84	45.623,16	24%
02 Les initiatives entrepreneuriales sont			432.900,00				13.543,07	**324,10**	13.867,17	419.032,83	3%
01 Appui aux PME (Petites et Moyennes		REGIE	432.900,00				13.543,07	**324,10**	13.867,17	419.032,83	3%
E LES VOIES DE COMMUNICATION JUGÉES			14.220.000,0		508.154,39	1.060.954,25	2.537.828,14	**2.507.510,08**	6.614.446,86	7.605.553,14	**47%**
01 Un réseau multimodal de transport est			8.000.000,00		0,00	191.266,82	1.705.509,66	**1.562.787,84**	3.459.564,31	4.540.435,69	43%
01 Etude baseline pistes, voies fluviales, impact		REGIE	100.000,00			3.594,34	9.270,13	**14.725,91**	27.590,38	72.409,62	28%
02 Priorisation des axes (routiers et fluviaux)		REGIE	30.000,00			540,04	1.982,43	**695,94**	3.218,41	26.781,59	11%
03 Plan de gestion de lenvironnement et socio-		REGIE	200.000,00					**12.946,10**	12.946,10	187.053,90	6%
04 Formation des structures (CLER,		REGIE	120.000,00			5.084,62	30.858,91	**36.239,01**	72.182,53	47.817,47	60%
05 Achat outillage et équipements		REGIE	500.000,00			74.307,26	6.956,54	**20.990,99**	102.254,79	397.745,21	20%
06 Réhabilitation des pistes		REGIE	5.600.000,00		0,00	104.178,74	1.375.933,15	**910.764,77**	2.390.876,66	3.209.123,34	43%
07 Réhabilitation des bacs		REGIE	1.000.000,00				280.508,50	**552.761,37**	833.269,87	166.730,13	83%
08 Réhabilitation des petites voies navigables		REGIE	450.000,00			3.561,82		**13.663,75**	17.225,57	432.774,43	4%
02 Un réseau multimodal de transport est			6.220.000,00		508.154,39	869.687,43	832.318,49	**944.722,24**	3.154.882,55	3.065.117,45	51%
01 Mise en place des structures locales (CLER,		REGIE	50.000,00			180,70	16.080,14	**19.463,40**	35.724,24	14.275,76	71%
02 Fonctionnement des structures dentretien		REGIE	6.100.000,00		459.943,07	844.512,69	797.177,36	**913.531,05**	3.015.164,16	3.084.835,84	49%
03 Suivi de lentretien		REGIE	70.000,00		48.211,33	24.994,04	19.060,99	**11.727,79**	103.994,15	-33.994,15	149%
F LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE TRANSPORT			695.000,00			25.477,33	69.626,70	**138.862,95**	233.966,98	461.033,02	**34%**
01 Les bonnes pratiques de gestion et			230.000,00			17.008,33	14.240,36	**11.557,23**	42.805,93	187.194,07	19%
01 Consolidation de la réglementation (études et		REGIE	30.000,00			14.484,04	9.429,75	**8.356,47**	32.270,26	-2.270,26	108%
		REGIE COGEST	?	111,51	1.060.695,26	3.471.358,83	6.219.314,55	**7.947.008,64**	?	?	47%
		TOTAL	?	111,51	1.060.695,26	3.471.358,83	6.219.314,55	**7.947.008,64**	?	?	47%

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version : **C1**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2015
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	2012	2013	2014	Expenses	Total	Balance	% Exec
02 Campagne de sensibilisation		REGIE	150.000,00			2.524,29	789,57	**1.183,61**	4.497,48	145.502,52	3%
03 Mise en place dinstallations de		REGIE	50.000,00				4.021,04	**2.017,15**	6.038,19	43.961,81	12%
02 La maitrise douvrage provincial dans la			465.000,00			8.469,00	55.386,34	**127.305,72**	191.161,05	273.838,95	41%
01 Appui au fonctionnement de la CPR		REGIE	75.000,00			2.565,92	13.434,84	**87.097,93**	103.098,69	-28.098,69	137%
02 Equipement SIG		REGIE	50.000,00			5.903,08	27.408,86	**7.896,01**	41.207,95	8.792,05	82%
03 Renforcement des capacités des acteurs		REGIE	100.000,00				10.728,63	**19.836,61**	30.565,24	69.434,76	31%
04 Appui au financement de système de gestion		REGIE	180.000,00				3.814,00	**12.475,17**	16.289,17	163.710,83	9%
05 Audit et suivi		REGIE	60.000,00					**0,00**	0,00	60.000,00	0%
X RÉSERVE BUDGETTAIRE			737.693,00					**0,00**	0,00	737.693,00	0%
01 Réserve Budgettaire			737.693,00					**0,00**	0,00	737.693,00	0%
01 Réserve Budgettaire		REGIE	737.693,00					**0,00**	0,00	737.693,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			11.557.440,0	111,51	552.540,87	1.752.821,60	2.223.124,81	**2.604.455,30**	7.133.054,09	4.424.385,91	62%
01 Ressources Humaines			8.458.920,00	111,51	200.508,95	1.241.745,41	1.385.908,63	**1.894.018,60**	4.722.293,10	3.736.626,90	56%
01 Personnel International		REGIE	5.190.000,00	55,76	172.134,80	810.127,43	815.574,14	**1.020.544,93**	2.818.437,07	2.371.562,93	54%
02 Equipe Technique nationale		REGIE	1.959.000,00	55,75	5.237,62	290.428,51	327.939,04	**513.058,69**	1.136.719,61	822.280,39	58%
03 Equipe nationale administrative et logistique		REGIE	1.309.920,00		23.136,53	141.189,46	242.395,45	**360.414,98**	767.136,42	542.783,58	59%
02 Investissements			1.013.500,00		240.992,40	151.340,22	410.690,36	**179.975,82**	982.998,79	30.501,21	97%
01 Véhicules		REGIE	312.500,00		227.008,68		33.430,13	**763,15**	261.201,96	51.298,04	84%
02 Motos et vélos		REGIE	80.500,00			56.670,67	0,00	**816,26**	57.486,93	23.013,07	71%
03 Equipement et matériel		REGIE	180.500,00		13.983,72	47.801,08	31.758,26	**36.393,84**	129.936,90	50.563,10	72%
		REGIE COGEST	?	111,51	1.060.695,26	3.471.358,83	6.219.314,55	**7.947.008,64**	?	?	47%
		TOTAL	?	111,51	1.060.695,26	3.471.358,83	6.219.314,55	**7.947.008,64**	?	?	47%

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of RDC1620011

Project Title : **Programme de développement agricole et de désenclavement dans les districts du Kwilu et du Kwango (Bandundu) – PRODADEKK**

Budget Version : **C1**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2015
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2011	2012	2013	2014	Expenses	Total	Balance	% Exec
04 Réhabilitation des bureaux		REGIE	440.000,00			46.868,46	345.501,96	**142.002,57**	534.373,00	-94.373,00	121%
03 Fonctionnement			1.522.020,00		110.965,66	358.913,92	379.483,13	**459.254,69**	1.308.617,40	213.402,60	86%
01 Frais de fonctionnement véhicules + motos		REGIE	396.120,00		48.752,96	164.683,96	138.423,11	**140.098,13**	491.958,16	-95.838,16	124%
02 Frais de fonctionnement du bureau		REGIE	540.900,00		47.332,56	131.203,60	140.313,28	**201.153,37**	520.002,81	20.897,19	96%
03 Organanisation des SMCL		REGIE	110.000,00		1.447,70	7.715,45	28.057,75	**21.260,02**	58.480,92	51.519,08	53%
04 Frais de mission		REGIE	475.000,00		13.432,45	55.310,91	72.688,99	**96.743,17**	238.175,51	236.824,49	50%
04 Audit suivi et évaluation			563.000,00		73,86	822,06	47.042,69	**71.206,19**	119.144,80	443.855,20	21%
01 Audit		REGIE	150.000,00				331,72	**4.323,79**	4.655,51	145.344,49	3%
02 Evaluation finale + MTR		REGIE	150.000,00			0,00	63,33	**47.641,03**	47.704,36	102.295,64	32%
03 Suivi et backstopping		REGIE	188.000,00		73,86		33.308,65	**18.537,42**	51.919,93	136.080,07	28%
04 Ateliers déchange et séminaires de		REGIE	75.000,00			822,06	13.338,99	**703,95**	14.865,00	60.135,00	20%
		REGIE	?	111,51	1.060.695,26	3.471.358,83	6.219.314,55	**7.947.008,64**	?	?	47%
		COGEST									
		TOTAL	?	111,51	1.060.695,26	3.471.358,83	6.219.314,55	**7.947.008,64**	?	?	47%

4.6 Ressources Humaines du PRODADEKK

Fonction	Nom RESSOURCE	Post Nom	Prénom	GENRE	Date Entrée	Date Fin de Contrat	Type Contrat	SECTEUR	Code Navision PRODADEKK	ANTENNE
Responsable Renforcement Capacités	ALITA	ONTEN	Godefroid	M	15/06/13	31/12/18	COD	GOUVERNANCE	RDC1620011	BANDUNDU-VILLE
ATI Agriculture	BACKAERT		Joris	M	08/07/13	08/04/19	CDD	AGRICULTURE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Chargé Dev. Pisciculture	BAHUNE	LUKOLOLA	Juvénal	M	24/03/15	31/12/18	COD	AGRICULTURE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Chauffeur	BALABALA	KAHUABA	Guy	M	21/01/13	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KIKWIT
Comptable vérificateur	BUNGIENA	NKAYILU	Don	M	26/05/14	31/12/18	COD	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Coordinateur Provincial	en cours de recrutement			M	01/01/16	31/12/18	CDD	COORDINATION	RDC1620011	KIKWIT
Assistant adm/fin	en cours de recrutement				02/11/15	31/12/18	COD	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Secrétaire Receptionniste	ESALO	KANJINGA	Fifi	F	07/01/13	31/12/18	COD	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	KIKWIT
Responsable des Réhabilitations	FATAKI	LUKUMU	Papy	M	12/02/13	31/12/18	COD	INFRASTRUCTURES	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Chauffeur	ITAMPONI	KOKO	Félix	M	18/03/11	31/12/18	CDI	LOGISTIQUE	RDC1620011	KIKWIT
Expert en SIG	KABEYA	KAMANAMPATA	Jean-Baptiste	M	15/06/13	31/12/18	COD	SUIVI & EVALUATION	RDC1620011	KIKWIT
Chargé de communication	KADIMAMUYA	LUFULWABO	Dominique-Roger	M	01/06/15	31/03/18	COD	SUIVI & EVALUATION	RDC1620011	KIKWIT
Ir Routier	KALONJI	TSHINKUMBA	Grégoire	M	11/05/14	31/12/18	COD	INFRASTRUCTURES	RDC1620011	KENGE
Chauffeur	KAMBAMBA	KIPANGA	Willy	M	15/01/13	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KIKWIT
Chauffeur	KANDOSI	MBIM	jules	M	07/01/13	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KENGE
Chargé Suivi/Évaluation	KASANJI	TSHIBADI	Christian	M	01/06/13	31/12/18	COD	SUIVI & EVALUATION	RDC1620011	KIKWIT
Aide-Chauffeur	KATSHIANDA	NAMWISI	Trésor	M			détaché du ministère	LOGISTIQUE	RDC1620011	KIKWIT

Logisticien	KILEKWA	KILODI	Séraphin	M	24/07/13	31/12/18	COD	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	BANDUNDU -VILLE
Agroéconomiste	KIMPIOKA	MUKOKO	Oscar-Samuel	M	13/07/15	31/12/18	CDO	AGRICULTURE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Chauffeur	KITAMBALA	OMANA	André	M	21/05/15	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KINSHASA
Logisticien	KIYUNGU	KIMVOLO	Faustin	M	24/07/13	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Chargé du Renforcement des compétences	KOSONIKA	MUKAWA	Jacques	M	13/04/15	31/12/18	COD	GOUVERNANCE	RDC1620011	KENGE
Assistant Local	KUBA	MABAYA	Willy	M	01/08/13	31/12/18	COD	GOUVERNANCE	RDC1620011	BAGATA
Animatrice Locale	KUSONIKA		Victorine	F	01/11/13	31/12/18	COD	GOUVERNANCE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Gestionnaire Guest House	KUTUNDWA	MUNKINA	Chantal	F	05/01/16	04/01/17	CDI	LOGISTIQUE	RDC1620011	KIKWIT
Socio-Économiste	KUYENGUNA	MWANZA	Paul	M	06/07/15	30/11/17	CDD	INFRASTRUCTURES	RDC1620011	KINSHASA
Ir Routier	LANGWANA	MUNGULU	Albert	M	01/05/13	31/12/18	COD	INFRASTRUCTURES	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Magasinier	LUNDU	MUMBALA	Jean Louis Balzac	M	01/05/12	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KIKWIT
Chargé de Programme	LUNJWIRE	BAH'OGWERHE	Charles	M	05/01/16	31/12/18	COD	COORDINATION	RDC1620011	KIKWIT
Ir Routier	LUSIAMA	NSONGOLO	Boskin	M	23/10/14	31/12/18	COD	INFRASTRUCTURES	RDC1620011	BAGATA
RAF	LWISONGA	FALU	Alphonse	M	01/07/15	31/12/18	COD	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	KIKWIT
Logisticien	MADI	LUMPUNGU	Désiré	M	01/12/14	30/11/17	CDD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KINSHASA
Responsable Secteur Semencier	MAKOMBO	KAYEMBE	Aimé	M	05/09/12	31/12/18	COD	AGRICULTURE	RDC1620011	KENGE
ATN	MALEMBA	NTUMBA	Rio	M	07/05/12	31/12/18	CDI	COORDINATION	RDC1620011	KIKWIT
Secrétaire Caissier Administratif Logistique	MALOBO	KIABU	Francine	F	19/11/15	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	BAGATA
Secrétaire Caissière	MAMBANDA	KILOLO	Dostine	F	07/01/13	31/12/18	COD	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	KIKWIT

Animateur Locale	MANWANA	MAKANISI	Guy	M	01/12/13	31/12/18	COD	GOUVERNANCE	RDC1620011	KENGE
RAFI	MARCOVITCH		Philippe	M	15/09/14	15/09/17	CDD	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	KIKWIT
Agronome	MATA-MOWANGI	MOBONDA	Alphonse	M	01/04/15	31/12/18	COD	AGRICULTURE	RDC1620011	BAGATA
Chauffeur	MATUNGULU	MUKANZA	Freddy	M	01/05/12	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KIKWIT
Chauffeur	MATUNGULU	LUSANGA	Jean-Marie	M	01/12/14	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KIKWIT
Superviseur des Travaux bacs	MAYASI	LUSILAWO	John	M	01/12/14	30/11/16	CDD	INFRASTRUCTURES	RDC1620011	KINSHASA
Chauffeur	MAYINDOMBE	MOKE	Platini	M	25/10/13	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	BAGATA
Agronome	MBOMA	MAZEMBI	Didier	M	01/08/13	31/12/18	COD	AGRICULTURE	RDC1620011	KENGE
Chauffeur	MIFUNDU		Nicolas	M			détaché du ministère	LOGISTIQUE	RDC1620011	KIKWIT
Chauffeur	MIMBIMBI	MUNDELE	Jules	M	16/10/13	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Agronome	MINDANDA	MBONGOMPASI	Denis	M	01/06/13	31/12/18	COD	AGRICULTURE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Chauffeur	MINGWENE	TSHIENABE	Robert	M	16/10/13	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KENGE
Chauffeur	MOKULA	MOKILI	Mathieu	M	13/05/15	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	BAGATA
Assistante adm/fin	MPAKA	LUZOLO	Gisèle	F	24/07/13	31/12/18	COD	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	KENGE
Chargé d'appui aux programmes	MPOMBO	MULENADA	Gabriel	M	09/03/15	09/03/17	CDD	INFRASTRUCTURES	RDC1620011	KINSHASA
Admin Logisticien	MUHAWA	MUMESE	Marc	M	04/06/15	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KENGE
ATI Infrastructure	MUKENDI		Philippe	M	02/09/13	31/08/17	CDD	INFRASTRUCTURES	RDC1620011	KENGE
Opérateur - Compacteur	MUKUNGU	NZE-SE-NA	Jacques	M	05/01/16	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	BAGATA
Comptable vérificateur	MUSWAMBA	MPOYI	André	M	05/10/12	31/12/18	COD	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	KIKWIT
Animateur Locale	MWAMBA	MEYA	Joseph	M	01/12/13	31/12/18	COD	GOUVERNANCE	RDC1620011	BAGATA
Chauffeur	MWANANSUKA	APIUNG	Henri	M	01/05/13	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Point focal agri	NDENGE		Prince	M			détaché du ministère	GOUVERNANCE	RDC1620011	BANDUNDU-VILLE

Assistant logisticien	NGONGO		Augustin	M			détaché du ministère	LOGISTIQUE	RDC1620011	KINSHASA
Ir fluvial	NKAYILU	LUMBANZU	Joseph	M	01/11/12	31/12/18	COD	INFRASTRUCTURES	RDC1620011	KIKWIT
Nettoyeuse	NSEKI	LUTONADIO	Clotilde	F	01/12/14	30/11/17	CDD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KINSHASA
Expert en Genre	NTUMBA	KADIMA	Priscille	F	01/11/13	31/12/18	COD	GOUVERNANCE	RDC1620011	BANDUNDU-VILLE
Chauffeur	NTWALA	NTAMBU	Vincent	M	01/07/14	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Assistant Administratif et financier	NZAMBI		Odon	M			détaché du ministère	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	BANDUNDU-VILLE
Chauffeur	PEMBA	ETOY	Delphin	M	01/02/14	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	BANDUNDU-VILLE
Gouvernance	Saka		Parfait	M	15/04/15	15/04/18	CDD	Gouvernance	RDC1620011	BANDUNDU-VILLE
Caissier Administratif	SALUMU		Lambert	M			détaché du ministère	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	KINSHASA
Opérateur - Compacteur	SASA	MUWENGA	Papy	M	05/01/16	31/12/18	COD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KENGE
Comptable	TABU	LOMBANGI	Stanis	M	01/04/08	31/12/18	CDI	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	KIKWIT
Chargé du Renforcement des compétences	TCHUNZA	MUDIBA	Gerllyphe	M	13/04/15	31/12/18	COD	GOUVERNANCE	RDC1620011	MASI-MANIMBA
Programme Financial Officer Senior	TSHIMANGA	MUKA	Patrick	M	13/01/16	31/12/18	COD	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	KIKWIT
Chauffeur	YUMA	MUSAFARI	Florent	M	01/12/14	30/11/17	CDD	LOGISTIQUE	RDC1620011	KINSHASA
Assistant MP	ZUBI	YEMWENI	José	M	22/09/15	31/12/18	COD	ADMINISTRATION & FINANCE	RDC1620011	KIKWIT